

**Département H**

« Conditions d'un développement indépendant »

**Bulletin de liaison N° 8**

**NOMADISME:  
MOBILITE  
ET FLEXIBILITE ?**

**OCTOBRE 1986**

**CRSTOM**

**Département H**

**NOMADISME :  
MOBILITE  
ET FLEXIBILITE ?**

**Equipe**

**Les sociétés nomades dans l'Etat**

**ORSTOM**



## SOMMAIRE

	Pages
A. BOURGEOT H. GUILLAUME	5
	INTRODUCTION
J. IVANOFF	25
	MOBILITE ET FLEXIBILITE CHEZ LES NOMADES L'EXEMPLE DES MOKEN : POUR SURVIVRE VIVONS FLEXIBLES
F. ZACOT	41
	MOBILITE ET FLEXIBILITE LE CAS DES RADJOS, NOMADES DE LA MER
H. GUILLAUME	59
	MOBILITE ET FLEXIBILITE CHEZ LES CHASSEURS-COLLECTEURS PYGMEES AKA
A. REYNIERS	87
	LES CONDITIONS DE LA PRODUCTION ECONOMIQUE ET SOCIALE CHEZ LES TSIKANES
P. WILLIAMS	101
	D'UN CONTINENT L'AUTRE LES ROM KALDERAS DANS LE MONDE OCCIDENTAL
A. GEISTDOERFER	113
	DES "INSTABLES" PRODUCTIFS LES MARINS-PÊCHEURS D'ATLANTIQUE NORD
E. BERNUS	137
	MOBILITE ET FLEXIBILITE PASTORALES FACE A LA SECHERESSE
A. BOURGEOT	145
	L'HERBE ET LE GLAIVE : DE L'ITINERAIRE A L'ERRANCE (LA NOTION DE TERRITOIRE CHEZ LES TOUAREGS)
INDEX DE REVUES	163
LISTE DES PARTICIPANTS AU GROUPE DE TRAVAIL	164



## INTRODUCTION

### I - HISTORIQUE DE LA CONSTITUTION DU GROUPE DE TRAVAIL ET SES FINALITES

Les particularités les plus marquantes de ce groupe de réflexion constitué en 1985 résident d'une part dans sa composition et d'autre part dans ses modalités de travail. Ces deux aspects renvoient aux démarche, problématique et thème d'étude qui seront développés dans cette présentation.

Sa composition dénote une volonté de confronter l'expérience de plusieurs chercheurs, issus d'écoles anthropologiques diverses et aux rattachements différents (O.R.S.T.O.M., Enseignement supérieur, contractuels, C.N.R.S.), sur les problèmes des sociétés nomades caractérisées ici par leurs activités dominantes : "gens du voyage" (Tsiganes), chasseurs-collecteurs (Pygmées), collecteurs (Moken), pêcheurs (Badjo), marins-pêcheurs de l'Atlantique Nord, pasteurs (Touaregs et Maures). Ces populations se répartissent sur quatre continents : Europe, Afrique centrale et occidentale, Asie du Sud-Est et Amérique du Nord.

Ces sociétés font l'objet dans de nombreuses cultures d'une vision paradoxalement dévalorisante et mystifiée qui se perpétue : le nomade est un indigent errant, vagabond, prédateur et parasite social, toujours à la merci de la pénurie et de la disette. Cette vision, reproduite de génération en génération, est inculquée dès le plus jeune âge par le biais des instruments culturels dont dispose la société (légendes, mythes, enseignement, médias).

La constitution de ce groupe qui s'est voulu occasion de réunir des connaissances et des expériences multiples, a contribué au rapprochement entre des chercheurs étudiant le nomadisme et qui collaboraient pour certains à des groupes et structures possédant respectivement des acquis importants sur l'analyse et la compréhension de certains types de

sociétés nomades. Ainsi par exemple : le Centre de Recherches Tsiganes (Université Paris V) pour les "gens du voyage", Ecologie et Anthropologie des Sociétés Pastorales (Maison des Sciences de l'Homme - Paris) pour les pasteurs jusqu'en 1983, Anthropologie Maritime (RCP 719 - C.N.R.S.) pour les marins-pêcheurs, Langues et Civilisations à Tradition Orale (LP3-121 - C.N.R.S.) pour les chasseurs-collecteurs, Ethnologie Comparative de l'Asie du Sud-Est (ER 298 - C.N.R.S.) pour les collecteurs.

Il existe de même des publications périodiques traitant du pastoralisme nomade, notamment : Production Pastorale et Société, Nomadic Peoples, Network Pastoralist - des "gens du voyage" : Bulletin des Etudes Tsiganes, Lacio Drom - des sociétés de marins-pêcheurs : Cahiers du CETMA "Anthropologie Maritime" (cf. index).

La motivation et la tentative d'engager une approche comparative sur le nomadisme lato sensu, à partir d'expériences concrètes et de pratiques de terrain, résultent de préoccupations communes relevant d'une part d'interrogations théoriques, et d'autre part, de constats sur la situation actuelle des sociétés nomades.

Choisir une approche globalisante et comparative, se confronter à des questions peu ou mal formulées mais que chacun supputaient, revient à engager un processus de réflexion en dehors d'un champ de recherche préétabli.

La littérature consacrée à ces sociétés utilise abondamment le terme "nomadisme" sans définir au préalable ce qu'il recouvre dans la réalité. Il s'est avéré nécessaire de lever le voile sur une telle évidence, admise mais jamais explicitée. Y a-t-il une homogénéité, un certain nombre d'invariants qui peuvent tendre à caractériser les sociétés nomades ? Ce terme de "nomadisme" a-t-il une validité opératoire ?

Ces interrogations traduisent un travail en gestation visant simultanément à formuler une problématique et des thèmes afin de réunir, sur des fondements scientifiques, les conditions pour se fédérer. C'est donc une démarche en cours de construction qui a généré l'esprit qui préside à la mise en oeuvre de ce groupe. En résumé, avant de chercher à

se donner une identité institutionnelle, il s'est agi de se constituer sur des bases scientifiques dans le cadre d'un dispositif informel propice à l'impulsion d'une dynamique structurante.

Le constat de la situation actuelle des sociétés nomades, pour bon nombre d'entre elles et quelles que soient leurs activités économiques et leurs lieux d'implantation géographique, laissent apparaître des processus de déstructuration qui relèvent des politiques étatiques explicites ou implicites à l'égard de ces sociétés et qui se manifestent et se combinent selon les cas, par des mouvements vers :

- la marginalisation
- la mise en réserve ou même la disparition physique (génocide)
- l'intégration, voire l'assimilation
- la paupérisation
- la prolétarianisation

Peut-on identifier des phénomènes communs qui conduisent à ce constat ? Répondre à cette question oblige à :

- l'étude des interactions entre l'histoire de la nature et l'histoire sociale,
- l'analyse de la nature et de la finalité du développement pour ces sociétés.

Tenter de répondre aux considérations théoriques et à ce constat donne à cette entreprise une double dimension par la combinaison d'une réflexion théorique et d'une recherche finalisée destinée à saisir les situations de crise et à caractériser des stratégies possibles de développement.

## II - PROBLEMATIQUE GENERALE

Pour aborder ce que recouvre le terme "nomadisme" et l'analyse de la situation contemporaine des sociétés nomades dans l'Etat, il est apparu nécessaire de centrer les méthodes d'investigation sur :

- la définition des dynamiques internes
- les conditions historiques de l'insertion de ces sociétés dans leur environnement économique et politique.

Cette démarche passe par la définition des niveaux d'observation et d'analyse (communautés, aires régionales, classes et couches sociales) qui permettent l'identification des unités sociales pertinentes.

### 1 - La définition des dynamiques internes

Celles-ci sont considérées comme étant le jeu des interactions entre "l'histoire de la nature" et "l'histoire sociale". Il s'agit ici de sortir de l'opposition classique conditions écologiques/conditions sociales (opposition qui relève du modèle inné/acquis), pour tenter de comprendre comment s'interpénètrent les différents niveaux de déterminismes écologiques, biologiques, sociaux et historiques.

Le problème est ici posé en termes de rapports sociaux de production et de conditions sociales d'exploitation des ressources naturelles. Ces dernières possèdent leur propre histoire ; c'est à l'intérieur des rapports sociaux de production qu'agissent les facteurs écologiques.

Cette approche pourrait permettre de dépasser les insuffisances générées par des présupposés méthodologiques qui, selon les cas :

- appréhendent les ressources naturelles comme une nature morte ;
- attribuent aux conditions écologiques un rôle déterminant ;
- opposent dynamiques internes à dynamiques externes, accordant à ces dernières une fonction d'élément moteur dans les processus de transformation. L'action des dynamiques internes ne peut toutefois s'appréhender qu'à travers ses rapports avec l'environnement (social, économique, politique, culturel) dans lequel évolue une société.

Quelles que soient les activités économiques des sociétés nomades, il s'agit d'identifier les facteurs constitutifs des dynamiques internes et leurs interactions :

- les facteurs écologiques,
- les techniques de production (y compris l'ensemble des connaissances, croyances, mythes et pratiques magico-religieuses),
- les rapports sociaux,
- les relations entre groupes sociaux.

**a) les facteurs écologiques :**

substrat pédologique, régime pluviométrique, couverts végétaux, types d'écosystèmes, etc... Ils conduisent à des cycles saisonniers de la production et concourent à l'élaboration de territoires aux configurations multiples et à des processus migratoires.

**b) les techniques de production et leur degré de développement :**

méthodes d'acquisition des subsistances, de conservation et de stockage ; transports et montes ; sélection des troupeaux , castration, gardiennage, sevrage chez les pasteurs ; croyances, mythes et pratiques magico-religieuses constitutives des techniques de production. L'ensemble des connaissances, extrêmement élaborées, de l'environnement participe également des techniques de production.

**c) les rapports sociaux :**

parenté, formes de coopération dans le travail, appropriation et utilisation des moyens de production, formes de pouvoir, rapports idéologiques. Comme les contraintes techniques et écologiques, les rapports sociaux, en fonction des différenciations sociales plus ou moins grandes, agissent comme éléments des configurations spatiales et des processus migratoires. Ces relations revêtent selon les sociétés des formes très diversifiées : extrême hiérarchisation (Touaregs), tendance égalitaire prononcée (Badjo, Pygmées), mouvement "pendulaire" entre l'une et l'autre (Moken), compétition en dépit d'une idéologie égalitaire (Tsiganes), droits d'usage anciennement égalitaires avec extrême compétitivité et développement de rapports hiérarchiques (marins-pêcheurs de l'Atlantique Nord).

**d) les relations entre groupes sociaux :**

dans le cadre des aires régionales dont les nomades sont partie prenante, il existe des formes compétitives, aux degrés variables, voire antagoniques, dans l'accès aux ressources naturelles, dans les alliances matrimoniales et dans les échanges matériels. Ces formes compétitives s'exercent entre groupes sociaux d'une même société ainsi que dans les rapports avec les sociétés voisines nomades et/ou sédentaires quelles que soient leurs activités économiques (agriculture, agro-pastoralisme, agro-chasse, agro-collecte, agro-pêche) et le secteur d'intervention de ces dernières (artisanal, industriel...).

Le rôle relatif de certains facteurs dans les modalités d'accès aux richesses naturelles, la structuration du territoire, varie d'une société à l'autre. Par exemple, chez les Touaregs, la prédominance est exercée par les rapports sociaux, notamment par le rapport de domination détenu par l'aristocratie. Chez les Pygmées, elle revenait aux techniques de production et aux données écologiques mais, suite à des transformations historiques, elle est aujourd'hui exercée par les relations entre groupes sociaux. Dans le cas des Tsiganes elle porte sur les capacités à établir des relations privilégiées avec des partenaires individus ou communautés. Dans les sociétés de marins-pêcheurs de l'Atlantique Nord prévalent les capacités d'adaptation technique et économique pour développer des stratégies en fonction de l'évolution générale économique et politique des pêches.

**2 - les conditions historiques**

Bien qu'appréhendant les sociétés nomades dans toute leur profondeur historique, le but est de saisir ces sociétés à un moment charnière dans leur évolution, voire dans leur disparition.

Ce moment déterminant pour le devenir des sociétés nomades est celui de leurs contacts avec des sociétés en expansion, contacts étroitement liés à l'apparition et/ou au développement d'un nouveau système

économique. Les sociétés tsiganes présentent la particularité d'être traditionnellement largement immergées dans les sociétés de contact, d'accueil et donc d'entretenir depuis longtemps en Europe des rapports avec les sociétés industrielles.

a) Cette période, de rupture pour la plupart des sociétés nomades, se manifeste par :

**- la marginalisation**

Dans le cas des éleveurs sahéliens, à l'époque coloniale, la marginalisation s'est matérialisée par un double mécanisme apparemment contradictoire :

- . l'intervention de l'armée coloniale dans les chefferies préexistantes afin de mettre en place de nouvelles couches sociales servant de relais et de contrôle à l'application de la politique coloniale. Les intérêts de cette "nouvelle couche sociale" correspondent à ceux de la colonisation. Le pouvoir politique constituait le moyen nécessaire pour contrôler les échanges commerciaux sans pour autant s'exercer directement sur la production.
- . le maintien à l'écart d'actions économiques et sociales qui dans d'autres sociétés correspondaient aux besoins économiques du capitalisme (ex. : instauration de la culture de rente). Ainsi, les sociétés pastorales ont pu maintenir leurs rationalités économiques ; elles ont été peu touchées par les politiques scolaires, sanitaires et de grands travaux. Celles-ci apparaîtront ultérieurement lorsqu'elles répondront à de nouveaux besoins : elles s'inséreront dans les nouvelles divisions internationales du travail et les nouveaux enjeux politiques qui s'exercent sur ces sociétés, enjeux qui se révèlent en particulier au moment de la grande sécheresse (1969-1973).

Inversement, les ramifications étatiques n'ont pas atteint directement, jusqu'à une période récente, les sociétés de collecteurs d'Asie

du Sud-Est et de chasseurs-collecteurs d'Afrique centrale contribuant à renforcer une marginalisation antérieure. Cependant, dans le cas des Pygmées, cette situation a consolidé les rapports de domination entretenus par les sociétés bantoues. Pour les Tsiganes, il convient d'évaluer dans quelle mesure les conditions de la marginalité séculaire ont été modifiées par :

- . les phénomènes d'urbanisation et de concentration des activités économiques dans les états industrialisés,
- . l'évolution technologique (disparition de nombreux "petits métiers"),
- . la prise en compte, notamment dans l'Europe de l'Est, de l'existence d'une "minorité" tsigane et de la mise en oeuvre consécutive de politiques spécifiques à caractère assimilationniste.

#### **- la mise en réserve ou la disparition physique**

Des entreprises de "mise en relique" (muséographie ou folklorisation) et/ou de génocide se sont déjà exercées sur plusieurs populations nomades, par exemple : des populations indiennes d'Amérique du Nord et du Sud, des populations d'éleveurs d'Afrique de l'Est et du Moyen-Orient, les aborigènes australiens, les Bushmen d'Afrique du Sud et du Botswana, des nomades de Thaïlande, des communautés tziganes,...

#### **- l'intégration voire l'assimilation**

Au moment des décolonisations, les situations nouvelles et les contextes politiques locaux conduisent souvent à des degrés divers à un renforcement de la marginalisation (non intégration dans les systèmes économiques dominants et les structures étatiques) ou inversement à une intégration dans la sphère de la production nationale (ex. : Sahel africain).

Les éleveurs africains sub-sahariens représentent un potentiel économique qui (selon les statistiques de 1975 c'est-à-dire deux ans après la sécheresse) se traduit par :

- 15 % de la population africaine au sud du Sahara,
- 6,5 - 8 millions d'ha,
- 140 millions de bovins, 230 millions d'ovins-caprins.

Ces chiffres soulignent une potentialité économique qui dépasse largement le seul cadre des besoins familiaux et sociaux des éleveurs car elle contribue à l'approvisionnement des zones urbaines.

La création de nouveaux besoins a conduit, ces dernières années, à des processus d'intégration transnationaux (Afrique de l'Ouest).

Le facteur dominant de l'assimilation est selon le cas :

- . des politiques étatiques fondées sur des positions idéologiques qui visent à l'uniformisation culturelle (ex. : le panarabisme en Algérie, le "fédéralisme" de l'Union Birmane, les politiques de sédentarisation) et économique, ce qui renvoie au concept de nation souvent antagonique avec la notion de diversité.
- . des mécanismes économiques plus diffus tendant à la généralisation d'un système de production générateur de nouvelles valeurs sociales.

Il en résulte des phénomènes de paupérisation et des processus de prolétarianisation notamment à travers l'inscription des éleveurs ouest-africains dans les réseaux migratoires intra et inter étatiques et la constitution chez les Pygmées d'Afrique centrale d'un salariat agricole et industriel.

A l'égard des Tsiganes et "gens du voyage", les politiques de répression ou de contrôle du nomadisme et les politiques d'intégration se cumulent plutôt qu'elles ne s'annulent ou se succèdent. L'expérience séculaire qu'ont ces populations de telles attitudes leur a cependant permis de préserver, avec plus ou moins de réussite, une relative autonomie.

b) l'insertion des sociétés nomades dans un nouvel environnement social et économique s'accomplit de manière plus ou moins effective et revêt des formes différentes selon les lieux, les réalités locales et les périodes historiques :

- l'expansion coloniale, la constitution des Etats-Nations

L'essence et la finalité de la colonisation s'est fondée sur la conquête. Celle-ci visait en fonction des particularités locales :

- . le contrôle du commerce, mais ce contrôle impliquait, soit un consentement des nomades concernés, soit son accaparement par la force militaire dans le cas où ces nomades refuseraient la tutelle coloniale (ex. : les pasteurs nomades touaregs saharo-sahéliens et à un degré moindre, les peuls nomades).
- . l'exploitation de ressources naturelles jusque là inexploitées ou peu exploitées par les populations locales, ce qui a impliqué les mêmes pratiques. C'est ainsi que les japonais investirent durant la seconde guerre mondiale l'archipel des Mergui pour en exploiter les ressources minières (étain) ; pour cela ils regroupèrent les nomades autour des gisements. En ce qui concerne le milieu forestier centrafricain et dans le cas des Pygmées, ce sont les agriculteurs bantous qui réagissent et se positionnent afin de préserver leur situation de protecteurs et "maîtres" à l'égard des nomades.

Le contrôle des réseaux commerciaux et de l'exploitation des ressources naturelles passaient donc par celui des populations elles-mêmes.

Ces pratiques ont trouvé leur justification morale dans la mission "civilisatrice" que se sont données les colonisateurs (mise en valeur des régions, amélioration des conditions de vie des populations, introduction des normes culturelles et idéologiques par l'enseignement et l'évangélisation) dont le système de valeurs devient un référent implicite et permanent.

L'instauration et la ramification du pouvoir colonial et des structures étatiques dans les sociétés nomades ont oblitéré ou entravé les dynamiques internes de ces sociétés à travers notamment :

- . l'élargissement ou l'introduction de nouvelles activités économiques et les transformations successives des structures foncières : exploitation intensive ou nouvelle des ressources naturelles (ivoire, caoutchouc, peaux d'animaux pour la zone forestière et périforestière ; ouverture de nouveaux pâturages par les forages de puits et les politiques hydrauliques pour la zone sahélienne), développement des cultures vivrières et surtout des cultures de rente (arachide, coton, café, cacao).
- . la restriction, voire l'interdiction d'activités économiques pré-existantes : par exemple, la coupe du bois et la capture des tortues chez les Moken.
- . la désorganisation des pouvoirs instaurés tant au niveau des rapports de force interethniques qui s'exerçaient sur d'autres sociétés nomades ou sur des sociétés agricoles qu'à celui des structures politiques internes aux sociétés considérées : rupture des liens de dépendance, réaménagement des "réseaux de pouvoir".

L'ensemble de ces pratiques visaient à réduire, dissiper ou éliminer les résistances à l'implantation coloniale afin de mettre en place les ramifications des structures étatiques coloniales qui ont pour corollaire un étroit contrôle des individus difficilement compatible avec le mode de vie nomade : impôt, recensement, introduction de l'agriculture, scolarisation, action sanitaire.

La réglementation d'activités traditionnelles, telle la vente au porte-à-porte des "gens du voyage", témoigne d'une attitude équivalente des pouvoirs publics et produit de semblables effets.

Dans le cadre de ces transformations, le territoire des nomades, défini comme portion géographique constituant le cadre des activités techno-économiques et des relations socio-politiques, a été :

- . mutilé par l'instauration de frontières administratives dont la souplesse et la perméabilité ont souvent disparu dans le cadre des Etats-nations,
- . remanié par le développement et la diversification des formes d'exploitation du milieu naturel : extension de l'agriculture de rente, prospection et extraction des ressources minières et forestières, industrialisation de la chasse, de la pêche et utilisation des richesses maritimes.

Cette remise en cause des territoires s'est développée simultanément avec un relâchement des liens sociaux provoqué par les interventions de facteurs extérieurs. Ces interférences qui ont agi sur l'ensemble de l'écosystème (conditions naturelles de la production, organisation socio-économique, structuration territoriale) ont largement contribué à perturber un équilibre souvent précaire. Dans ces conditions, les capacités spécifiques à ces sociétés de maintenir cet équilibre et de répondre aux aléas divers (variations climatiques, épizooties...) ont été considérablement réduites (ex. : les conséquences de la dernière sécheresse en Afrique). Cette détérioration de la dynamique interne de ces sociétés a engendré un affaiblissement caractérisé par sa généralisation.

#### - les relations inter-étatiques

Les politiques étatiques actuelles contraignent la grande partie des sociétés nomades à s'inscrire dans des réseaux économiques et politiques de plus en plus vastes, qui accentuent leur dépendance. Cette dernière relève non seulement des Etats-nations auxquels elles sont rattachées, mais aussi des rapports interétatiques dont les déterminants sont souvent les rapports entre les pays industrialisés et les pays en développement. Ces phénomènes s'accroissent par exemple en zone sahélienne où ils sont favorisés par la mise en place de processus de stratification transnationale de la production pastorale et par la désertification. Il en va de même dans le bassin amazonien et en Afrique centrale avec l'aménagement et l'exploitation du milieu forestier. La production halieutique renvoie aujourd'hui dans bien des régions aux rapports et

compétitions entre Etats : pêches intensives et surexploitation d'espèces par des flottilles étrangères (par exemple, dans l'Est canadien le hareng jusqu'en 1972 et la morue jusqu'en 1975 environ), cours nationaux et internationaux des produits de la mer.

### III - THEME : MOBILITE ET FLEXIBILITE

Pour s'inscrire dans la problématique générale et engager une démarche critique sur l'appellation "nomadisme", souvent considérée comme catégorie ou référent, deux notions qui parsèment la littérature scientifique consacrée aux sociétés nomades, ont été retenues : mobilité et flexibilité. Celles-ci paraissent constituer deux entrées propices pour aborder les dynamiques internes.

Le recours à ces deux notions relèvent généralement de leur acceptation classique : à la mobilité est associée la notion de déplacements déterminés par des facteurs écologiques et climatiques tandis que la flexibilité est réduite à des processus d'adaptation aux conditions écologiques ou sociologiques.

A la suite de la réflexion menée, et comme le révèlent par delà leur diversité les articles qui suivent, des convergences dans la redéfinition de ces deux notions et dans le choix des référents permettant d'en conduire l'examen apparaissent. Ces référents correspondent aux trois niveaux d'analyse suivants :

- 1) les conditions de la production et la composition des unités résidentielles,
- 2) flexibilité et pouvoir,
- 3) flexibilité et relations avec l'extérieur.

Cette approche devrait notamment permettre d'identifier les "lieux" où s'exerce la flexibilité et d'en expliquer ensuite les fondements à travers l'analyse des interactions entre ses différentes formes.

## 1) les conditions de la production et la composition des unités résidentielles :

Les conditions de la production se réalisent sur un ensemble de données écologiques - les ressources naturelles (mais aussi de ressources façonnées - particulièrement dans le cas des sociétés tsiganes et des biens produits par les sociétés de contact) à l'aide de techniques appliquées à travers une coopération dans le travail. Il s'agit donc de décrire :

- les données écologiques,
- les techniques utilisées,
- la composition sociale de la coopération dans le travail.

Y a-t-il équivalence (ou non) dans la composition des unités de coopération et les unités résidentielles ? Qu'est-ce qui régit ces formes d'équivalence ou leur absence ? Qu'est-ce que ça induit pour la flexibilité ? Les réponses à ces questions devraient permettre de caractériser des spécificités inhérentes à chaque "type" de nomadisme et d'envisager les causes de ces spécificités. En outre, les possibilités d'accumulation des produits par le stockage et l'échange influencent-elles la flexibilité ?

## 2) flexibilité et pouvoir

Quelles sont les différentes formes et les domaines d'exercice du pouvoir : politique, économique, religieux, rituel... ?

Comment les stratégies matrimoniales et les systèmes d'accumulation des biens s'accommodent-ils des formes de flexibilité ?

Flexibilité et présence ou absence d'une organisation structurée du pouvoir : quels sont les effets sur l'organisation de la production ?

Par exemple, un pouvoir politique fortement centralisé laisse-t-il une place à la flexibilité dans l'organisation de la production ? (activités de production, de commerce, d'échange).

Quelles sont les formes de flexibilité existantes dans le cas de sociétés où il n'y a pas de pouvoir politique institué ?

### 3) flexibilité et relations avec l'extérieur

Comment les rapports avec des sociétés voisines, à travers le commerce, le travail, les conflits et les alliances matrimoniales influent-ils sur les processus internes de flexibilité dans une société ? Secrètent-ils des modifications, voire des mutations sur ces processus internes ?

Y a-t-il des corrélations entre les formes de flexibilité, les systèmes de représentations de ces rapports et les expressions identitaires ?

---

Dans l'étude sur les collecteurs Moken des côtes Sud-Ouest de la Birmanie et de la Thaïlande, J. Ivanoff, après avoir décrit le rôle des facteurs écologiques et technologiques et des systèmes d'alliances matrimoniales, met en évidence - à partir de la présentation d'un mythe - le poids fondamental de l'idéologie et des relations avec l'extérieur pour saisir les phénomènes de mobilité et de flexibilité dans cette société. Ces deux phénomènes apparaissent avant tout comme le fondement pour la sauvegarde de l'identité ethnique.

L'importance des représentations symboliques et des relations avec l'extérieur, structurées chez les Badjos sur l'opposition entre milieu marin et terrien, est également soulignée par F. Zacot pour cette société de pêcheurs d'Indonésie et des Philippines du Sud dont la mobilité et la flexibilité prononcées caractérisent à travers l'histoire leur organisation socio-économique.

Diverses formes de mobilité et de flexibilité chez les chasseurs-collecteurs pygmées Aka d'Afrique Centrale sont mises en évidence par H. Guillaume à travers l'examen des conditions de la production et de recombinaison des unités sociales. La flexibilité - rouage, élément structurant fondamental de cette société - paraît déterminée notamment par la combinaison de quatre facteurs inhérents aux conditions naturelles, techniques et sociales de la production. Les quelques données communiquées sur la nature du pouvoir et les relations des Aka avec des sociétés extérieures font apparaître d'une part la corrélation entre les tendances à l'égalité sociale et la flexibilité et d'autre part le poids de celle-ci dans la forme des rapports développés avec les sociétés d'agro-chasseurs et d'agriculteurs.

Deux textes présentant des populations tsiganes contribuent particulièrement à élargir l'éventail des exemples confrontés. L'originalité des conditions historiques et des formes des rapports entretenus par ces populations avec les sociétés de contact, appelle un approfondissement de cette mise en parallèle avec d'autres sociétés nomades.

L'organisation de la production dans les sociétés tsiganes est déterminée, comme le montre A. Reyniers, par la singularité de leur situation historique : le contact permanent avec des sociétés non-tsiganes. Au-delà de la diversité des activités et des formes de mobilité, sont dégagées trois séries de contraintes communes s'exerçant sur la production et dont résulte une flexibilité structurelle.

P. Williams établit le rapport entre la dispersion planétaire des tsiganes Rom Calderas, leur immersion dans des sociétés différentes, leur mobilité, leur flexibilité et leur capacité à se perpétuer comme entité sociale spécifique.

Les communautés de marins-pêcheurs de l'Atlantique Nord étudiées par A. Geistdoerfer ne peuvent être sans doute considérées comme "nomades" mais révèlent néanmoins des processus de mobilité et de flexibilité qui les différencient profondément des groupes littoraux sédentaires et dont la présentation vient enrichir l'analyse générale de ces

phénomènes. Sur la base des deux propriétés originales des ressources naturelles marines (variables et non maîtrisables, inappropriables) et des contextes économiques et politiques globaux des pêches, sont présentés les systèmes techniques et sociaux, marqués par la mobilité et les stratégies d'adaptation permanente. L'accent est mis sur la transformation, en système économique capitaliste, de la mobilité -contrainte- en flexibilité technique, sociale et économique destinée à neutraliser ce qui devient des contradictions entre "contraintes naturelles" et contraintes de rentabilité économique.

Plusieurs sociétés pastorales du Sahel africain sont prises en compte dans la contribution d'E. Bernus qui élargit la notion de flexibilité à des formes de régulation permanente et différencie deux types de mobilité : cyclique et migratoire. Ces phénomènes sont étudiés dans le contexte exacerbant des récentes sécheresses et dans leur articulation avec notamment les degrés variables de hiérarchisation de ces sociétés.

S'appuyant sur divers exemples de sociétés touarègues, A. Bourgeot aborde en préalable la définition des notions de mobilité et flexibilité, proposant notamment d'identifier la mobilité à un système de déplacements incorporant un ensemble de techniques de production - la mobilité constituant elle-même une de ces techniques. Puis sont appréhendés principalement les corrélations entre organisation territoriale - organisation sociale et le rôle du dromadaire comme élément concourant à structurer un terrain de parcours et un territoire politique et commercial. L'examen du contexte de crise contemporain conduit à mettre en évidence la transformation d'un référent identitaire utilisé par l'Etat comme folklore-marchand et l'apparition d'un "lumpen-nomade"

Certaines des contributions tendent à appréhender la mobilité et la flexibilité comme une donnée, un élément explicatif, d'autres comme une manifestation d'un système économique, un phénomène structurel dont il s'agit d'expliquer les fondements.

A ce stade de la réflexion collective et par delà cette diversité des approches due à des étapes de l'analyse ou des orientations théoriques différentes, il apparaît que le choix des notions de mobilité et de flexibilité a permis de progresser dans l'étude des dynamiques internes en vue d'appréhender les relations entre les sociétés nomades et les Etats-nations ou les processus de transition.

Ce n'est pas pour autant que ces deux notions permettent de particulariser le nomadisme. L'objectif, d'ailleurs, n'est pas de rechercher des éléments communs qui concourraient à définir la "nature" du nomadisme mais d'identifier et d'élaborer des notions susceptibles d'éclairer le fonctionnement des sociétés nomades dans leur diversité et leurs différences.

Circonscrire des éléments communs ne conduit pas d'ailleurs à une équivalence structurelle de systèmes économiques car ces éléments n'agissent pas avec le même poids et de la même manière dans l'ordonnement des structures.

Mobilité et flexibilité sont deux notions pertinentes qui cependant ne détiennent pas une validité opératoire dans l'explication du nomadisme.

Sur la base d'un approfondissement de l'étude des dynamiques internes, cette recherche pourrait s'élargir sur les conditions de la transformation du nomadisme et les mutations de la mobilité et de la flexibilité dans des situations nouvelles, par exemple :

- l'évolution des procès de production et des formes d'appropriation
- l'introduction et le contrôle de technologies nouvelles
- la sédentarisation
- le rapport au travail
- les mutations entre groupes sociaux.

Ces transformations concernent aussi les systèmes de valeur idéologique incluant la problématique de l'identité et des conditions d'apparition des revendications "identitaires" dont ne saurait rendre compte la démarche culturaliste.

A. BOURGEOIS

H. GUILLAUME



**MORILITE ET FLEXIBILITE CHEZ LES NOMADES**

**L'exemple des Moken : Pour survivre vivons flexibles.**

**Jacques IVANOFF**

**(E.C.A.S.E. - ER 298 - C.N.R.S.)**

**PRESENTATION : les données de la mobilité...**

L'espace social dans lequel évoluent les Moken s'épanouit selon un axe Nord-Sud le long des côtes Sud-Ouest de la Birmanie et de la Thaïlande. Les côtes découpées, entrecoupées de mangrove, les quelques 400 îles étalées sur 600 km, de Tavoy (en Birmanie), à la riche et touristique île de Phuket (en Thaïlande), sont l'univers des nomades marins. Entre les îles de Ross (12° de latitude Est) et l'île de Surin (8° de latitude Est) qui sont les deux îles de résidence extrêmes, existent cinq sous-groupes moken exogames. Chacun d'eux est rattaché à une île de résidence principale qui donne le nom "patronymique" du sous-groupe. Autour de ces îles de résidence principale sont éparpillées des petites îles de résidence secondaire sur lesquelles des flottilles s'installent pour la saison des pluies, éloignées des autres pour des raisons d'alliance, d'éloignement généalogique, de pouvoir (concurrence de deux médiums-guerriers par exemple). Les Moken n'ont jamais été plus de dix mille individus bien que, parfois, les récits nous décrivent un peuple de plusieurs dizaines de milliers de personnes. L'aire de nomadisme de chacune des flottilles à la saison sèche est donc très vaste.

Les différents peuples de l'Asie ne se fixèrent pas dans l'archipel se contentant de sillonner ses eaux et de profiter, d'abuser et de chasser leurs habitants de toujours : les Moken. Les nomades n'eurent pas à partager, jusqu'à ces dernières années, leur vaste territoire où ils se dissimulaient, se dérochant au regard de tout étranger. Seuls leurs "tokès" (commerçant chinois), pouvaient les contacter sans difficulté. Ces

derniers échangeaient du riz, du tabac, de l'alcool, des vêtements contre les coquillages, holoturiers ou tout autre produit de la mer pouvant créer un bénéfice. La mobilité des nomades est donc liée à leur petit nombre, à leur répartition en flottilles, à leur vaste territoire, à l'éclatement des sous-groupes à la saison sèche, à l'exogamie des îles et aux présences étrangères. A ces raisons externes d'organisation et d'adaptation aux conditions climatiques et humaines s'ajoutent des raisons internes que nous dévoileront les mythes.

### ...et de la flexibilité.

Les nomades ont résisté et conservé leur mode de vie et leurs croyances, à travers les péripéties de leur histoire mouvementée. Cette survie est la plus grande réussite à mettre au compte de la culture moken et nous verrons que la flexibilité en fut le moteur. Survivre aux marchands d'esclaves, au prosélytisme musulman, aux Anglais, et à leur tentative de taxation donc de sédentarisation, aux missionnaires, aux Japonais qui les regroupèrent autour des mines d'étain durant l'occupation n'est pas une mince affaire, et cet exploit, inégalé dans la région, aurait dû donner aux Moken une reconnaissance et un rôle plus important.

Mais voici que, depuis peu, s'affirment deux puissances dans l'archipel : la Thaïlande et la Birmanie. Les Moken se trouvent confrontés à des problèmes insolubles tels les frontières, limitant leur mobilité, les cartes d'identité, l'installation de "colons" sur "leurs" îles, sans compter les problèmes d'idéologie posés par les choix politiques divergents des deux pays, et auxquels les nomades ne comprennent strictement rien. Ce qu'ils comprennent parfaitement, par contre, ce sont les bâtiments militaires qui croisent dans leurs eaux en les menaçant, les rançonnant. Quand les autorités voulurent protéger leurs frontières, elles se trouvèrent confrontées au peuple des îles. Devant la non violence, le petit nombre et le misérabilisme des Moken, les autorités renoncèrent à s'occuper d'eux, à leur reconnaître un rôle politique. Ce relatif désintérêt leur donna un dernier répit. C'est la flexibilité qui permet aux nomades de survivre sans abandonner les biens les plus précieux de leur culture. L'arrivée des

colons sédentaires, les contraintes administratives, policières et culturelles que les puissants exercent sur les Moken, les saisons, forcent les Moken à une certaine souplesse et perméabilité. Les degrés d'élasticité de cette flexibilité de la culture sont, là encore, déterminés par des moyens et des limites données dans les mythes.

### I - UNE MOBILITE FONCTION DES SAISONS...

Les pluies qui s'abattent de mai à octobre rythment la vie des habitants de l'Asie des moussons et donnent aux Moken un mode de vie semi-nomade : elles transforment des nomades en sédentaires. Cette mousson qui règne en souveraine incontestée durant plusieurs mois est mal supportée par les nomades car c'est une période de disette et d'épidémie. Dès le mois d'avril on songe à élever, au sommet des plages, des maisons sur pilotis, qui, de temporaires tendent à devenir permanentes. Ces maisons que les Moken appellent eux-mêmes des poulaillers n'ont aucune valeur affective et sacrée à la différence de leurs bateaux qui requièrent toute leur attention et tous leurs soins. Les bateaux, conçus pour durer de nombreuses années, sont bien les demeures principales des nomades. Ils peuvent atteindre onze mètres de longueur et sont conçus pour abriter une famille nucléaire. Tout, à bord, est prévu pour assurer l'autarcie (réserve d'eau, cuisine, cale aux provisions...). A la mobilité des flottilles s'ajoute la mobilité des différentes cellules, indépendantes si besoin est, qui la composent.

L'alternance des saisons exercent des forces contradictoires mais cependant complémentaires sur la société : force centrifuge à la saison des pluies et force centripète à la saison sèche. Les sous-groupes éclatent à l'arrivée des beaux jours en flottilles. Chacune de ces flottilles, placée sous l'autorité d'un *potao*, un ancien, correspond à une famille étendue. Elles possèdent chacune leur aire de nomadisme propre dans laquelle elles se déplacent plusieurs mois. L'éclatement et la dispersion de la saison sèche créent une mobilité maximale, permettant de produire et de se protéger du monde extérieur. Seule, la saison des pluies peut regrouper les nomades. Alors, pour survivre à la sédentarisation, les Moken ont besoin d'unité et de solidarité face à un extérieur, humain et naturel, menaçant.

L'unité éclatée du sous-groupe se reconstruit à l'approche des pluies, autour d'une hiérarchie religieuse placée sous les ordres du chamane et leader. Hiérarchie et solidarité du groupe réuni sont les conditions nécessaires de la sédentarisation où l'intégrité psychologique du nomade est mis à rude épreuve. En effet, la terre est pour les Moken un lieu de résidence des bons et surtout des mauvais esprits, un lieu où aucune mobilité ne leur permet d'éviter les contacts.

Cette force centrifuge s'organise dans un premier temps autour des poteaux aux esprits, présents sur toutes les îles de résidence "autorisées", c'est-à-dire sanctionnées par la tradition. Sur toutes ces îles, existe une montagne, habitat-symbole des génies des lieux. Au cinquième mois lunaire, une grande fête réunit les flottilles autour de leur chamane. Elles participent au drame qui renoue les nomades à leur histoire, à leurs croyances. C'est le moment privilégié pour l'observateur. Apparaissent alors, les véritables clés permettant de comprendre le fonctionnement de la société. Les anciens reprennent leur rôle religieux et leurs responsabilités sociales, des tabous apparaissent. La mer est tabou, la forêt est tabou. Sur l'étroite bande de sable non tabou, l'union entre monde "d'en haut" et monde des hommes va se réaliser. Ce bout de terrain sacré, entre terre et mer, devient un microcosme où le groupe puise les forces nécessaires à son nomadisme et à son éclatement. L'espace dans lequel évolue les nomades, d'horizontal devient vertical.

Les tabous de la forêt et de la mer nous montrent à quel point la société moken est contradictoire. Ni terriens, ni véritablement marins, les Moken se sont créés un espace particulier, à cheval sur deux mondes. Les liens qui par ailleurs les attachent aux tortues (terminologie de parenté, métaphore pour le mariage, parenté mythique...) sont symboliques de leur mode de vie. Les Moken, nomades marins : certes oui, mais ils ne vont jamais en haute mer, ils ne pêchent pas si ce n'est un peu au harpon, ils ne possèdent que très peu d'esprits de la mer, et n'ont développé ni cosmologie, ni littérature orale importante sur la mer. Cependant, ils vivent dessus et sont malheureux sur la terre, indispensable pourtant à la collecte de tubercules, à la coupe des arbres... Elle est un lieu redouté, demeure des génies et des peuples sédentaires. Les Moken sont les gens de

"l'entre-deux" et leur mobilité sur une île ne s'exerce que dans un espace somme toute assez restreint, du haut des plages à la fin du platier. C'est dans cette zone que prennent place leurs principales activités: collectes sur estran et sur le haut des plages où ils déterrent des ignames, "le riz des Moken"...

### ...de l'économie...

Les Chinois, seuls, purent voir un intérêt à la culture nomade, intérêt économique, cela va sans dire. Ils furent les tokès des Moken et le sont encore. Ils allaient à la rencontre des Moken, intermédiaires obligatoires, pour leur échanger du riz contre toutes sortes de choses : coquillages, perles, nids d'hirondelles, holoturines... Ceci n'allait pas contre le principe moken voulant que de la mer provienne la nourriture. En effet, ils plongeaient (et plongent encore) pour obtenir la monnaie d'échange leur permettant d'acquérir le précieux riz. Maintenant, ce ne sont plus les tokès qui suivent les Moken mais l'inverse.

Les tokès épousèrent et épousent des femmes Moken (allant jusqu'à prendre quatre femmes), basant leur emprise sur des liens de parenté. Actuellement et bien que les tokès aient un devoir de protection des nomades, le système économique des Moken, basé sur l'échange, et leur adaptation (à) des nouvelles techniques comme le moteur, les placent dans une situation de dépendance absolue vis-à-vis de celui-ci. Criblés de dettes, toujours en manque d'essence, de pièces de rechange, d'alcool, les Moken sont totalement dépendants du tokè qui, peu à peu, les sédentarisent, les transformant en petits employés, dans les mines d'étain par exemple. Leur mobilité est de plus en plus liée au bon vouloir des tokès. Jusqu'alors, on laissait aux nomades leur liberté de mouvements car la fidélité des Moken à leur commerçant chinois était totale, et ils revenaient toujours chez ce dernier rapporter les produits de leur collecte. Mais la concurrence des nouveaux venus aux techniques plus performantes, l'avitilissement dû à l'alcool sont en train de détruire les fondements de la relation tokès-Moken et clochardisent les nomades dans le monde des sédentaires. Les tokès sont la plus grande concession, un des points de tension maximale de la flexibilité, au monde des sédentaires.

...des échanges matrimoniaux...

Nous verrons que les éléments structurants de la société sont des éléments mythiques, cachés et conservés comme des biens très précieux. Il existe, bien sûr, d'autres règles régissant le fonctionnement des relations entre les individus. Il est difficile de savoir si ces règles se sont greffées après le mythe/histoire pour organiser une nouvelle communauté ou si les germes de cette organisation étaient dans le mythe.

Le nomadisme n'est pas un vagabondage sans but. Chaque flottille possède sa propre aire de nomadisme. Les mouvements entre flottilles et sous-groupes sont fonction de l'exogamie des îles et de l'uxorilocalité. Pour se marier il faut posséder un bateau, instrument de la mobilité et de la production, donc de "confort" du couple. Il faut choisir son conjoint, disent les Moken, *Lapot abit*, "un peu éloigné", cette distance étant aussi bien généalogique que spatiale. La circulation des flottilles des différents sous-groupes et leurs relations sont basées sur la nécessité d'échanger des conjoints. On rend visite aux parents partis vivre dans un autre sous-groupe, aux garçons partis vivre chez leurs femmes... et les jeunes gens en âge de se marier, peuvent se rencontrer. Les règles d'exogamie et d'uxorilocalité sont donc essentielles. Mais ces deux règles sont les plus facilement "bousculables" par les groupes majoritaires.

Les réseaux d'échanges matrimoniaux et l'aire de nomadisme fondent comme neige au soleil, et d'exogames les sous-groupes deviennent endogames. La politique d'assimilation des Birmans fait fuir de nombreux Moken qui se réfugient dans d'autres sous-groupes. Deux sous-groupes du nord ont disparu mettant en péril la mobilité permise par les échanges matrimoniaux. La génération actuelle peut encore suivre une certaine exogamie puisque les conjoints sont pris dans les flottilles de "réfugiés", anciennement donneurs de femmes. Mais dès la génération suivante, le fonctionnement traditionnel des échanges matrimoniaux disparaîtra irrémédiablement. On peut donc, d'ores et déjà, affirmer que dans une génération ou deux, le nomadisme et la mobilité auront disparu, et la flexibilité comme politique de survie cédera sa place à une intégration totale.

...et du mythe

Le nomadisme de certaines populations est le résultat d'événements historiques, il peut avoir des raisons économiques ou socio-économiques. Pour les Moken, il est la conséquence d'une "faute originelle" qui n'est peut-être que la traduction mythique d'un événement historique. Cette faute et la condamnation qui s'en suivit, dont le récit est jalousement gardé au fond des mémoires des anciens est admise de tous et acceptée par les générations successives. Le récit est l'histoire des Moken, leur spécificité qui les différencient de l'Autre et préserve leur identité. Les Moken ne seraient-ils que de pauvres hères condamnés à la mendicité, au nomadisme par leur manque de force morale et de structuration sociale ? C'est l'image que les différents observateurs ont retenu des nomades et nous ont transmise. Seule la langue pouvait avoir un intérêt quelconque, et le mode de vie, si étranger aux sédentaires, n'avait qu'un aspect folklorique. Jamais un auteur ne s'est demandé quelles étaient les motivations profondes poussant un peuple entier à se déplacer. Non, les Moken n'étaient victimes que de leur pauvreté culturelle et morale, de leur passivité face aux envahisseurs.

Ils ont cependant résisté à toutes les formes de dominations qui, nombreuses, se sont présentées. Ce qui peut paraître "errance" a un mobile, la pauvreté culturelle et matérielle a ses raisons dont la moindre n'est pas de se protéger contre les autres en leur donnant une image de soi inspirant pitié, compassion et donc mise à l'écart. La souplesse de la structure sociale, la faculté de prendre et d'absorber le nécessaire aux peuples dominants pour vivre sans perdre ses racines, la flexibilité, est le résultat du regard que les Moken posent sur leur propre histoire, de l'image qu'ils offrent au monde extérieur. Cette image et cette idée puisent dans le mythe la force suffisante pour assurer la permanence de la société.

## II - DU MYTHE COMME REFERENCE ET EXPLICATION

La geste des ancêtres forment le plus souvent la trame des récits dont certains ont encore une influence. Les contes, mythes et épopées que les observateurs n'ont pas su faire éclore (car persuadés de leurs non existence) sont la plus grande richesse des Moken qui ne possèdent ni les splendides costumes des autres peuples, ni les grandes manifestations aux rites spectaculaires. Le plus important de ces récits nous offre le privilège de participer intimement à la vie du nomade, nous permettant de jeter sur le monde l'oeil critique du Moken. Pourquoi les Moken se déplacent-ils (mobilité) sans raison apparente ? Pourquoi refusent-ils toute accumulation de biens ? Pourquoi se considèrent-ils comme pauvres et inférieurs à tout autre (ce qui est à mon sens la flexibilité poussée à son point extrême, les revendications étant pratiquement nulles, la perméabilité aux influences étrangères n'étant pas retenues par des barrages sociaux, culturels...) ?

### Histoire et histoire

Autrefois, racontent les anciens, tous les Moken vivaient réunis autour de leur grande reine Sibian. Elle retenait les Moken à terre et refusait pour elle la vie sur les bateaux. Elle était la gardienne des traditions, de l'isolement, et des attaches terrestres de l'ethnie. C'était l'âge d'or des Moken où les invocations de la reine suffisaient à faire vivre le peuple. Un jour, pourtant, une voile se dessina à l'horizon et un Malais débarqua : Gaman. Ce dernier, issu du monde des sédentaires, du monde culturel et "civilisé", fut choqué par la vie très "primitive" des Moken. Il leur donna des vêtements et surtout du riz sans lequel aucune culture n'est digne de ce nom en Asie du Sud-Est. Les Moken entrèrent donc dans le monde civilisé du riz et dans une économie d'échange dont ils sont encore dépendants.

Gaman tomba éperdument amoureux de la reine et bientôt les noces furent célébrées. Gaman passa sa nuit de noce sur le bateau de ses

beaux-parents et, dans la nuit, il se retourna vers sa jeune belle-soeur, Ken, qu'il prit pour femme. Sibian la reine qui ne put accepter cette infidélité chassa les Moken de son territoire les condamnant à l'errance perpétuelle. L'âge d'or était terminé et voilà les Moken livrés à eux-mêmes sur la mer. Leur condition, déclara Sibian, sera la même que celle de l'ancre de leurs bateaux : perpétuellement mouillée et sèche. Pour bien marquer sa condamnation d'une manière définitive et pour en laisser une marque indélébile, Sibian décréta que les bateaux auraient deux échancrures. Ainsi et de nos jours encore, un Moken sur un bateau non échancré, n'est pas un vrai Moken. Symbolisant leur condition, les échancrures, qui deviendront référent identitaire, sont décrites comme étant "la bouche qui mange et l'arrière qui défèque". Le cycle infernal d'ingestion/défection auquel furent condamnés les Moken, les obligea à errer sur la mer pour y trouver leur nourriture quotidienne. Mais la colère de la reine ne s'arrêta pas là et elle condamna, symboliquement, sa jeune soeur à être immergée dans la mer *lamo ken*. Le préfixe *la*, couramment employé dans les contes et récits chantés, tombe en langage quotidien. Nous obtenons *mo ken* soit le nom de l'ethnie actuelle.

### Les conséquences

Ainsi le nomadisme des Moken est fondé idéologiquement sur une condamnation qui génère un rejet accepté et vécu comme une faute originelle. Le cycle ingestion/défection est le moteur de leur mobilité. Séparés de leur reine et de ses bienfaits, la pauvreté et le travail seront désormais leur lot. Les Moken ne sont donc pas des marins d'origine, même si on les appelle les "hommes de la mer", en anglais, en malais, en thaï... Ils ont appris les techniques de navigation et de construction qui évoluèrent selon les relations qu'ils entretenirent avec leurs voisins (les bordés de coques de stipes deviennent planches, la voile est devenue moteur...). Mais jamais les échancrures ne disparaîtront si ce n'est avec le dernier Moken. La mer sera donc la source nourricière des Moken ce qui est encore vrai à deux exceptions importantes près : le riz et les tubercules. Mais nous avons vu qu'ils plongeaient pour obtenir la monnaie d'échange nécessaire pour obtenir ce riz et les tubercules sont partie de

ce monde de "l'entre-deux" que les Moken se sont construit. On a parfois tenter de convertir les nomades à la culture du riz mais, bien que ces derniers en reconnaissent les avantages (plus de dépendance envers les commerçants sans scrupule), ils n'ont jamais pu demeurer à terre plus d'une saison. La non-accumulation de biens liée aux paroles de la reine fait des Moken de pauvres gens ne voulant pas changer de condition. Tout ce qui pourrait contribuer à enrichir les nomades, et donc à remettre leur spécificité mythique en cause, est rejeté. Ainsi ils ne sont pas devenus pêcheurs, n'ont emprunté aucune technique (les nasses et les filets par exemple) permettant une quelconque accumulation. Non, les Moken conservent leurs harpons qui leur permettent de se défendre et d'améliorer l'ordinaire. Ils se comparent parfois à des chiens car, comme eux, ils mangent tant qu'ils le peuvent ne laissant, dans la mesure du possible, rien traîner.

Le poids de la faute originelle et la condamnation, enfin, empêchant toutes velléités d'affirmation, de domination, de respect envers soi-même, d'appropriation territoriale, permirent la survie. Les Moken se situent au-dessous de tous les autres peuples et de leurs représentants considérés comme des *alay adah* des "grands hommes", flattant ainsi l'orgueil et la bonne conscience paternaliste des dominants. Tout est accepté par les nomades tant que les deux signes de reconnaissance culturelle ne sont pas touchés, à savoir les échancrures et le nom de l'ethnie. La flexibilité ne peut donc exister que lorsque les influences ne sont pas contraires aux principes structurant la société des nomades.

### III - LA FLEXIBILITE, OU, QUAND LA REALITE NE HEURTE PAS LE MYTHE.

#### Dominés et dominants

Ainsi Gaman et Ken en fondant par leur péché les éléments de permanence de la société nomade, en lui donnant ses limites irréductibles ont forgé le destin des Moken. Les condamnations de la reine réactualisées, transmises et acceptées à travers les générations permirent à la société

de survivre. Ces primitifs sans intérêt ne dérangeront pas les fiers Malais musulmans, qui se contentèrent d'en faire des esclaves. La fuite, seule, donnaient à ces derniers une chance, et de là provient leur réputation d'être insaisissables. Dans un premier temps, les Moken firent leur le proverbe "pour vivre heureux vivons cachés".

Devant la mobilité insupportable et la flexibilité permettant au Moken de passer au travers des filets de l'administration et des religions monothéistes, certains essayèrent la force. Les Anglais, tout d'abord, pour recenser et taxer les nomades, ce qui fut un échec. Les Japonais eurent beaucoup plus de succès, mais armés jusqu'aux dents, ils regroupèrent les nomades dans les mines les faisant travailler comme des esclaves. Le dialogue des deux sociétés était impossible et les Moken ne seraient plus si l'invasion japonaise avait été plus longue. Le nomadisme était alors strictement interdit. Les Anglais, aidés par les Moken qui connaissaient l'archipel mieux que quiconque, chassent les Japonais, et voilà les Birmans, sombres, mystérieux, inconnus et farouchement sédentaires. Ils deviennent vite l'ennemi principal des Moken. La jeune "union birmane" doit centraliser un pays éclaté en dizaines d'ethnies irréductibles et même si les Moken ne sont pas violents et ne peuvent saper l'autorité de l'Etat, ils n'échappent pas à la poigne de fer des autorités. Ces dernières ont maintenant les moyens de contrôler les personnes et les frontières : armes à feu, vedettes militaires, administration, scolarisation... Les colons arrivent en force sur les îles, la scolarisation est plus que conseillée... La rapidité et la violence de ces étrangers ont eu raison de la flexibilité moken qui n'eut même pas le temps de jouer son rôle.

Le chamane moken leader du groupe se présentera comme un "chef de village" pour les thaïs, soit le plus bas niveau de la complexe hiérarchie thaïlandaise. Il décrira la Birmanie comme un pays peuplé de monstres assoiffés de sang et il se mettra sous les ordres de tout galonné, quelque soit son rang. Il y a ainsi pour les Moken, des "grands hommes" n° 1, 2, 3... Cependant dès que les velléités de dirigisme de ces grands hommes se fera pesante, les Moken s'en iront discrètement, un jour, au lever de l'étoile du matin, en Birmanie où le même système de relation se reproduira. Cependant, les choses sont plus sérieuses là-bas. Le chamane

est "élu" représentant des Moken et a des devoirs administratifs. Les tracasseries (papiers, obligation de recevoir les autorités...), les exactions de la police et de l'armée et le fait que, finalement, ni la volonté ni le nombre ne permettaient aux nomades de mettre en péril "l'union birmane", ont fait disparaître les Moken de la scène politique. Mais l'inconsistance de la structure sociale des Moken (nous parlerions de flexibilité) n'empêcha pas les Birmans de coloniser et de bloquer le nomadisme. Ainsi, les deux sous-groupes du nord sont sédentarisés et de nombreux Moken réfugiés fuient vers les sous-groupes plus méridionaux, mettant en péril les règles de la société.

Les missionnaires se heurtèrent aux principes de la société moken. Ils s'accordent à trouver les nomades doux, habiles, serviables, bref c'étaient de "bons sauvages". Ils voulurent les sédentariser pour les scolariser et les transformer en petits agriculteurs. Ils entreprirent de transcrire la langue et arrivèrent même à traduire l'évangile selon St Mathieu. Mais leur patience et leurs bonnes intentions furent totalement vaines. Les Moken, qui les avaient jusque là écoutés avec déférence, repartirent pour leurs pérégrinations, au grand dam des missionnaires qui n'achevèrent pas leur "œuvre". Ils introduisirent dans la culture nomade des notions, celle de "dieu" par exemple, qui fut traduite par "thida", un terme venu du sanskrit, repris par les siamois et que les missionnaires ont imposé aux Moken. Le terme existe encore mais est devenu un superlatif accolé aux noms des grands ancêtres.

#### Perméabilité des croyances...

Les croyances moken tolèrent donc beaucoup d'influences étrangères mais jamais le groupe ne se convertit au christianisme, au bouddhisme ou à l'islam. Les "gin" musulmans apparaissent dans les prières, les "thida" sont nombreux, les "phra" (bonze bouddhique) apparaissent de temps à autre. Les croyances moken ne sont pas exclusives, loin de là. Ils rendent propices ce qu'ils pensent pouvoir les déranger. Ainsi, même avec les esprits étrangers, les Moken sont flexibles. D'ailleurs, une partie de la grande fête leur est consacrée. Cette flexibilité dans les croyances donne

l'illusion aux autres peuples d'avoir influencé la société moken. Flattés, les maîtres du moment deviennent tolérants.

Il y a des limites que la société ne peut dépasser. Je prendrai l'exemple de la tortue. Les Malais considèrent les Moken comme des infidèles, mais cependant proches d'eux par les croyances (bomo par exemple, les médiums malais que les Moken ont également), par le mode de vie de marins et par la langue (il y a intercompréhension entre les deux groupes). La cohabitation fonctionne assez bien et les Moken sont prêts à jouer le rôle que les Malais leur donneront. Mais les Moken adorent les tortues auxquelles ils sont liés et dont ils ont besoin pour leurs grands rituels et les Malais n'ont pas le droit d'y toucher. Il y a là, un antagonisme irréductible, et quand les Malais s'approchent, le premier réflexe des Moken est de cacher ce qui rappelle qu'ils sont des inconditionnels de la tortue. Si un Malais musulman voit un Moken se régaler de la délicieuse chair des tortues, son attitude envers le nomade changera. De primitif, parent, éloigné et malchanceux, le Moken devient un infidèle commettant des actes sacrilèges, et, quelle que soit la flexibilité des nomades, il n'y aura plus grand chose à faire pour éviter l'affrontement.

### ...et de la langue

L'apprentissage de la langue du plus fort est la première flexibilité et la condition *sine qua non* de la survie. Il faut parler la langue des dominants, les comprendre et les flatter. Le moken est une langue d'origine malayo-polynésienne et de nombreuses croyances communes lient les Malais aux Moken. Tous les membres du groupe parlent et comprennent le malais. La tendance fléchit en faveur du thaïlandais qui devient, pour la jeune génération, la deuxième et même parfois la première langue. La langue moken possède donc une certaine perméabilité puisque sur un corpus de 1430 mots moken on trouve 465 mots d'origine malaise, 70 mots d'origine thaïe et 29 d'origine birmane...

Il existe en Thaïlande des petits manuels qui essayent de faire saisir aux instituteurs le problème du bilinguisme comme source de

différence à faire disparaître. Ces manuels sont un effort sans suite pour intégrer les nomades désireux de s'installer en Thaïlande. Quant à la Birmanie qui est confrontée au plus grand nombre de Moken, elle les sédentarise avec une politique de scolarisation dure. Les Moken se trouvent devant un choix dramatique. Pour des raisons politiques, ils se doivent de choisir un camp. La Thaïlande et sa langue leur sont plus proches mais c'est en Birmanie que se trouvent leurs résidences. Le proverbe "pour vivre heureux vivons cachés" ne peut plus s'appliquer face à l'installation irrémédiable des Birmans dans l'archipel et se transforme en "pour survivre soyons flexibles". Mais la flexibilité se transforme de plus en plus en une reddition sans condition.

### Flexibilité et mariage

Les femmes moken sont belles. Ce jugement n'émane pas de l'observation d'un ethnographe voyeur car tous les peuples qui croisèrent les nomades voulurent prendre leurs femmes et se marier. Gaman a succombé le premier aux charmes de la reine ouvrant la porte à une longue tradition d'intermariages entre Moken et Malais, Moken et Thaïlandais... Les Malais, quand ils chassaient les Moken comme esclaves, cherchaient avant tout des femmes et le souvenir de ces chasses est conservé dans certains contes. Les Chinois tokès prirent des femmes Moken pour renforcer leur main mise sur les nomades. Le problème des intermariages est assez compliqué car il met en jeu énormément de données culturelles. Les Moken, et, en premier lieu les femmes, acceptent avec leur fatalité coutumière, héritée du mythe, l'intrusion d'étrangers dans leur système de parenté. Notons tout de suite que la mortalité masculine étant beaucoup plus forte que la mortalité féminine nombre de veuves, vivant dans des situations difficiles, sont assez satisfaites de pouvoir épouser en deuxième noce un étranger. Souvent les pauvres Birmans ou Thaïlandais vont chercher une femme chez les Moken, leurs moyens étant insuffisants pour prendre femme dans leur propre groupe. Tous ces intermariages ont permis une certaine solidarité entre les dominés et les dominants. Cette flexibilité dans les échanges matrimoniaux est bien acceptée de part et d'autre, et est l'assurance d'un réseau d'entraide plus que jamais nécessaire.

## CONCLUSION

La mobilité est la garantie d'une certaine sauvegarde des aspects traditionnels de la société. Elle puise ses raisons et sa force dans le mythe qui conditionne la vie de nomade et lui donne une spécificité. Quand la mobilité devient problématique avec l'arrivée de "colons", avec ce qui paraît être une hémorragie du continent, la flexibilité devient primordiale car elle seule, peut contenir les velléités d'assimilation des dominants en les flattant et en leur faisant jouer un rôle de protecteurs paternalistes. Le proverbe "pour vivre heureux, vivons cachés" est le proverbe de la mobilité qui se transforme avec l'évolution historique des groupes en "pour survivre, soyons flexibles".



**MOBILITE ET FLEXIBILITE**  
**LE CAS DES BADJOS, NOMADES DE LA MER**

**François ZACOT**

Cet article est une présentation générale de la société Badjo, nomades de la mer, vue sous l'angle des concepts de mobilité et de flexibilité. Par mobilité, et pour ce qui concerne cette population, nous entendons le déplacement dans l'espace de la mer (des flottilles et des individus) ainsi que des individus à l'intérieur des structures sociales ; par flexibilité nous comprenons : la souplesse, la "non rigidité" appliquées aussi bien aux structures sociales qu'aux techniques économiques.

Avant d'analyser les deux concepts à travers trois grandes rubriques, donnons un bref descriptif de la société Badjo.

Les Badjos sont disséminés dans toute l'Indonésie, aux Philippines du Sud, où ils sont appelés Badjaus ; d'autres populations maritimes nomades vivent au sud de la Malaisie (Bodu) et à l'ouest de la Thaïlande (Moken).

Démographiquement la population Badjo est difficilement évaluable. Les villages Badjos peuvent atteindre jusqu'à deux mille habitants et plus ; ces villages ne sont pas toujours exclusivement Badjos ; quand ces villages sont côtiers, d'autres populations y vivent parfois dans une partie du village, avec leur mode de vie, plus terrien. Les villages Badjos sont habituellement bâtis au-dessus de l'eau, loin du rivage jusqu'à une distance de deux cents mètres. Ainsi, tous les déplacements s'effectuent en pirogue.

La famille nucléaire est la base de l'organisation sociale mais l'unité de résidence est presque toujours la famille étendue (famille nucléaire, grands-parents ou oncle, cousin, etc...).

La société Badjo n'est pas structurée hiérarchiquement, bien que les Badjos du village de Torosiadje -où a été menée la seconde et principale phase du travail de terrain, Indonésie Célèbes du Nord- ont connu une division de la société en deux classes : les nobles et les gens du commun, *laha langga* et *laha titinna*. Ce principe hiérarchique appartient certainement à la société Gorontalo (région où se trouve le village de Torosiadje) ou à la société Bugis à laquelle la société Badjo a emprunté de nombreuses caractéristiques culturelles et ceci en raison des liens étroits et des alliances privilégiées entre les Bugis et les Badjos.

La société Badjo est une société égalitaire dans laquelle la différenciation des rôles entre hommes et femmes est peu marquée.

Mis à part un chef de village, très rarement Badjo, qui organise administrativement le village, la vie coutumière est régie par un conseil de la coutume -comprenant six membres- avec à sa tête un chef de la coutume *kepala adat*. En matière de morale et de réglementation sociale, une série d'amendes (monnayées) sanctionnent l'infraction aux interdits protégeant la femme et la maison. Le mariage en tant qu'union et surtout la descendance, sont valorisés et même encouragés grâce à deux moyens légaux que le jeune couple peut utiliser pour contrer l'opposition éventuelle des parents : l'un est le *ningkolo*, le prétendant s'introduit dans la maison de la fiancée et s'assoie sur le sol ; l'autre est le rapt.

La vie sociale dans le village est dominée par un système de visites continuelles : visites domestiques (demande ou offre de denrées, de biens...) ou tout simplement visites conviviales.

Les Badjos sont tous pêcheurs. Quelques uns pratiquent en même temps, sous forme de bazar, le commerce de biens divers en faible quantité. La cueillette est également une activité importante pour l'économie Badjo.

Islamisés, les Badjos ont conservé leurs croyances animistes et leurs pratiques shamanistiques. Ces croyances s'organisent autour d'offrandes de nourritures rituelles faites par le shaman à la force du mal. Les esprits agissants sont surtout ceux de la mer, supposés être Badjo.

Le devenir des Badjos dépendra du type de relations qu'ils entretiennent avec l'extérieur, ce qui est en dehors du groupe et du village.

La réalité de leurs relations avec le milieu marin est prouvée par le projet des administrations gouvernementales locales : aucune intention d'agir sur la dynamique sociale, les techniques économiques etc..., mais simplement de tenter de les faire résider sur terre.

#### MOBILITE ET FLEXIBILITE : ROLE DE L'HISTOIRE, IMPORTANCE DU MILIEU.

Les deux concepts de mobilité et de flexibilité ont d'abord une dimension historique en ce qui concerne les Badjos.

L'éclatement dans l'espace Sud-Est Asiatique de ce peuple démontre sinon les trajets (inconnus dans le détail) du moins les distances impressionnantes parcourues à bord de grandes pirogues -2 500 km- si l'on tient compte du fait que le sud de la Malaisie fut une étape commune de leur pérégrination et que des Badjos/Badjaus ont atteint le nord des Célèbes et le sud des Philippines (1).

Historiquement cette mobilité, dont on ignore les causes, a pris différents aspects selon les flottilles et selon les cas : un nomadisme pratiqué dans une aire géographique précise et pour une certaine période avant un départ ou une sédentarisation ; une fixation sur les rivages d'une région soit en village, soit en guise d'aire de stationnement des pirogues-maisons ; soit encore par un voyage de certains Badjos qui choisissent encore de rejoindre d'autres villages Badjos en vue, parfois, de s'y installer.

Ce dispersement, cette mobilité aux dimensions gigantesques et qui

---

1 - La datation la plus ancienne concernant les nomades de la mer en ASIE est 1511 par les récits des voyageurs Européens. En 1521 Magellan aux Philippines du Sud nota la présence des Badjaus.

prend plus l'allure d'un exode qu'un simple déplacement de nomades, rend la recherche anthropologique délicate. Vouloir cerner la culture Badjo signifierait étudier systématiquement tous les groupements Badjos (la plupart non recensés) et distinguer les emprunts culturels faits aux autres populations coexistant avec les Badjos ou ayant eu des contacts avec eux. Les résultats d'une enquête ne peuvent être généralisés à l'ensemble des nomades de la mer.

Cette mobilité a évolué dans le temps. Depuis près d'une génération, pour certains Badjos, les flottilles (2) se sont fixées sur des rivages et une sédentarisation s'est effectuée. Des maisons sur pilotis sont devenues petit à petit l'habitat principal de la plupart des Badjos.

Ceci appelle quelques réflexions. Ce passage d'un "habitat mobile", exigü, à une habitation qui n'est plus propre aux Badjos apparaît-elle comme un changement, un bouleversement notoire dans le mode de vie nomade des Badjos ?

Deux remarques sont à faire. D'abord la vie dans les maisons, toujours bâties sur l'eau, n'a pas remis en question le mode de vie et les valeurs Badjos. La structure sociale de base -la famille nucléaire- n'a fait que changer d'espace de résidence. Les rapports sociaux, les techniques économiques n'ont guère changé.

Il faut ajouter, pour ce premier point, que tous les déplacements dans le village sont faits en pirogue, et que le temps passé dans ce moyen de locomotion est très important. D'ailleurs, il est frappant de noter l'analogie entre l'intérieur des maisons et celui des pirogues. Les Badjos eux-mêmes soulignent cette analogie.

Ce changement de résidence, et c'est la seconde remarque, n'a pas altéré le mode de vie Badjo car autre chose est primordial dans la culture Badjo : le milieu, la mer. La relation au milieu, malgré le

---

2 - La taille des bateaux utilisés autrefois était bien supérieure à celle des pirogues actuelles (Leppa) ; le nombre de passagers également. Selon certaines sources (citées par J. Fox), il s'élevait jusqu'à trente passagers.

changement de résidence, n'a pas varié ; ainsi que tous les niveaux de fonctionnement de la société : économique, social, religieux.

Si bien qu'on peut émettre l'hypothèse suivante : il y a flexibilité (ici au niveau du changement de résidence) tant que l'adaptation se fait à l'intérieur des conditions fondamentales de la culture Badjo, tant que le rapport au milieu n'est pas remis en cause.

Ainsi on peut distinguer deux types de relations au milieu, de nature différente :

L'une est fonctionnelle. Le système économique, les croyances etc... intègrent l'environnement marin (écologie, faune...), s'appuient sur lui. Les processus de production, de consommation, les techniques en rapport, la structure des croyances sont étroitement liés à la nature du milieu.

L'autre est de spécificité. La mer, l'eau (en tant qu'élément) a toujours été le lieu de résidence, l'élément avec lequel les Badjos ont établi des relations privilégiées, d'élégibilité (il faut signaler que cette adaptation est aussi d'ordre physique). Nous verrons que cette élégibilité est exprimée dans leur langue : elle existe en même temps que l'opposition, et même le rejet, matériellement et symboliquement, de l'élément terre. C'est donc en dehors de tout rapport fonctionnel qu'existe également une dépendance des Badjos par rapport au milieu marin.

Ainsi, la société Badjo est structurée sur la base d'un élément, d'un milieu. On peut dire que (pour les raisons citées plus haut) c'est plus l'existence, la réalité de la relation au milieu qui est vitale que ses caractéristiques, sa spécificité ou même la nature de l'environnement marin. Les Badjos ont plus structuré l'opposition entre milieu marin et terrien que le milieu marin dans lequel ils vivent.

Nous verrons comment, considérés dans leur milieu écologique, géographique, les Badjos ont, en même temps qu'une grande mobilité sociale et géographique (compte tenu de l'étendue de ce milieu) une organisation sociale et économique flexible à certains niveaux. Considérés dans le contexte d'un

changement de milieu, cette flexibilité ne peut s'évaluer puisque d'une part ce cas de figure est rejeté par la majorité des Badjos, et que d'autre part, les quelques Badjos qui exploitent des jardins le font depuis peu de temps et n'ont pas abandonné leur mode de résidence marin.

L'histoire du peuple Badjo, sa mobilité, ont forgé sa vision du monde. Cette manière de se situer face à l'extérieur est, en soi, un point de vue, une analyse Badjo si l'on peut dire, de l'état de flexibilité de la culture Badjo. Elle indique le mécanisme culturel intériorisé face à toute situation dans laquelle la flexibilité entre en ligne de compte.

Deux termes Badjos servent à différencier le Badjo du non-Badjo : ce sont *Sama* et *Bagai*.

Le *Sama* est la personne Badjo. Ce terme définit les Badjos en tant que groupe ethnique et souligne l'appartenance. Même si ce terme est d'origine différente de *sama* en Indonésien (= même, identique, semblable) les Badjos, en rapprochant les deux termes, en soulignant leur ressemblance du point de vue du sens (le premier est un nom, celui des Badjos ; le second une qualité, un état) insistent par cet emprunt sémique sur le caractère d'identité entre deux Badjos (3). Le sens indonésien (même) a été utilisé pour conceptualiser et donner un fondement légal à la cohésion sociale chez les Badjos et à la renforcer.

*Sama* est un terme d'appellation entre Badjos. Le *Bagai* est le non-Badjo, c'est tous les autres peuples. Dans la vie de tous les jours les Badjos utilisent le terme *Bagai* pour parler d'une personne d'un village voisin, ou d'une autre population. Même si on connaît son nom l'évocation d'une personne non-Badjo se limite à l'emploi du terme *Bagai*.

L'idée contenue dans cette antinomie des deux termes est : le peuple Badjo est uni et homogène, contrairement aux Bagais qui regroupent une multitude de peuples différents les uns des autres.

---

3 - Il faut remarquer cependant que identique en Badjo se dit *sasama* ou *dadarua*.

Les objets aussi peuvent être qualifiés de Sama ou de Bagai : le but est de faire référence à leur propriétaire et ainsi d'opposer le Sama au Bagai.

Qu'est-ce qui différencie un Sama d'un Bagai ?

Le Bagai "*tikka ma dara*" = vient de la terre, d'en haut. Dans la mentalité Badjo être un autre groupe ou vivre sur terre revient au même puisque les gens de la mer sont les Sama. Enfin, on est Badjo quand on connaît le *baong Sama*, la langue Badjo.

De même, le terme *Aa* signifie les gens, une personne, un étranger, mais n'est appliqué qu'aux Bagai ; il est utilisé à la place du mot Bagai pour les désigner. Car le Badjo réfléchit ainsi : tout ce qui n'est pas Sama est Bagai et comme les *Aa* ne sont pas Sama (ne sont pas définis ethniquement) ils font partie des Bagai.

La crainte du monde Bagai est transmise aux enfants Badjos par l'utilisation à leur égard, comme pour les mettre en garde, de cinq termes : *bagai*, *motor* (petit bateau à moteur faisant escale dans le village et transportant des passagers vers d'autres villages et vers la ville de Gorontalo), *suntik* (injection faite par le médecin de passage), *sangant* (la nuit), *lando* (orage, tempête). Les trois premiers termes (les plus utilisés) se rapportent tous au monde Bagai ; les deux autres évoquent une altération du cours normal de la vie cosmique, un danger.

Ces cinq mots sont employés même et surtout lorsque l'événement auquel ils se rapportent ou qu'ils définissent ne se déroule pas.

Cette vision du monde est transmise. Elle se veut chez les Badjos différenciation par rapport aux Bagai. Ainsi, ils ont intégré de nouveaux concepts du monde Bagai (moteur, piqûre) grâce à une flexibilité mais organisée sur la base de cette dualité rigide Sama-Bagai et de sa logique.

Telles sont les valeurs qui fondent la perception Badjo du monde. Nous avons voulu les signaler car elles démontrent, entre autre, le rôle du milieu dans les rapports entre Badjos et les autres populations. Elles définissent le cadre des rapports avec l'extérieur, peu flexible certes, mais indispensable pour la survie de leur culture.

#### MOBILITE ET FLEXIBILITE : ANALYSE.

Après avoir fait un survol de la société Badjo, souligné l'étroite relation des Badjos avec le milieu marin, et indiqué la perception qu'ils ont d'eux-mêmes dans un environnement qui est toujours un territoire étranger, voyons maintenant, à travers trois niveaux, la souplesse de l'organisation sociale Badjo à l'aide des concepts de mobilité et de flexibilité.

Le système de parenté Badjo est un système indifférencié ; le nom de famille est transmis en ligne paternelle, les règles d'alliance sont une addition, non sans aménagements nécessaires parfois, des règles prévues par l'islam et la tradition Badjo.

Il n'y a pas au niveau du mariage, comme chez les Badjous de Semporna (Philippines du Sud) prohibition sur les cousins parallèles du côté paternel ; mais les mariages entre cousins sont fréquents. Chaque génération de cousins germains est catégorisée : du premier degré, du second degré... Les relations entre lignages se resserent dès qu'il y a mariage entre cousins germains car on crée une nouvelle relation de cousins au premier degré. Seul le mariage diagonal est interdit ; le mariage avec la fille de l'oncle ou tante aîné/e doit être suivi d'une réparation (amende).

La relation aîné/cadet prime dans les rapports sociaux et le système d'appellation.

La conception de l'organisation sociale chez les Badjos se combine avec une terminologie à trois niveaux concernant la famille. Elle montre bien la souplesse d'articulation entre les éléments d'une même structure, en l'occurrence : la famille étendue, la famille nucléaire et la vie du village.

La maison ou maisonnée (résidents groupés vivant sous le même toit) peut réunir plusieurs familles nucléaires ou, en règle générale, une famille étendue. Ainsi, les Badjos distinguent-ils : le *danakang* : la famille nucléaire, terme qui veut dire aussi "frère" ; le *bares* : c'est la famille, les liens familiaux, mais qui fait référence aux relations de parenté : *bares teo* = famille éloignée, *bares tutuku* = famille proche ; le *dapparanakang* est la famille dans le sens maisonnée, cercle familial, groupe de personnes vivant sous le même toit quelles que soient leurs relations de parenté ; ce terme fait référence à l'espace de résidence. Le village Badjo est en quelque sorte un grand *bares* compte tenu de la forte endogamie dans les villages ; une troisième catégorie désignée par les Badjos met l'accent sur ce qui, en dehors de toute considération des liens de parenté, unit un groupe de personnes, grâce au sentiment de famille, à la cohésion, même si dans la réalité ces personnes sont parentes : c'est le *dambarisan*.

Il faut retenir que, géographiquement, l'eau sépare les maisons et donc renforce, en principe, l'entité de la maisonnée et donc de la famille étendue. Quelles sont les incidences des visites perpétuelles sur le rôle, la fonction et le statut de la famille nucléaire ?

La famille nucléaire fonctionne, en quelque sorte, sur deux plans : dans la maisonnée elle fait partie d'une part, de la famille étendue (dans le système de droits, d'obligations, de responsabilités...) dont elle est la base, et d'autre part aussi, du village ; ensuite elle joue le rôle d'unité assurant la descendance, l'éducation, la prise en charge des enfants même si pour ces derniers domaines la famille étendue contribue fortement et naturellement à la tâche. L'unité de la famille étendue "cohabitant" presque avec les visiteurs n'est pas remise en cause.

Ainsi le manque de clivage entre les unités sociales (clivage conceptuel et non pratique), la personnalité à facettes et les responsabilités multiples de chaque individu, rendent possible ce mode de vie Badjo. Malgré la souplesse, la flexibilité du cadre social et l'absence de contrôle, se perpétue pourtant ce qui pour le Badjo est essentiel : la protection à caractère ethnique de la femme et de la maison.

Car, et c'est là une nouvelle forme de malléabilité, ou plutôt de manque de rigidité dans l'organisation sociale Badjo : la maison n'est pas seulement un bien, une propriété protégée (interdits et amendes) mais aussi une plaque tournante des relations sociales (à défaut de place de village ou de rues, bien que les rencontres se font aussi en pirogue). Sa fonction se fait à deux niveaux, elle joue sur deux volets en principe contradictoires : la stabilité, la protection et l'ouverture, le changement, le renouvellement.

Le système du choix de résidence est une caractéristique importante de l'organisation sociale Badjo.

Plusieurs raisons entrent en ligne de compte pour expliquer sa souplesse : d'abord le fait que tous les villageois sont liés entre eux par un degré ou un autre de parenté ; ensuite cette souplesse est permise grâce à celle des structures sociales et économiques.

La résidence, comme le prévoit la coutume, est, après le mariage, généralement uxorilocale bien que, pour des raisons économiques ou de convenance du moment elle puisse être virilocale. Dans l'île de Nain (Est de Célèbes du Nord ; première phase du terrain) souvent, pour de jeunes mariés, elle est alternativement chaque année virilocale et uxorilocale. La résidence matrilocale peut cesser lorsque le couple décide de vivre seul et qu'il en a les moyens. Un enfant ou un célibataire peuvent élire domicile chez leurs grands-parents (maternels ou paternels) qui le prennent en charge et l'éduquent.

A l'intérieur d'une famille étendue la flexibilité de l'organisation peut être illustrée par le fait que tous ses membres ont le même droit ; par exemple celui pour un gendre d'utiliser tous les biens d'une maisonnée au même titre que ses beaux-frères et d'avoir les mêmes droits sur les biens hérités par ceux-ci. Cette mobilité dans l'espace (choix du lieu de résidence, ainsi que le système de visites dans le village) se double d'une mobilité au niveau social et qui l'explique.

Car, grâce à ce choix très ouvert, l'appartenance à un groupe, à une famille change à chaque génération ; de plus, comme l'individu peut changer autant de fois qu'il le désire, le groupe lui-même est en continuel changement.

C'est à ce niveau que la sociologie Badjo suggère des notions intéressantes. Considérons les de plus près.

En règle générale, un point est souvent controversé en ce qui concerne les sociétés cognatiques : est-ce que des groupes sociaux peuvent être basés sur une parenté non linéaire ?

Le problème de la constitution du groupe est posé : un type de groupement relativement stable existe en dépit de la dissolution et de la constitution de ces groupes ; qu'ils soient résidentiels (groupe de descendance dans l'espace) ou bien des unités de production.

La parenté n'est pas la seule base d'éligibilité des membres d'un groupe. A partir du cas Badjo on peut dire que, du fait de la circulation des personnes et du système de résidence (lui-même alternant et/ou changeant) aucune parenté (groupe de descendance) ne peut se cristalliser dans l'espace. On peut résider, une fois marié, aussi bien chez son père, dans la maison voisine, qu'à l'autre bout du village. Deux autres variables sont à prendre en compte :

- l'espace disponible pour construire une maison.
- l'endogamie au niveau du village entraîne des relations de parenté à des degrés divers entre tous les villageois.

En raison de cette endogamie, la parenté entre automatiquement en ligne de compte dans l'affiliation d'un individu à un groupe mais n'en constitue pas la règle. En plus de ces caractéristiques il faut noter, dans l'originalité de la sociologie Badjo:

- des relations de voisinage prenant parfois la forme de brefs réseaux d'échanges (nourriture, services...) de travaux, de tâches collectives (aller chercher de l'eau à la rivière...), d'expéditions de pêches etc....

- ces relations ne sont pas préférentielles, ces activités pouvant ne regrouper aucun membre du voisinage ; alors que dans d'autres cas il peut y avoir des groupes d'activité dont les membres appartiennent au voisinage et d'autres pas.

On a donc à faire à des groupes qui se constituent et se défont et dont le critère de recrutement n'est pas fixe. C'est sur la base de cette flexibilité sociale et, nous allons le voir, économique, que le système social fonctionne.

Le système économique Badjo est structuré sur la base d'une économie de subsistance. Essentiellement : la pêche. Ainsi, la capture du poisson est-elle destinée à la consommation de la maisonnée et à sa vente dans le village. Quelques Badjos possèdent une plateforme extérieure, pratiquent le séchage du poisson et le vendent à des commerçants faisant escale dans le village en petits bateaux. Une série d'activités de cueillettes caractérisent l'économie Badjo : d'abord celle du tripang (concombre de mer) revendu à des commerçants chinois ; les coquillages à nacre ; les oeufs de tortues sont déterrés sur les rivages aux alentours du village ainsi que (pour le village de Torosiadje) les oeufs des oiseaux Maleo que ces derniers enfouient dans le sable des plages pour la couvée.

Toute activité éphémère, lucrative, que le Badjo peut faire est envisagée par lui. Tout ce qu'il peut chasser, cueillir, pêcher sur le moment, entre bien dans le type de démarche économique des Badjos dans laquelle il n'y a aucun projet d'action économique, de fructification, de stockage de biens ou de nourritures. Toute nourriture acquise (par capture ou monnayée) est consommée dans l'instant. Du fait même des structures sociales, de la faible différenciation des rôles, il n'y a pas de spécialisation économique des individus mais plutôt adaptation de tous les individus au milieu.

Les pêches sont pratiquées à la ligne, sans canne, pour une durée variable : une journée, une nuit, trois jours, une semaine, et à des distances diverses. Elles sont individuelles. Celles au filet se font en équipe de trois à six personnes ; aucun territoire de pêche ni de droit hérité ne la réglementent.

De manière générale, au niveau de la vie économique du village on peut distinguer : d'une part les tâches collectives, à caractère social, concernant le village ou une famille mais menées collectivement, d'autre part des activités économiques proprement dites, avec profit et rémunération quelque soit sa nature, dominées par la libre entreprise, l'individualisme qui n'exclut pas une assistance économique et une cohésion sociale au niveau du village.

Les groupes (tâches et pêches collectives par exemple) se constituent spontanément et durent le moment de l'action ou de l'expédition, ensuite chacun se joindra à un nouveau groupe. Aucun lien de quelque nature que ce soit ne détermine le fait que X ne pêche qu'avec Y, ou préférentiellement avec lui. Ainsi cette caractéristique est corroborée par l'analyse faite par les chercheurs ayant travaillé sur les Badjaus des Philippines du Sud.

Tous les types d'associations sont possibles mais toujours pour une faible durée. Les résultats quantitatifs du système de production sont négligeables et concernent quelques individus dans le village.

Par contre il existe une activité économique tournée des villageois vers le village, sans but d'accumulation mais qui resserre le tissu social car elle induit une dynamique des relations entre villageois.

Tout Badjo, homme ou femme, enfant ou adulte peut, après une acquisition de certains biens (cueillette...) le vendre dans le village. Cela peut aussi bien être des oeufs de tortues, le poisson, des fagots de bois (pour le foyer), des branches de cocotiers servant à brûler la coque de la pirogue pour l'alléger, des gâteaux, de l'eau douce rapportée de la rivière

et vendue dans le village, etc... Il suffit de circuler avec ces biens pour être sollicité par les habitants de leur maison.

Ainsi, tout individu, au moment où il désire et pour une brève période, peut devenir producteur d'un bien quelconque. Aucun système n'organise les principes de production, d'offre ou de consommation, ou encore de la division du travail.

Cet esprit de libre entreprise vient s'ajouter aux contacts et aux multiples visites entre villageois. En fait c'est une manière supplémentaire de multiplier les relations et de renforcer la cohésion sociale.

Il faut signaler que les échanges de nourriture lors des visites, sont contractés entre maisonnées sans prescription ; aucune notion de groupes d'échange n'entre en ligne de compte.

L'absence d'unité de résidence se retrouve au niveau économique par l'absence d'unité de production instituée, fixe.

On peut dire que : l'individu est très mobile à l'intérieur d'un cycle de formation et de décomposition de groupes.

Cette mobilité ainsi que le manque de rigidité des structures sociales font la caractéristique de l'organisation sociale Badjo.

Les concepts de mobilité et de flexibilité dans le cas des nomades de la mer devraient être envisagées aussi au niveau de l'identité à travers le type de résidence et de l'histoire.

La société Badjo représente une entité culturelle et linguistique indépendante de toute terre ou de pays. Il y a deux notions d'espace inscrite dans la personnalité socio-spatiale Badjo. D'abord l'espace parcouru pendant leur nomadisme (mobilité) et également celui relatif au fait que pour les Badjos d'autres villages Badjos existent ailleurs ; ensuite celui défini par le village (stabilité), notion nouvelle pour eux.

La première notion est rattachée à l'histoire des Badjos, à l'instabilité.

La seconde stabilise des domaines culturels et détermine une étroite relation -sinon la superposition, l'identification- entre différents niveaux : spatial (village toujours situé dans un contexte culturel régional non Badjo) ; linguistique (le village étant le seul lieu où la langue Badjo soit parlée) ; social, politique, historique et culturel.

QUELQUES AUTEURS DE REFERENCES

1 - DAVID SOPHER :

The Sea Nomads, 1965, Singapore, Lin Bian Han, Government Printer.

Travail à partir de matériaux sur les Nomades de la mer en Asie du Sud-Est et qui a trait à la culture et à l'histoire des Nomades de la mer en Asie. Avance de nombreuses hypothèses, analyses ouvrant de nombreuses perspectives de recherches (techniques, migrations, culture...). Ouvrage de référence.

2 - H. ARLO NIMMO :

domaine : Philippines du Sud.

. Relections on Bajau history, Philippines Studies.

Réflexions qui font suite, reprennent et complètent certaines hypothèses de Sopher.

. The Shaman of Sulu, 1975, Asian Pacific Quarterly, II, I, 9.

. You will remember us because we have song for you : Philippines Studies, Jan. 1978, N° 1.

Réflexions sur le shamanisme, l'importance des rêves et des chants Bajau. Rapporte avec fidélité et une sensibilité (importante ethnographiquement pour ce type de terrain) les coutumes Bajau. L'exposé de ses matériaux met en relief l'originalité de la sociologie Bajau ainsi que l'authenticité de la relation entre l'observateur et la société Bajau.

3 - CLIFFORD SATHER :

domaine : Philippines du Sud.

. Literary form in Bajau laut riddles, in Sarawak Museum Journal, vol. XXIII, N° 44.

. There was a boy : a Bajau laut prose Narrative from Sabah, in Sarawak Museum Journal, vol. XXIII, N° 44.

Articles traitant de points particuliers de la culture Bajau (devinettes, stèles funéraires, chants) et permettant d'établir, entre autres démarches, des comparaisons avec les Badjos d'Indonésie sur ces plans.

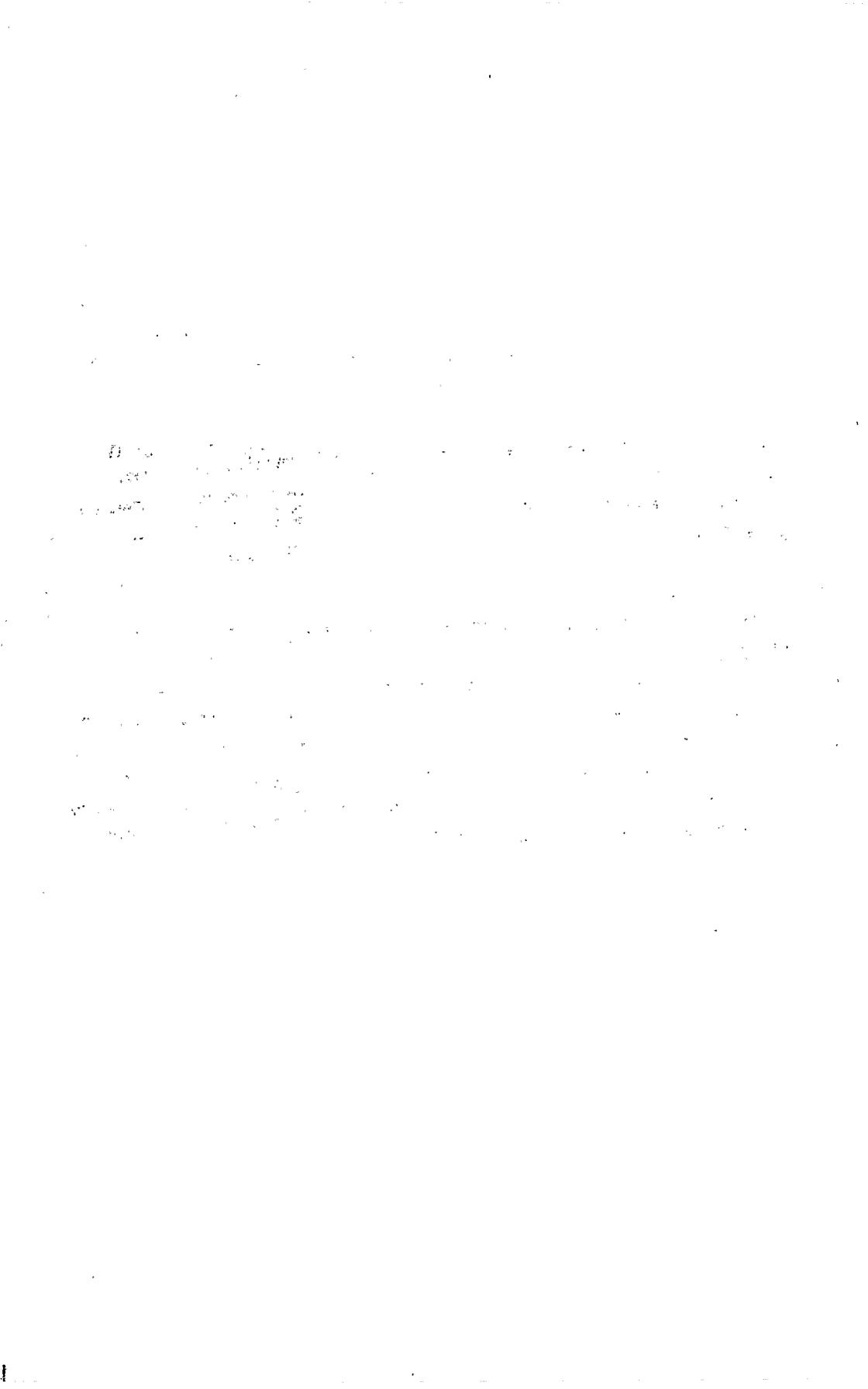
. Bajau laut : in Lebar, Ethnic Groups of Insular South East-Asia, New Haven, HRAF Press, vol. 2, 1975.

Brève présentation des Bajau dans les grandes lignes : habitat, parenté, etc...

4 - JAMES J. FOX :

. Notes on the southern voyages and settlements of the Sama-Bajau, in Bijdragen, vol. 133.

Relève des éléments historiques indiquant la présence de Bajau dans les mers d'Indonésie orientale (Timor, Roti...). Dates, noms de villages, itinéraires, perception des Bajau par les populations locales à cette époque. L'auteur démontre que les Bajau ont franchi des espaces importants qui leur firent atteindre Timor, au 18e siècle, et ceci dans le cadre de la pêche au tripang (bêche de mer).



MOBILITE ET FLEXIBILITE CHEZ LES CHASSEURS-COLLECTEURS PYGMEES AKA

Henri GUILLAUME

(O R S T O M - Département H)

"..... Si on leur a causé quelque forte vexation, ils quittent le pays : nul ne les voit, on n'en entend même plus parler, car ils vont très loin sous la discrète forêt...." (Crampel, 1890).

"..... Connaissant admirablement la forêt dans un très grand périmètre... ils sont très mobiles et sont presque insaisissables" (BRUEL, 1911).

"..... La troisième race, celle qui nous intéresse, s'appelle Babingas ou Yadingas, peuple timide et sauvage et resté inabordable pour l'Européen à cause de sa vie nomade et de son extrême mobilité en forêt" (DOUET, 1914).

"..... Il n'y a pas lieu de s'étonner de la rapidité avec laquelle les Babingas décampent d'un endroit, avec armes et bagages, pour aller se fixer temporairement à des distances souvent considérables" (BERTAUT, 1936).

"..... Les Babingas fabriquent peu d'objets... objets qui par leur maniabilité et leur légèreté conviennent à des gens qui sont en déplacement perpétuel" (DE LARMINAT, 1936).

"..... Ils se glissent dans le fourré avec une souplesse de félin, décochent une flèche sur l'ennemi, et disparaissent sans avoir éveillé le moindre bruit.... A force d'épier, l'on apercevra bientôt quelque forme effrayée, à l'instant où elle disparaît dans l'ombre du bois..." (SCHEBESTA, 1940).

De telles citations pourraient être multipliées. Explorateurs, administrateurs coloniaux, ethnographes mais aussi populations qui leur sont voisines ont toujours caractérisé les pygmées par notamment leur extrême mobilité, trait générique d'identification des sociétés nomades. Associé à l'aspect impénétrable de la forêt et à leur mystérieuse petite taille, ce caractère d'insaisissabilité -voir de quasi-invisibilité - a engendré dans le cas des Pygmées, depuis leur mention dans les écrits pharaoniques du IIIe millénaire avant J.C., des propos légendaires où ils apparaissent monstres troglodytes ou cavernicoles, pré-hommes, êtres tenant à la fois de l'humain, de l'animal et du surnaturel dans cet espace forestier par essence sauvage.

Après la présentation de quelques données générales et des caractéristiques techniques et sociales des activités d'acquisition des subsistances, les formes et les facteurs de mobilité et de flexibilité chez les Pygmées Aka et leurs interactions (qui donnent lieu ici à une seule introduction qui nécessitera de plus amples développements) seront analysés à travers les conditions de la production et de recomposition des unités sociales.

Le cadre de cet article ne permettra que d'aborder l'examen de ces processus dans les domaines du pouvoir et des relations avec les sociétés extérieures.

## I - LE PEUPEMENT AKA - SON AIRE D'EXTENSION

Les Aka (mò.áká/bà ou ou bí.áká)<sup>1</sup> sont une des populations pygmées composant les "Babingas", terme généralement utilisé dans la littérature pour désigner les pygmées de l'Afrique Equatoriale Occidentale. N'ayant fait l'objet que de quelques recensements extrêmement fragmentaires, leur nombre est difficile à évaluer (30 000- 40 000 ?).

---

<sup>1</sup> - l'aka est une langue bantoue rattachée à la zone C10 de la classification de Guthrie ; elle comporte deux registres toniques (deux tons simples et deux tons modulés).

Les Aka peuplent une vaste aire (85 000 km<sup>2</sup> environ) qui comprend la zone forestière centrafricaine de l'Oubangui à la Sangha et s'étend au sud, en République Populaire du Congo jusqu'au cours moyen de la Likouala aux Herbes (cf. carte I). Ils côtoient sur cet espace une vingtaine d'ethnies d'origine bantoue et oubanguienne.

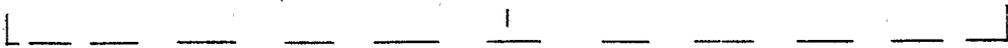
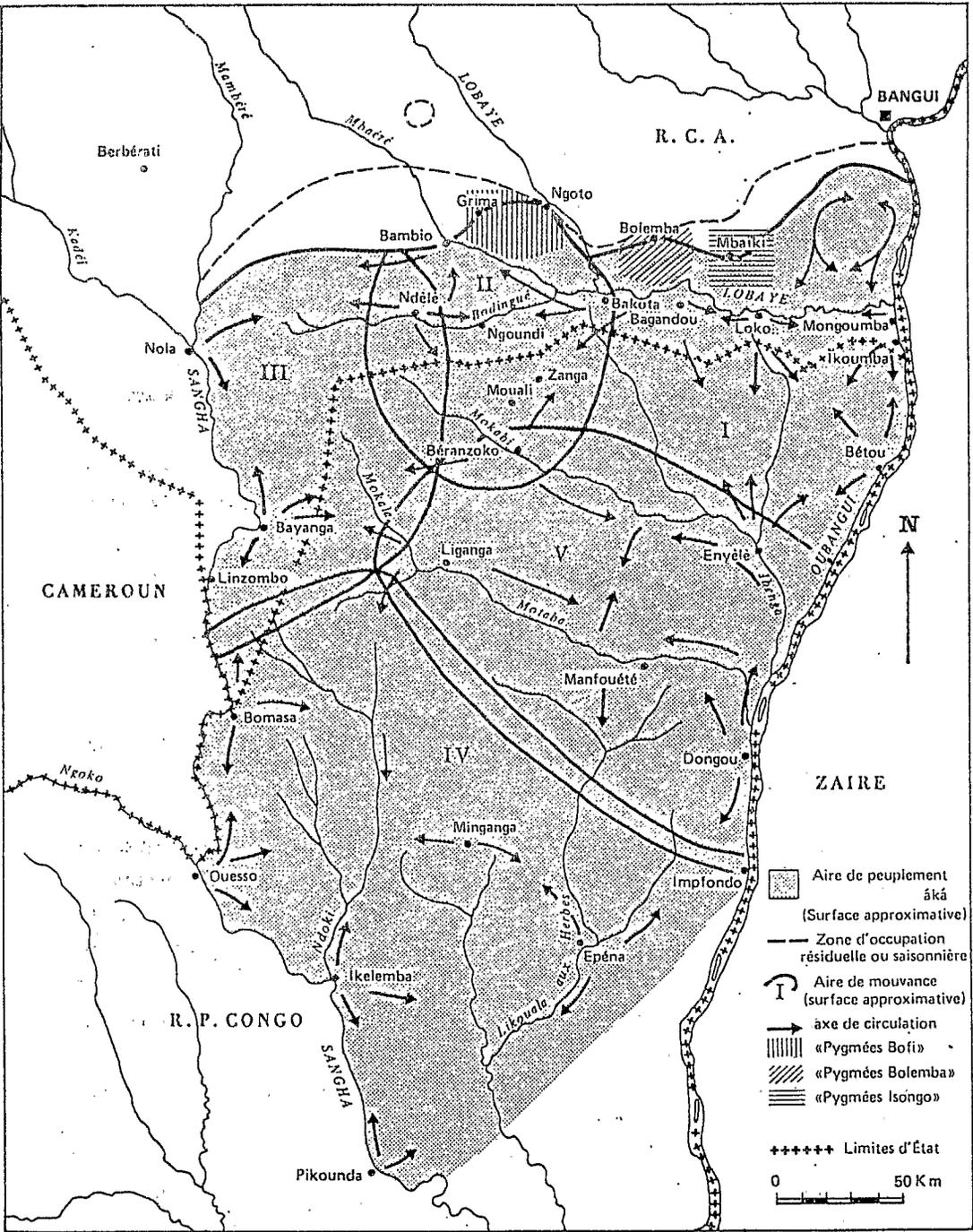
Cette aire de peuplement est couverte par la grande forêt dense, humide et semi-décidue. Le réseau hydrographique est abondant. Ce milieu forestier correspond à ce que l'on appelle habituellement un "écosystème généralisé" dont les caractéristiques seront présentées plus loin.

Le climat est de type tropical, à deux saisons : une saison sèche de décembre à février et une saison des pluies de mars à novembre avec un ralentissement des précipitations en mai et juin et un maximum en août, septembre et octobre (pluviométrie moyenne annuelle : 1750 mm). La température moyenne est de 25°C avec une amplitude annuelle très faible (2°C) ; l'humidité relative est très élevée tout au long de l'année.

## II - CARACTERISTIQUES TECHNIQUES ET SOCIALES DES ACTIVITES D'ACQUISITION DES SUBSISTANCES

Les subsistances produites traditionnellement par les Aka sont constituées par des ressources spontanées, c'est-à-dire non domestiquées. La plupart proviennent de la chasse et de la collecte. En effet, la pêche, en dépit des potentialités offertes par le réseau hydrographique, est très limitée ; quant à l'agriculture, elle ne figure pas dans le dispositif technologique des Aka. Ce dernier d'ailleurs fort dépouillé en supports matériels ne comporte pas non plus la métallurgie, donnée qui sera fondamentale pour comprendre les rapports entretenus par les Aka avec d'autres sociétés.

Les ressources (produits agricoles notamment) issues d'une part des échanges avec les sociétés de contact et d'autre part du travail salarié lié au processus de sédentarisation et d'intégration en cours dans diverses régions seront prises en considération plus loin.



## 1 - La collecte

. activité principalement féminine. Comme chez de nombreuses sociétés de chasseurs-collecteurs, la division sexuelle du travail n'est pas cependant aussi tranchée qu'on la présente parfois. Les hommes participent en effet aux activités de collecte (de manière même exclusive dans le cas de la récolte du miel des abeilles *Apis Mellifica*) mais les investigations conduites par les femmes sont beaucoup plus régulières et systématiques.

. porte sur un large éventail de ressources végétales et animales : feuilles comestibles, fruits pulpeux, grains oléagineux (*Irvingia*), champignons, tubercules (ignames), chenilles, termites, tortues, crustacés, miel.... Nombre d'entre elles sont saisonnières (notamment les chenilles - août à octobre - et le miel d'*Apis* - mai et juin) mais il n'y a pas de période creuse. Etant donné la variété des produits et le nombre des espèces exploitées, la collecte contribue largement à l'alimentation tout au long de l'année (des données quantitatives sur un échantillon suffisamment large manquent malheureusement).

. intervient quotidiennement dans un rayon de 2-3 kms autour du lieu de résidence. Cette distance augmente lorsque les femmes accompagnent les hommes à la chasse au filet. Elles collectent alors durant le parcours pour rejoindre la zone de chasse et entre les battues.

. repose généralement sur des procès de travail de forme individuelle. Bien que souvent pratiquée en groupe, la collecte nécessite rarement la coopération de plusieurs personnes. Corrélativement, ses produits circulent et sont partagés dans un cercle habituellement restreint : la famille conjugale et le campement.

. contribue notablement à l'approvisionnement en denrées alimentaires (une part croissante des végétaux consommés aujourd'hui par les Aka est cependant constituée par des produits agricoles obtenus auprès de leurs voisins) mais est l'objet d'une valorisation sociale limitée. Elle

est peu associée à la vie rituelle et cérémonielle qui est largement dominée par les hommes et souvent liée, par contre, aux activités cynégétiques. La seule collecte donnant lieu à un rituel important (le mò.bandi) est la récolte du miel d'Apis qui, précisément, est exclusivement masculine.

## 2 - la chasse

. activité essentiellement masculine. Ici encore, la répartition sexuelle des tâches ne signifie pas cloisonnement absolu. Les femmes contribuent à la poursuite et à la capture de petits mammifères (notamment lors de l'utilisation du "filet-bourse", tobà), à la surveillance des pièges et à la conduite des battues au filet (rabattage du gibier). Leur rôle reste cependant marginal, d'autant plus que leur participation à la chasse au filet, principal moment de leur intervention, relève, on le verra, d'une situation assez nouvelle (fin du XIXe siècle-début du XXe).

. repose sur différents outils : arbalète, pièges, "filet-bourse", sagaie, filet (le fusil, arme toujours détenue par les agriculteurs et seulement prêtée aux Pygmées, est d'un emploi relativement limité).

L'utilisation de ces outils s'inscrit dans des techniques dont la mise en oeuvre s'appuie sur un savoir éthologique raffiné (parcours préférentiels, zones de prédilection, habitudes alimentaires, rythmes d'activités des animaux...). Ces techniques, qui sont parfaitement adaptées aux divers animaux (BAHUCHET, 1978), permettent la capture de l'ensemble des gibiers, depuis les petits rongeurs jusqu'à l'éléphant.

. se déroule sur une surface plus vaste que celle impliquée par les activités de collecte : rayon d'environ 5-6 kms autour du campement. Le mode d'utilisation de cette surface varie selon les techniques de chasse. Les chasses-poursuites à la trace des gros gibiers "ne peuvent s'exprimer en termes de surface mais de distances" (BAHUCHET, 1979). Elles constituent en effet de véritables expéditions de plusieurs jours, voire de plusieurs semaines, qui conduisent généralement les chasseurs à la sagaie à 30-50 kms de leurs campements.

. subit l'influence des variations saisonnières et des différents types de forêt (par exemple, la pratique de la chasse à la sagaie - activité de saison des pluies - s'étend à la saison sèche dans les zones de forêt au sol très humide).

. intervient à travers différents procès de travail, individuels ou collectifs. Leur forme est conditionnée par la nature des outils, les caractéristiques de la population animale et l'état de la force de travail dans les unités de production.

La chasse tend de manière dominante à la coopération dans le travail. Cette coopération peut être plus ou moins étendue mais, en règle générale, les activités cynégétiques nécessitent des groupes de production plus larges que ceux des activités de collecte. La venaison circule par là même dans une sphère plus vaste qui déborde les seules limites du campement et les partages qui suivent immédiatement les chasses expriment les collaborations nécessaires pour l'exploitation du milieu naturel.

. activité socialement valorisée. Les faits de chasse alimentent largement les discussions quotidiennes, animent les veillées et reviennent souvent dans les récits de littérature orale. Les chasseurs valeureux suscitent l'admiration et contribuent au rayonnement de leurs groupes. Le statut de "maître de la grande chasse" (tumá) qui sera examiné plus loin correspond à un pôle de prééminence dans la société.

Les activités cynégétiques s'accompagnent de très nombreuses pratiques magico-religieuses, cérémonielles conduites par les hommes, l'intervention des femmes (que ce soit à travers la participation aux chants ou le jeu de l'arc musical mbítí par exemple) y paraissant moins prégnante.

### III - LES CONDITIONS DE LA PRODUCTION ET DE RECOMPOSITION DES UNITES SOCIALES

Quel est, en préalable et à cette étape de l'analyse, le sens attribué aux trois notions centrales suivantes :

- "mobilité" :

Reprise de l'expression "système de déplacement" (BOURGEOT, 1986), cette notion renvoyant à des phénomènes plus structurels et globaux que celle de "cycle" souvent utilisée pour rendre compte de la mobilité. Le "système de déplacement" est caractérisé par la mobilité géographique mais renvoie également au-delà de cette dimension spatiale à la mise en oeuvre de tout un dispositif (technique, juridique, symbolique) à travers lequel s'opère les rapports des hommes avec leur environnement naturel et ses richesses.

Les facteurs de la mobilité ne se réduisent pas aux seules contraintes écologiques et climatiques. D'autres déterminants peuvent intervenir comme par exemple dans le cas des Pygmées, les rapports entretenus avec les sociétés de contact.

- "flexibilité" :

Cette notion, qui a souvent pour corollaire celle d'"adaptation" dans la littérature sur les sociétés nomades, n'est pas limitée ici aux seules capacités de réponse, d'aménagement face aux dérèglements écologiques et climatiques ou à des situations circonstancielles d'un autre ordre (économique, politique,...).

La flexibilité est inhérente à des phénomènes permanents, organisationnels. Elle s'exerce, en dehors de tout contexte de crise et de déséquilibre, à différents niveaux et dans différents domaines de la société (réalisation des techniques de production, rapports sociaux, organisation du pouvoir,...) dont elle constitue un des rouages, un des éléments structurants (la notion de "mobilité sociale" y est donc incluse). La flexibilité ne peut donc s'examiner, s'évaluer dans un seul moment de rupture, de transformation.

La non équivalence avec l'adaptation ressort d'ailleurs du fait qu'une société peut présenter des formes de flexibilité marquées à différents niveaux socio-économiques et ne posséder que des capacités limitées d'ajustement à une situation spécifique nouvelle face à laquelle une société aux structures plus rigides s'adaptera plus facilement. Il en est ainsi des sociétés pygmées par rapport à de nombreuses sociétés bantoues et oubanguiennes dans le contexte de la constitution des Etats-Nations d'Afrique Centrale, du développement des ramifications étatiques et d'un système économique fondé sur la production marchande. La flexibilité n'est donc pas systématiquement un atout, une force ; elle peut constituer, en certaines circonstances précisément de rupture, un handicap, une faiblesse.

- "adaptation" :

Ce terme sera réservé aux modes de réaction, porteurs de mutations éventuelles, d'une société confrontée à des situations spécifiques nouvelles, temporaires ou durables (aléas climatiques, introduction de nouvelles technologies, insertion dans de nouveaux réseaux de pouvoir,...). Ces processus de tentatives d'accomodation, d'ajustement se fondent sur les potentialités des dynamiques internes de la société, parmi lesquelles les capacités de mobilité et de flexibilité.

1 - résidence et coopération dans le travail

L'étude des formes et facteurs de mobilité et de flexibilité dans le cadre de l'exploitation et de l'appropriation des richesses sauvages et des rapports sociaux à travers lesquels elles s'opèrent passe par l'identification de trois niveaux de l'organisation sociale :

- le campement :

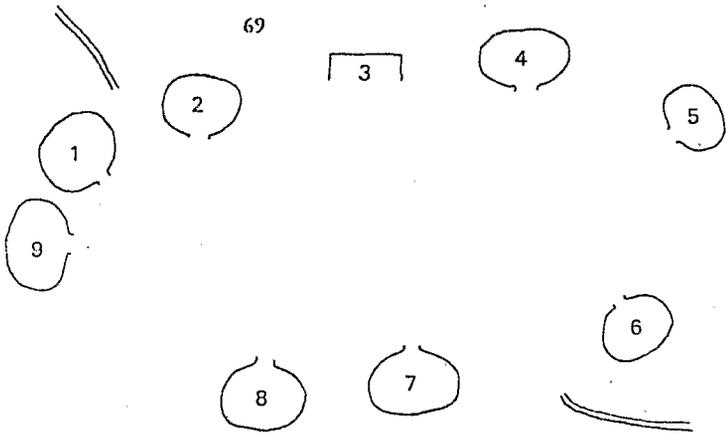
Le campement (lángò, mà.nzàngò) est un groupe domestique constituant une unité résidentielle et correspondant à l'unité de production et de consommation quotidiennes, directes.

Sa taille varie en moyenne de 20 à 30 personnes, y compris les enfants. Il est composé de plusieurs huttes (6 à 10 en moyenne), habituellement disposées en cercle et adossées au fourré du sous-bois.

Son noyau est formé d'hommes appartenant à une même lignée d'un groupe de descendance patrilinéaire et leurs familles. Il s'agit de familles nucléaires, généralement monogamiques, chacune constituant un foyer et possédant sa propre hutte. Les adolescents en âge de se marier se regroupent souvent, selon leur sexe, sous un même abri tandis que les vieux ont l'habitude d'héberger un ou plusieurs de leurs petits-enfants (figures I et II).

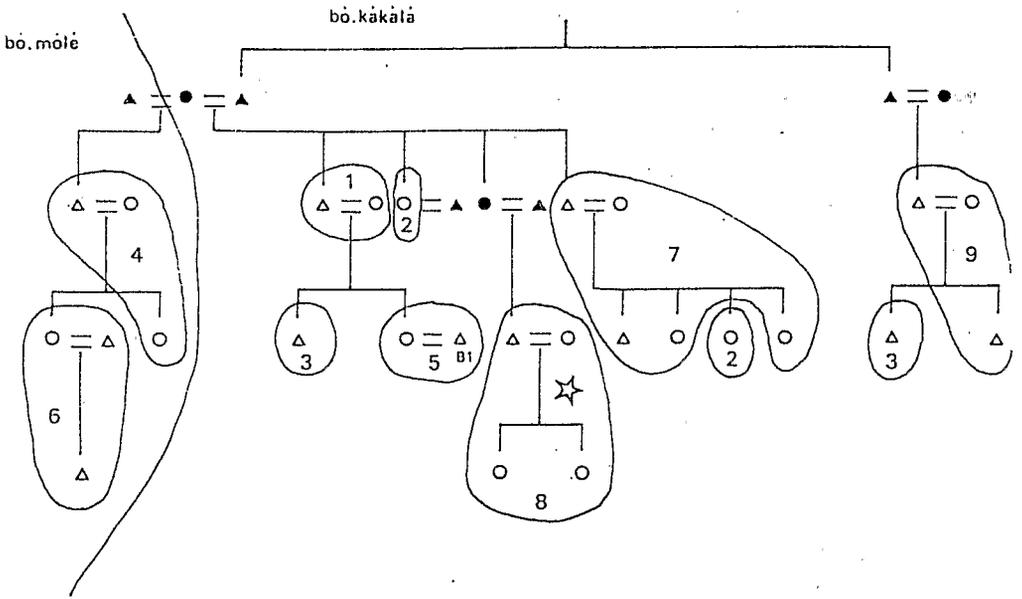
La résidence est en règle générale virilocale après un séjour post-marital dans la belle-famille. Le mariage n'est marqué par aucune cérémonie particulière et il n'y a traditionnellement pas versement d'une dote. Le prétendant lorsqu'il a été agréé par la jeune fille et les siens, vient s'installer dans le campement de sa belle-famille pour plusieurs mois, voire plusieurs années. Ce service post-marital achevé, il regagne son campement paternel accompagné de sa femme et des enfants éventuellement nés de l'union. Au noyau des "frères" viennent donc s'ajouter les beaux-frères pour constituer l'armature du campement. Habituellement aussi, les soeurs veuves viennent habiter chez leur père ou leurs frères qui recueillent également les enfants d'un fils ou d'un frère défunt. La composition interne du campement, dont la variabilité renvoie à une importante circulation des individus, révèle en outre la présence fréquente de parents en visite.

L'idéologie de la virilocalité n'implique pas cependant que le campement soit un groupement typiquement patrilocal : mariage uxoriocal



plan campement Mombanga - C  
camp de chasse (mars 1979)

figure I



▲ ● : décédé(e)

○ : unité d'habitation

3 : n° " "

★ : en visite

figure II

possible, résidence éventuellement matrilocale pour des adolescents de mère divorcée ou veuve. Le choix pour un individu d'une résidence autre que virilocale relève souvent d'une décision personnelle reposant sur des liens d'amitié et d'entente plus forts, avec un campement qu'avec un autre. C'est le cas par exemple dans le campement de Mombangá (figure II) où, pour des raisons de plus grande affinité, un homme a choisi de vivre avec ses demi-frères issus d'un premier mariage de sa mère décédée plutôt qu'avec ses agnats.

Chaque famille conjugale détient l'ensemble des techniques de fabrication qui sont réparties entre l'homme et la femme, la société aka ne possédant pas en effet d'artisans spécialisés. Chacune constitue ainsi l'unité minimale de production et de consommation.

Le fait de fonctionner comme unité de production et de partage ne signifie pas toutefois tendance à la fermeture du groupe local sur lui-même. La vie quotidienne du campement, jalonnée de visites, est menée en étroite liaison avec les groupes voisins, sans parler du flux des individus sur lequel nous reviendrons plus loin.

#### - le groupe de descendance

Les hommes autour desquels est formé le campement appartiennent donc à un même groupe de descendance patrilinéaire. Cette entité parentale est désignée par des termes qui varient selon les zones de l'aire aka :

- dí kándá (Mongoumba, Loko, Bagandou)
- è túká (Mbaiiki, Bolémba)
- mbánzó (Bambio, Ndele, Nola, Bayanga)
- zàngà (Bayanga, Ouesso, Epena)
- è kúlí (Ouesso, Epena)

Nous avons répertorié pour l'instant 118 groupes de descendance dans la forêt centrafricaine et dans des zones limitées du Nord-Congo (alentours de Ouesso et Impfondo). Chaque groupe possède un nom et un interdit alimentaire (è.kilá) dont la transgression paraît courante.

Le groupe de descendance constitue une unité exogamique. L'interdit de mariage porte sur le groupe d'Ego, c'est-à-dire celui hérité du père, ainsi que sur ceux de sa mère et de ses grands-mères ce qui implique une large réorientation des alliances à chaque génération et empêche la constitution d'unités sociales fermées reproduisant des rapports de génération en génération. La mémoire généalogique est par là même extrêmement faible et ne dépasse pas 2-3 générations. Les capacités pour les lignées d'un même groupe de descendance de reconstituer leur apparentement sont très limitées d'autant plus qu'elles font l'objet d'une dispersion spatiale souvent marquée.

Le groupe de descendance ne correspond pas en effet à une unité territoriale, ne conditionne pas l'accès aux ressources naturelles. Chacun s'inscrit cependant dans une aire de mouvance de plusieurs centaines de km<sup>2</sup> où ses différentes lignées sont dispersées et voisinent avec les lignées d'autres groupes de descendance partageant la même aire ou occupant des aires s'imbriquant à celle-ci. Cinq grandes aires ont pour l'instant été circonscrites (carte I). Leurs limites ne présentent aucun caractère de rigidité ; un groupe de descendance représenté sur la frange occidentale de l'aire I par exemple, possèdera des lignées dans la partie occidentale de l'aire II. Chaque aire cristallise cependant la représentation d'un certain nombre de groupes de descendance. Chaque aire est, par ailleurs, subdivisée en sous-aires dont les populations sont en contact permanent selon des axes de circulation.

Unité non territoriale, le groupe de descendance n'est pas non plus une unité économique, politique ou religieuse. Il s'avère également que cette entité est plus un référent idéologique qu'une unité parentale structurellement fonctionnelle. Autrefois néanmoins, il semble que la coopération dans le travail nécessitée par la chasse à la sagaie au gros gibier révélait une certaine tendance à la solidarité, l'entraide de lignées rattachées à un même groupe de descendance.

- la bande

Ce terme, repris dans les écrits sur les sociétés de chasseurs-collecteurs, désigne ici un ensemble constitué habituellement de 3-5 campements et comptant en moyenne 70-120 personnes. Etant donné la composition des campements, plusieurs groupes de descendance patrilineaire sont représentés à l'intérieur d'une même bande

Leur nombre est important si l'on considère les groupes des alliés (principalement : épouses et gendres durant leur temps de prestations dans la belle-famille). Des liens de consanguinité mais surtout d'alliance existent au sein de la bande qui n'est pas une unité exogamique. Le système des interdictions matrimoniales y restreint, cependant, rapidement les possibilités d'y prendre un conjoint. Les matériaux, en cours de dépouillement, donnent environ 15 % de mariages au sein de la bande, 55 % entre bandes régionales et 30 % entre bandes plus éloignées c'est-à-dire résidant à plus de 20-30 kms. La pratique du lévirat, du sororat et principalement de l'échange de soeurs, valorisé et courant, contribuent à renforcer les liens d'alliance entre les groupes locaux concernés.

La bande n'est donc pas un groupe de parenté mais nombre de ses membres sont apparentés. Composée de plusieurs groupes locaux rattachés à différents groupes de descendance, elle ne constitue pas une unité structurée de façon linéaire.

La bande aka présente des tendances à la bande composite dont la nature caractérise la bande chez les Pygmées Mbuti du Zaïre telle qu'elle est décrite par C. Turnbull qui identifie le "territoire" comme le seul élément permettant de définir cette dernière : "Before we can begin to understand what the Mbuti band is, we have to understand the notion of territory, which is effectively the only concept through the band can be defined.... Above all, it is the territory which has bounds, not the band.... Territory represented by an area enclosed by recognizable boundaries, defines and is the symbol of unity of the band" (1966). Si la bande aka ne peut être caractérisée sans tenir compte de ses liens avec

le "territoire" qu'occupe et que partage l'ensemble de ses membres, ce facteur ne peut cependant suffire pour en comprendre la nature. En effet, l'appropriation, l'exploitation collectives de cet espace et l'association des groupes locaux qui y résident sont étroitement conditionnées par la mise en oeuvre d'une technique de production à travers une forme de coopération élargie dans le travail : la chasse au filet.

Si en règle générale, la chasse tend plus que la collecte à la coopération dans le travail, c'est la chasse au filet introduite chez les Aka par les sociétés de contact et en pleine extension depuis environ un siècle suite au renforcement des rapports entre les deux parties - qui détermine la forme de coopération la plus vaste. Bien qu'épisodiquement menée au niveau du campement, elle requiert pour être efficace un nombre de filets et de participants supérieurs à ceux habituellement disponibles dans cette unité (8-12 filets, 20-30 adultes et adolescents). Comparativement, la chasse à la sagaie, dans sa forme la plus collective - la poursuite à la trace du gros gibier durant la saison des pluies - repose sur l'association d'une dizaine d'hommes. La pratique de la chasse au filet déborde donc les limites du groupe local (le campement) et se réalise au niveau de la bande.

Non définie par le champ de la parenté, d'un pouvoir politique ou religieux, la bande correspond à l'unité économique et territoriale où s'opère la forme communautaire d'acquisition des subsistances à travers la pratique de la chasse au filet. Mais la focalisation sur cette contrainte technologique conduit à prolonger l'analyse, que nous ne pourrions développer ici, en considérant les déterminations inhérentes aux rapports entretenus par la société aka avec des sociétés de contact, seules détentrices à l'origine de cette technique.

En effet, il apparaît que ces déterminations qui renvoient à une période historique et à un type de rapport de dépendance sur lesquels nous reviendrons, agissent comme facteur prédominant dans la constitution, la structuration de la bande et, dans une moindre mesure sans doute, de son "territoire". Les campements composant une bande et réalisant donc la coopération nécessitée par les chasses collectives au filet

peuvent présenter des liens d'alliance mais sont surtout souvent liés aux mêmes lignages/segments de lignages bantous ou oubanguiens. On constate également que la configuration du territoire exploité en commun est conditionnée par le pôle d'établissement des "maîtres" et par l'espace forestier que ceux-ci parcourent (notamment dans le cas de certaines populations d'agro-chasseurs bantous qui menaient traditionnellement une vie semi-nomade partiellement forestière et continuent d'entretenir d'étroits contacts avec les Aka).

Il faut souligner qu'aucun nom vernaculaire ne désigne la bande en tant qu'unité spécifique et permanente. La bande est le champ de pratiques sociales et économiques communes aux groupes locaux qui la composent mais sa force d'intégration reste faible (ceci apparaît notamment dans les modalités du processus de fusion-fission décrit plus loin).

## 2 - occupation de l'espace et continuum de fluctuations

Diverses formes principales de mobilité et de flexibilité sont observables au niveau de l'organisation matérielle et sociale de la production :

### - mobilité des campements

qui, en dehors d'événements sociaux comme les deuils à la suite desquels la communauté déménage, se déplacent en moyenne tous les deux mois sur des distances de 3-6 kms. Ces déplacements s'effectuent sur un espace et selon des modalités que nous préciserons plus loin. Parmi les ressources naturelles localisées sur un périmètre en cours d'exploitation, la population animale régresse plus rapidement que le stock de produits végétaux ; il semble donc que ce soit principalement le processus de raréfaction du gibier qui agisse comme contrainte sur la fréquence de déplacement des groupes locaux (BAHUCHET, 1978). On peut ajouter que cette influence est renforcée par la possibilité qu'ont les Aka de s'approvisionner en produits végétaux (manioc, banane-plantain, maïs, taro,...) auprès des agriculteurs.

Les relations avec ces derniers, croissantes et basées de plus en plus sur les prestations de service et le salariat, modifient d'ailleurs aujourd'hui la fréquence et l'amplitude des déplacements. Le temps passé dans les campements établis en lisière forestière dans le voisinage des villages bantous et oubanguiens, va s'allongeant ; la chasse et la collecte se pratiquent de plus en plus à partir de ces campements de base et non plus des camps temporaires de forêt que l'on déplaçait régulièrement. La surface des zones exploitées diminue : aux grandes expéditions de chasse se substituent peu à peu des incursions forestières plus limitées dans le temps et l'espace. La mobilité quotidienne des individus évolue donc pas là même ; les distances parcourues dans le cadre des chasses tendent à régresser avec le recul des grandes battues collectives au filet et la raréfaction des chasses-poursuites à la trace des gros gibiers.

#### - processus de fusion-fission

Comme plusieurs sociétés de chasseurs-collecteurs et notamment les Pygmées Mbuti, les Aka connaissent ce processus qui intervient au niveau de la bande, le groupe local (campement) étant à l'intérieur de celle-ci l'unité de fission.

La fusion intervient lors des grandes chasses collectives au filet conduites en saison sèche. L'organisation de ces chasses, aux enjeux économiques mais également sociaux (intensification des relations entre communautés et de la vie cérémonielle avec le déroulement de l'important rituel de fécondité è.zéngi), peut déborder le cadre de la bande. Le rassemblement des groupes locaux (mò.sàmbà, mò.sàngànò) ne consiste pas forcément à la réunion en un campement unique ; il s'agit souvent de la juxtaposition des groupes locaux sur une surface restreinte, chacun conservant sa propre identité spatiale.

En dehors de la période de fusion, les campements sont dispersés sur leurs fractions de "territoire" respectives. La bande se trouve alors en état de fission. Des associations interviennent alors entre les

groupes locaux mais elles sont de caractère instable, éphémères et ne constituent pas des fusions partielles de la bande.

- flexibilité dans l'occupation de l'espace et l'accès aux ressources naturelles.

Les membres de la bande occupent et partagent une portion d'espace dont l'appropriation commune (à la différence des outils et des objets qui sont appropriés individuellement) repose sur un système souple et flexible. Les limites de ce que nous appellerons "territoire" sont en effet floues et l'exploitation de ses richesses par la bande n'est pas exclusive de leur usage éventuel, épisodique par les groupes locaux d'une bande limitrophe, ceci d'autant plus facilement que les utilisateurs habituels en auront été informé par avance. Le terme vernaculaire bânzé renvoie d'ailleurs plus à la notion de "région", "zone" (que l'on a l'habitude de parcourir, que l'on connaît parfaitement et sur laquelle on pense donc maximiser les chances de réussite dans la quête des subsistances), qu'à celle de territoire rigoureusement circonscrit et aux frontières précises.

Ce laxisme dans l'occupation de l'espace s'accompagne d'un antagonisme limité dans l'accès aux ressources naturelles. Le territoire de la bande est subdivisé en plusieurs fractions qui se chevauchent et qui constituent les inscriptions territoriales préférentielles des groupes locaux. L'exploitation des produits sauvages s'opère sur la base d'ajustements spatiaux successifs et tacites répondant aux intérêts respectifs des divers campements. Les seules richesses forestières dont l'utilisation peut provoquer de graves tensions sont les nids sauvages contenant le miel des abeilles *Apis Mellifica*, produit hautement valorisé y compris dans la littérature orale où il symbolise la sexualité et la fécondité. Les arbres porteurs de nids font l'objet de marquage et d'appropriation privative au sein de la bande. La mise en défens n'ouvre pas cependant un droit durable mais un simple droit d'usage temporaire sur le nid. Voler du miel peut conduire à de dangereux conflits mettant en péril la coexistence des communautés, l'autre cause principale étant, à notre

connaissance, le rapt de femme. Ces conflits peuvent prendre la forme de la violence physique et de la sorcellerie dont la pratique est moins répandue chez les Aka que chez les sociétés de contact.

#### - flux des individus

La bande aka connaît un flux important de ses membres, peut être moindre cependant que la fluidité décrite par Turnbull pour les Pygmées Mouti (1968). L'unité de production tend à se maintenir autour d'agnats mais sa composition interne est instable (l'ampleur des mariages successifs -dans le cadre de pratiques largement monogamiques- en est une des principales manifestations). Les individus disposent de facultés marquées de passage d'un groupe local à un autre. Ce continuum de fluctuations, caractéristique structurelle dans le fonctionnement de la société aka, se fonde, nous allons le voir, sur la combinaison de plusieurs éléments.

On peut noter que la flexibilité se traduit ici par la circulation et la mobilité même des individus entre les unités résidentielles.

### 3 - les facteurs de la flexibilité

La flexibilité prononcée dans la composition et les processus de renouvellement interne des unités sociales (campement, bande) et dans les modalités d'occupation de l'espace nous semble renvoyer à deux paramètres fondamentaux :

- la prégnance limitée des rapports de filiation. Le problème du poids de la parenté dans cette société reste à approfondir, notamment celui du rôle de la collatéralité en tant que facteur contribuant à la reproduction du système de fluctuations sur la base de l'imédiateté, du temps présent.

- la combinaison, présentée ici de manière schématique, de 4 facteurs relevant des conditions techniques sociales et naturelles de la production.

### - la polyvalence technique

Si un individu peut être réputé habile dans la confection d'un objet déterminé, tous connaissent cependant les potentialités du milieu naturel et les techniques matérielles en permettant l'exploitation. La société ne comporte pas d'artisans spécialisés ; l'ensemble des techniques de fabrication est détenu par chaque famille conjugale et réparti entre l'homme et la femme. Ainsi y-a-t-il, pourrait-on dire, équivalence et interchangeabilité possible des individus et des familles nucléaires, unités minimales de production et de consommation.

Départs et mouvements des personnes ne mettent pas en question la survie du campement ; seul compte le maintien de sa taille et d'une force de travail suffisante pour répondre notamment aux contraintes du second facteur.

### . la coopération

Tout individu est donc facilement remplaçable mais nul ne peut se passer par contre, et plus encore que dans nombre de sociétés, de la collaboration de ses semblables. Cette interdépendance, cette solidarité sont permanentes et s'exercent au sein de groupes de travail qui varient dans leur composition (hommes-femmes) et leur taille, selon la nature des activités (collaboration amplifiée avec le développement des battues au filet).

Coopérer est souvent une nécessité pour pouvoir mettre en oeuvre une technique ou en accroître son efficience mais devient aussi une habitude sociale, une forme d'action prisée et retenue pour des opérations dont la bonne conduite ne requiert pas impérativement d'entraide et pour lesquelles des individus s'associent, s'adonnant ensemble à des actes individuels et dissociés (par exemple, de nombreuses collectes). Il est vrai que cette propension à l'action collective, dont on pourrait

peut être voir un symbole - au-delà de la vie matérielle - dans l'exécution des chants de polyphonie vocale, renvoie naturellement aux principes d'ouverture et de renouvellement des relations sociales, fondamentaux dans cette société.

**. l'inscription limitée dans le temps des activités de production.**

La production repose sur des opérations de durée limitée, indépendantes les unes des autres et dont le résultat est instantané et non différé. Le partage et la consommation des subsistances acquises se déroulent également sur une courte durée, la pratique du stockage étant extrêmement restreinte (la conservation de durée prolongée -difficile dans ce milieu climatique- porte essentiellement sur les chenilles qui seront échangées aux agriculteurs).

On peut remarquer que la notion du temps présent est centrale et prépondérante chez les Aka ; tout événement tend d'ailleurs à être actualisé.

A la différence de ce qui prévaut dans les modes de production agricoles (qui comportent notamment un investissement prolongé en travail, une production différée, la constitution de réserves), tout producteur peut ici quitter un groupe local dès l'opération de production achevée, et en rejoindre un autre sans subir de préjudices et sans léser les partenaires avec lesquels il a coopéré. La circulation des individus, à l'intérieur ainsi qu'à l'extérieur de la bande, est conditionnée par la nécessité de la coopération et donc du maintien d'une force de travail suffisante au sein de chaque groupe local (il en est ainsi en particulier pour la durée du service post-marital dans la belle-famille). Cette contrainte ne requiert pas cependant l'existence de liens durables entre partenaires, l'inscription prolongée de l'individu dans le temps, son insertion dans un groupe dont la reproduction garantirait, par le biais de la filiation, les conditions sociales de la production, les possibilités d'accès de ses membres aux ressources naturelles.

## . l'écosystème forestier

Bien que le caractère uniforme de la grande forêt dense, humide et semi-décidue soit loin d'être aussi marqué qu'on l'avancait parfois -des variations notables existant tant au niveau local, micro-milieus, que régional, formations végétales (Bahuchet, 1978)- les ressources, composées d'un grand nombre d'espèces végétales et animales chacune représentée par un nombre relativement restreint d'individus, sont distribuées avec certaines variations dans leur représentation mais d'une manière largement homogène dans chacun des types de formation végétale. Il en est de même pour leur répartition temporelle ; malgré le caractère saisonnier de certaines d'entre elles (fruits, champignons, miel, chenilles,...), les Aka disposant de subsistances suffisantes tout au long de l'année en raison du nombre et de la diversité des espèces.

Les caractéristiques de cet environnement facilitent certainement la circulation des individus dans la mesure où en quittant un groupe, voire par là même une région, l'on est assuré de retrouver ailleurs des disponibilités matérielles et des conditions de vie, sinon identiques du moins comparables. Elles contribuent sans doute également à l'antagonisme limité qui a été décrit pour l'accès aux richesses naturelles.

## IV - NATURE DU POUVOIR - RELATIONS AVEC LES SOCIÉTÉS EXTERIEURES

Il ne s'agit ici que d'identifier les principaux éléments pour l'analyse des modalités d'intervention de la flexibilité -processus intrinsèque aux rapports sociaux de production- dans la nature du pouvoir et des relations entretenues par les Aka avec les sociétés de contact.

### 1 - L'atomisation du pouvoir

La vie domestique au campement et la configuration même de celui-ci, les gestes et comportements des individus, la conduite des collectes et des chasses, les relations entre groupes locaux, aucun de ces domaines

ne révèlent de signes marqués de distinction et de différenciation sociales entre individus. (hommes-femmes, aînés-cadets). Au-delà de cette image donnée par la société, il apparaît que les fondements de la flexibilité sont générateurs de tendances à l'égalité sociale :

- absence de chaînes opératoires et de spécialisations exclusives dans les techniques de fabrication et de transformation. Les situations de supériorité -basées sur la variabilité des capacités, des efficiences individuelles et la maîtrise de savoirs et de pouvoirs magico-religieux - peuvent en permanence être remises en cause, restant dépendantes de l'assentiment de la communauté.

- accès partagé et équilibré de tous aux ressources naturelles et aux biens matériels ; modes de transmission ouverts et souples de ces richesses.

- configuration du milieu forestier et forme de distribution de ses potentialités qui limitent les enjeux et les stratégies sur certaines portions d'espace dont le contrôle constituerait un support possible de domination (à l'identique de certaines terres dans des sociétés agricoles ou pastorales : terres alluviales, salines et pâturages salés,...).

- instantanéité des procès de travail, immédiateté des résultats de la production et limites du stockage, facteurs qui réduisent les lieux et possibilités d'accumulation matérielle.

L'aîné et les vieux de chaque campement exercent une influence prépondérante dans les choix et décisions concernant leur groupe. Il n'existe ni système politique centralisé, ni organisation du pouvoir, mais seulement des pôles de prééminence dont les trois principaux sont représentés par l'aîné en ligne agnatique (mbai môtô), le maître de la grande chasse (tuma) et le devin-guérisseur (nganga). Ces fonctions marquées par la détention de savoirs et pouvoirs magico-religieux, ont pour autres traits essentiels : l'accession plus sur la base de capacités individuelles que d'un système de dévolution rigide déterminé par la séniorité ou la filiation, leur "démultiplication" au sein des lignées

agnatiques, l'octroi d'une prééminence dans les seuls champs de compétence qu'elles couvrent respectivement, la remise en question toujours possible des personnalités qui les assument.

## 2 - les rapports de dépendance

La très longue histoire des contacts entre la société aka et diverses sociétés bantoues et oubangiennes comporte des relations qui se sont nouées sur plusieurs plans (économique, social, politique, idéologique) et sont passées par diverses phases : rapport d'association, rapport d'asservissement et, aujourd'hui, rapport fondé sur l'utilisation directe de la force de travail.

Dans le cadre du rapport d'association, qui repose sur une réciprocité équilibrée de services (échanges : produits de la métallurgie-agriculture/produits forestiers sauvages) mais comporte néanmoins un élément inégalitaire (détention d'objets forgés), les Aka conservent une autonomie relative et les processus de flexibilité internes à leur société donnent leur forme aux relations entretenues.

Il est particulièrement intéressant d'examiner -ici d'évoquer succinctement- ce qu'il advient de ce phénomène avec le développement du rapport d'asservissement à partir du XVI<sup>e</sup> siècle et de la mise en place de chaînes d'échange pour le commerce de la traite atlantique. L'intensification des contacts entre les deux parties voit les bantous passer du statut d'associés à celui de "maîtres" (kònzà) et la dépendance technique initiale s'élargir à une dépendance sociale et politique. Les "maîtres" tentent d'institutionnaliser le rapport et de l'inscrire dans les systèmes de transmission lignagers. Ce processus qui ne sera jamais effectif pousse à une certaine fixité des campements tout en constituant un facteur d'instabilité supplémentaire, l'abandon d'une zone de résidence étant le moyen de rompre avec les "maîtres". Il apparaît que la consolidation -dans ses limites- du rapport de dépendance reste compatible avec l'un des processus fondamentaux de la flexibilité interne aka : le flux des individus -régulé par la nécessité du maintien d'une force de travail

suffisante au sein des groupes locaux- garantit par là-même aux bantous la fourniture de biens et de services.

Le rapport sous-tendu par l'exploitation directe de la force de travail est fondé sur un nouvel objet de travail, la terre (seuil décisif de son développement : la généralisation dans les années 1960 des cultures commerciales du café et du cacao). Les Aka tendent à devenir des journaliers agricoles employés dans les plantations bantoues ; les cas les plus marqués de désagrégation du mode de vie forestier s'accompagnent de l'amorce d'importantes transformations (relâchement des réseaux de coopération, individualisation, extension des rapports marchands,...).

Dans le cadre de ces mutations, signalons deux domaines dans lesquels les processus structurels de flexibilité (principalement l'inscription dans le temps de la production et de ses résultats) impriment leurs déterminations :

- la faiblesse du passage des Aka à une production agricole autonome qui, associée à des activités forestières, pourrait leur permettre de se dégager des liens de dépendance et de devenir les agents actifs de leur propre développement.

- les fluctuations de la main-d'oeuvre aka dans le cadre d'un salariat embryonnaire (industries forestières dans certaines régions) qui correspond par ailleurs à une condition de rupture et de déracinement conduisant souvent à de nouvelles formes de marginalité.

## BIBLIOGRAPHIE

- BAHUCHET (S.) - 1978, Contraintes écologiques en forêt tropicale humide : l'exemple des Pygmées Aka de la Lobaye, (Paris) Journal d'Agriculture Tropicale et de Botanique Appliquée, XXV, 4, pp 257-285.
- 1979, Utilisation de l'espace forestier par les Pygmées Aka, chasseurs-cueilleurs d'Afrique Centrale, (Londres, Sage) Informations en Sciences Sociales, 18, 6.
- BERTAUT (M.) - 1943, Contribution à l'étude des Négrilles de la région du Haut Nyong (1936), Bulletin de la Société d'Etudes Camerounaises, n° 4, novembre 1943, pp 73-95.
- BOURGEOIS (A.) - 1986, L'herbe et le glaive : de l'itinérance à l'errance (la notion de territoire chez les Touaregs), in Nomadisme : mobilité et flexibilité ?... (Paris, ORSTOM), Bulletin Scientifique Département H.
- BRUEL (G.) - 1910, Notes ethnographiques sur quelques tribus de l'Afrique Equatoriale Française, (Paris, Ernest Leroux) fascicule 1 : les populations de la Moyenne Sangha -Pomo, Bomali, Babinga- Extrait de la Revue d'Ethnographie et de Sociologie, pp 2-32 et 111-125.
- CRAMPEL (P.) - 1830, Lettre sur les Bayagas (Pygmées), C.R. Séances Société de Géographie de Paris, pp 548-554.
- DE LARMINAT (M.) - 1936, P.V. passation de service de Mr. De Larminat, Subdivision d'Epena, 31/8/1936, Les Babingas, Archives Nationales de Brazzaville, Affaires Politiques, GG 131.
- DOUET (M.L.) - 1914, Les Babingas ou Yadingas, peuple nain de la forêt équatoriale (région du Moyen Congo), in L'Ethnographie, n° 2, 15 janvier, 32 p.

SCHEBESTA (P.) - 1940, Les Pygmées, (Paris) Gallimard, 200 p.

TURNBULL (C.M.) - 1966, Wayward Servants. The two worlds of the African Pygmées, (Londres, Eyre and Spottiswoode), 377 p.

- 1968, The importance of flux in two hunting societies, in Lee and Devore eds, Man the Hunter.



**LES CONDITIONS DE LA PRODUCTION ECONOMIQUE  
ET SOCIALE CHEZ LES TSIGANES**

**Alain REYNIERS**  
(Centre de Recherches Tsiganes - Université Paris V)

**I - LA SOCIETE TSIKANE**

Il y a probablement plus d'un million de Tsiganes répartis dans les vingt et uns pays membres du Conseil de l'Europe (1). Ce chiffre prudent devrait bien évidemment être revu à la hausse s'il fallait ajouter tous les Tsiganes qui vivent ailleurs dans le monde. Mais pour ces derniers, et à quelques exceptions près (U.S.A., etc...), les estimations sont inexistantes ou farfelues (certains auteurs avancent les chiffres de quinze à trente millions de Tsiganes répartis sur la planète). Plusieurs difficultés surgissent pour les personnes qui cherchent à cerner le phénomène tzigane selon une approche globale. Tout d'abord, qui doit être considéré comme "Tzigane" ? Les intéressés eux-mêmes ne vivent pas et se se pensent pas en tant qu'unité sociale homogène. Le terme qui les désigne comme un ensemble ne provient pas de leur langue mais bien du grec médiéval ("athinganos" : intouchable). Très progressivement, notamment depuis la fin du XVIIIe siècle, des études linguistiques, historiques et anthropologiques ont permis de bâtir la notion d'ethnie tzigane. Celle-ci serait originaire du Nord-Ouest de l'Inde (région qui aurait été quittée pour des motifs inconnus, vers le Xe siècle de notre ère) ; elle serait segmentarisée en groupes caractérisés par un langage spécifique, version dialectisée d'une langue proche du sanskrit, et par une expérience historique commune acquise au contact des populations successivement rencontrées, au gré des migrations entre l'Inde et l'Europe, puis dans les différentes régions occidentales. La seconde difficulté tient à l'invisibilité relative d'un certain nombre de Tsiganes qui, pour des raisons liées à une persécution séculaire ou pour des motifs d'ordre économique (échapper à des stéréotypes

inhibiteurs) préfèrent passer inaperçus. Ajoutons encore que les critères retenus pour cibler les populations tsiganes varient d'une administration nationale à l'autre, d'un auteur à l'autre.

Des recherches récentes, centrées sur des Tsiganes de la banlieue parisienne montrent que les groupes utilisent une série de déterminations d'ordre ethnique ou géographique, liées à des métiers, à des réalités sociales ou à des particularités culturelles, comme des catégories distinctives, utilisées différemment selon la situation particulière des individus et des groupes (2). Le même phénomène est perceptible auprès d'autres groupes que nous connaissons. Ces catégories englobent, mais toujours de façon relative, des entités ethniques que les observateurs extérieurs ont longtemps persisté à considérer comme non-Tsiganes. Il s'agit notamment de groupes nomades (parfois très volumineux) originaires de diverses régions d'Europe, appelés Jeniš, Tinkers, Voyageurs, etc... Ceux-ci entretiennent des liens culturels et matrimoniaux (même s'ils peuvent être tenus dans certaines régions) avec les Rom, les Manus, les Kalé. Comme ces derniers, ils partagent quelques traits caractéristiques : l'opposition distinctive par rapport aux Gadžé (les "paysans", les "sédentaires", les "non-Tsiganes") ; l'endogamie tendancielle ; le poids économique attaché à la relation avec les Gadžé. Au-delà de ces trois critères règne la diversité.

Dans une perspective systémique, nous pouvons avancer que la société tzigane (celle des divers groupes mentionnés ci-dessus) procède d'un système de relations animées par une logique de différenciation et d'adhésion. Cette logique joue sur les différents plans économique, social et culturel ; elle anime autant les rapports entre les groupes tsiganes que ceux qui président aux échanges avec la société globale. Nous distinguons des niveaux dans ces relations. Le premier d'entre eux, déjà signalé, apparaît entre deux catégories de populations structurellement différentes : les Tsiganes d'un côté et les Gadžé de l'autre. A ce niveau de distinction -voire d'opposition- réciproque, se jouent des rapports de dépendance mutuels, d'ordre politique, symbolique et bien sûr économique. Mais dans l'ensemble, les rapports sont à priori défavorables aux Tsiganes qui vivent en situation de groupes minoritaires. A un second niveau, nous observons une série de rapports de singularité entre les ethnies, les familles élargies, les individus.

Il est incontestable que la pratique de l'itinérance est liée à l'origine des groupes Tsiganes, tant pour ceux dont les ancêtres ont quitté l'Inde que pour ceux dont les parents se sont éloignés de la société sédentaire européenne. D'une manière générale, le voyage joue encore aujourd'hui un rôle multi-fonctionnel fondamental. Il insuffle son dynamisme et il est gage d'équilibre. Ayant donné une impulsion à la formation des groupes, il prolonge celle-ci en multipliant les occasions de rencontre et il stimule largement leur économie. Facteur de singularité culturelle, pratique objective habituelle, le voyage est avant tout un état d'esprit. Celui qui se dit "voyageur" même s'il ne se déplace plus, ou pas bien loin, se sent fondamentalement un "itinérant". Il marque aussi une distinction avec les Gadzè qu'il côtoie. Ainsi, il se soustrait aux enracinements des gens avec qui il entretient en priorité des relations commerciales.

Ceci étant dit, ni le mode de vie, ni l'habitat, ni les activités économiques, ni les règles de parenté et de résidence, ne sont communs à tous les Tsiganes. Ceux-ci sont en majorité sédentarisés dans les pays de l'Est ; dans les pays membres du Conseil de l'Europe, l'itinérance, en tant que pratique habituelle ne concernerait qu'environ un tiers d'entre-eux. Mais les pratiques de déplacement sont elles-mêmes très variables, individualisées en fonction de l'histoire familiale, des métiers pratiqués, des saisons, du réseau de relations sociales, de la qualité du charroi et de l'habitat mobile, des aléas de la vie quotidienne. Des Tsiganes voyagent avec des chevaux et des roulottes, d'autres -bien plus nombreux- possèdent des moyens de traction mécanisés et des caravanes parfois luxueuses. Certains d'entre-eux se déplacent d'un lieu de halte à l'autre ; d'autres voyagent d'une maison à l'autre. Les uns effectuent des parcours intercontinentaux, les autres investissent une région à partir de quelques camps de base ; d'autres encore circulent dans quelques cantons contigus. Et toutes ces pratiques n'épuisent pas le champ des réalités observables.

Le problème du choix d'un lieu de stationnement ne se pose pas totalement de la même façon pour les nomades qui se déplacent souvent sur de longs parcours et pour ceux qui tournent dix mois sur douze autour d'une grosse agglomération industrielle ou de quelques cantons agricoles. Les itinérants qui ne font qu'un bref passage ne demandent pas nécessairement

la même infrastructure d'accueil que ceux qui sont stabilisés pendant un long moment, ou ceux qui effectuent des parcours pendulaires ou étoilés, avec des retours réguliers aux mêmes endroits. Mais pour tous, le stationnement se fait là où la tolérance de la société sédentaire est la plus grande.

Dans les siècles passés, des Tsiganes ont révélé leur adresse dans certains métiers : la forge, les arts martiaux, le maquignonage, les arts divinatoires, notamment. Dans quelques pays, les groupes ethniques se sont identifiés à l'exercice d'une activité professionnelle ; ainsi dans les principautés roumaines, par exemple, on a pu longtemps rencontrer les fabricants de tamis, les orpailleurs, les montreurs d'ours, les chaudronniers, etc... Aujourd'hui, la liste des métiers pratiqués par les Tsiganes est longue ; elle s'étend aux métiers du spectacle, de la récupération, au commerce ambulant, mais aussi à l'élevage d'animaux, à la construction immobilière, etc... Plus aucune activité économique n'est réservée à un groupe précis. Par contre, ce qui distingue les Tsiganes des Gadzé qui exerceraient les mêmes métiers qu'eux doit être trouvé dans la façon de travailler. Le Tsigane est avant tout un travailleur indépendant, maître de son temps et de sa force de travail, libre de ses mouvements : "Moi, (comme nous le confiait un Manus), jamais je travaillerai comme un ouvrier pour un patron. Moi, je suis mon propre patron. Quand je veux travailler, je travaille. Quand je veux m'arrêter, je m'arrête. Quand je veux m'en aller, je m'en vais". Une telle affirmation est d'ailleurs courante et fréquemment assortie de railleries à propos des métiers exercés par les sédentaires (notamment ceux qui nécessitent une immobilisation prolongée, de la méticulosité et de longues études préalables).

Il est bien évident qu'une telle attitude devant le travail limite le nombre potentiel d'activités économiques en même temps qu'elle favorise l'adoption de métiers divers exercés simultanément ou successivement. Mais d'autres éléments restreignent aussi le choix des métiers : le poids de certains interdits, notamment à l'égard de ce qui a trait à la vie (défécation, menstruation, maladies), même si ces interdits ne jouent pas de la même façon pour tous les groupes ; les lois et règlements d'accès aux professions établis par les Gadzé ; le jeu de la vie sociale dans le groupe

d'appartenance (pressions sociales égalitaires, phénomènes de mode présidant au choix d'une nouvelle activité). Mais quoi qu'il en soit, tous les Tsiganes se trouvent devant une alternative sur le plan économique. Ou bien s'insérer dans le système économique dominant sans, toutefois, se laisser happer par son mode de production, mais en se ménageant un accès aux biens et aux services qu'il produit ; et dans ce cas, divers moyens peuvent être mis en oeuvre pour y parvenir : la vente de biens ou l'offre de services, notamment par la sollicitation directe du client ou par la spéculation sur l'attrait que l'image du nomade exerce sur les sédentaires, la récupération d'objets divers. Ou alors, le refus total d'insertion dans le système économique et l'adoption de diverses activités de ponction directe des ressources (mendicité, etc...). L'une et l'autre de ces attitudes peuvent d'ailleurs être adoptées successivement.

La parenté est le ciment de l'édifice social. La cellule de base se réduit rarement à la famille nucléaire. Le plus souvent, l'unité familiale élémentaire est constituée des parents (ou du conjoint survivant) et des enfants non mariés auxquels s'ajoutent l'un ou l'autre des fils mariés avec leurs foyers. Il s'agit là d'une tendance, nuancée dans la réalité : les enfants, par exemple, peuvent vivre dans d'autres unités familiales apparentées, pendant un certain laps de temps ; un beau-fils, un parent éloigné, un ami et leurs foyers peuvent aussi s'ajouter au noyau stable ou remplacer un de ses éléments. Cette famille élargie, comme nous conviendrons de l'appeler, est généralement exogame, alors que l'endogamie se révèle au niveau du groupe ethnique. Ainsi, les Rom se marient surtout avec des Rom, les Manuš se marient plutôt avec des Manuš, les Kalé recherchent davantage des conjoints chez les Kalé, etc... Mais au niveau des couples, la diversité peut être plus grande. En fait, le mariage ne paraît pas assorti de règles prescriptives strictes, et c'est pourquoi on voit des unions répétées entre cousins germains, comme on observe des mariages successifs entre individus issus de groupes différents, mais qui exercent un même faisceau d'activités sur un territoire commun, etc.. Sur le plan de la résidence, les jeunes couples alternent généralement des périodes d'uxorilocalité et de virilocalité, avant de fixer leur territoire, mais dans certains cas la tendance est nettement patrilocale. La filiation est indifférenciée même si l'idéologie est plutôt patrilinéaire. Cette bilatéralité permet de jouer, au gré des circonstances, avec les liens

généalogiques (dont la profondeur est limitée à la connaissance concrète que l'on peut en avoir) et elle offre aux individus la capacité de se mouvoir dans un réseau de relations familiales où ils trouveront des possibilités de solidarité et de collaboration.

## II - CONDITIONS ET CONTRAINTES DE LA PRODUCTION

Avant de cerner les conditions de la reproduction du procès de production chez les Tsiganes et les contraintes qui les traduisent, il nous paraît nécessaire d'effectuer une digression à propos du territoire de ces populations. Les Tsiganes ont la particularité d'être totalement immergés dans d'autres sociétés. Les discours tenus sur leur situation oscillent fréquemment entre le point de vue tsigane et le point de vue gadzé, sans prendre la peine de bien les distinguer. Les Tsiganes n'auraient pas de territoire propre puisque ce dernier est contrôlé politiquement par un Etat qui fait peu cas d'eux. Mais est-ce à dire que les Tsiganes n'ont aucun territoire ? Si l'on définit cette notion comme "une portion de la nature et de l'espace pour laquelle une société déterminée revendique et garantit pour tous ou une partie seulement de ses membres des droits stables d'accès, de contrôle et d'usage portant sur tout ou partie des ressources qui s'y trouvent et qu'elle est capable d'exploiter" (3), alors il faut admettre que, de leur point de vue, les Tsiganes en possèdent un. Mais celui-ci est lié à une exploitation particulière des ressources qui s'y trouvent. Installés en un point fixe à partir duquel ils prospectent une région aux frontières variables, ou bien déambulant d'un endroit à l'autre en fonction d'un parcours plus ou moins reproductible, les Tsiganes dépendent principalement de biens et de services (économiques, culturels, administratifs, juridiques, etc...) produits par les populations attachées aux endroits qu'ils fréquentent. Dans une moindre mesure, ils dépendent aussi de la reproduction spontanée de ressources sauvages (acquises par la chasse ou la cueillette). Dans l'un et l'autre cas, les Tsiganes n'ont pas une grande capacité d'intervention sur les diverses conditions de ces productions. Autrement dit, la société globale produit la majorité des ressources qui seront ultérieurement acquises et consommées par les Tsiganes. Ceux-ci sont donc moins directement concernés par un procès de travail permettant de lutter contre la raréfaction des ressources (y

compris les problèmes de stockage, de gestion, d'économie que cela entraîne), que par la maîtrise de l'accès à leur consommation. Une maîtrise rendue plus ardue par la présence simultanée de groupes concurrents. C'est l'ensemble de ces données qui définit le territoire d'un groupe tsigane particulier.

En France, tous les départements sont touchés par la présence des Tsiganes, mais celle-ci n'est pas uniforme. Elle est plus importante dans les régions maritimes et frontalières du pays, dans la Région Parisienne, dans le Puy-de-Dôme et autour des grandes agglomérations, le long des axes qui relient ces zones à forte concentration. Un territoire est caractérisé par des facilités d'accès et de déplacement (plaines, vallées, réseau routier développé), des capacités économiques (régions industrielles, touristiques, à cultures fruitières et maraîchères, zones viticoles, qui concentrent des possibilités d'approvisionnement en marchandises, une clientèle potentielle, une offre d'emplois temporaires) et des capacités de services (infrastructures hospitalière et scolaire, magasins d'approvisionnement domestique, bureaux d'aide sociale et comptable, garages, marchands de caravanes, administration, bureaux d'assurance, lieux de stationnement, etc.). Aujourd'hui, les centres urbains situés sur les axes de communication principaux et présentant des possibilités de service ainsi qu'un marché économique, attirent les Tsiganes en plus grand nombre que les régions agricoles.

Pour chaque famille, il faudrait distinguer les zones à présence permanente, des zones à présence saisonnière. Les premières concentrent suffisamment de ressources pour attirer, maintenir, voire stabiliser des Tsiganes ; les secondes n'attirent ceux-ci qu'occasionnellement, essentiellement parce qu'elles offrent des capacités économiques saisonnières, mais aussi parce qu'elles permettent de resserrer les liens familiaux ou d'exercer des activités de loisirs. Une certaine auto-régulation sociale et économique est perceptible entre les groupes qui exercent un même faisceau d'activités. Les familles qui ont des racines familiales et régionales confondues ne sont pas tentées par des déplacements hors de leur zone préférentielle, si elles n'en ont pas déjà pris l'habitude (par exemple pour participer à un pèlerinage), et si elles n'ont pas à échapper à une

crise économique grave ou à un conflit interne. En règle générale, "on ne se mélange pas avec les gens d'un autre monde".

L'auto-régulation joue dans les régions qui offrent peu de débouchés économiques et peu de possibilités de passage (le département de la Manche est, à cet égard, tout-à-fait caractéristique : saturation rapide à Cherbourg ; passage plus important dans le sud). Elle dépend beaucoup de l'adaptation à une région particulière. C'est pourquoi des familles appartenant à la même catégorie socio-professionnelle n'entreront pas nécessairement en concurrence directe. Il y a, par exemple, de grandes différences entre les marchands forains qui voyagent autour de Nantes (ville riche à fort potentiel économique) et ceux qui vivent dans la Creuse (zone agricole assez pauvre) ou dans le nord-ouest de l'Aveyron (zone qui connaît une crise économique grave). En principe, ils ne se rencontreront pas, sauf lors de circonstances exceptionnelles (religieuses ou familiales), parce qu'ils sont adaptées à des clientèles qui ne disposent pas des mêmes revenus ; ils ne sauraient rivaliser.

Par contre, l'auto-régulation joue moins dans les zones à forte concentration de population et joue peu entre les groupes de niveaux socio-économiques différents. Ainsi, on trouvera des ferrailleurs en plus grand nombre autour des grosses villes et moins dans les villes moyennes ; mais on les rencontrera aussi, fût-ce en petit nombre, jusque dans les régions de bocage ou de culture céréalière qui n'attirent pas la foule des marchands forains. Notons enfin que, depuis l'adoption de moyens de transports automobiles, les données du déplacement dans le territoire d'élection sont bouleversées. La voiture ou le camion permettent d'accroître les zones de voyage et de travail, tout comme ils permettent de franchir plus rapidement des distances plus grandes. Cela introduit aussi une disjonction entre le lieu de halte et la zone de prospection économique. En définitive, le Tsigane entretient avec son territoire à la fois un rapport de familiarité et un rapport économique. A ce niveau, et compte tenu des activités déployées, le territoire peut être un moyen de travail (lorsque le travail n'apporte pas des ressources directement consommables : ce qui concerne toutes les activités commerciales et certains travaux de ramassage comme le ferrailage) ou un objet de travail (pour les activités de ponction directe).

Aucun groupe ne s'arroge la propriété exclusive d'un territoire aux dépens des autres Tsiganes. Bien qu'il serait nécessaire d'examiner les modalités de la réservation d'une zone de travail pour chaque métier exercé, nous pouvons avancer qu'en règle générale, le partage du territoire se règle en tenant compte de la situation momentanée provoquée par la présence simultanée de familles appartenant au même groupe ethnique et/ou qui exercent les mêmes activités économiques. Il se règle moins bien ou pas du tout dans les autres cas. Piasere (4) met en exergue le respect mutuel qui préside au partage de l'espace économique entre les familles alliées ; il montre que dans le cas d'une activité de ponction (mendicité, vol) et pour un groupe précis de Rom XoraXané, il n'y a pas de partage du territoire. L'exploitation des ressources disponibles ne s'effectue pas selon des règles précises, universelles. Mais nous pouvons distinguer au moins deux formes sociales d'acquisition : l'unité familiale résidentielle (qui se confond alors avec l'unité économique de base), ou l'association momentanée. Dans le premier cas, le père, la mère, les enfants, simultanément ou séparément, sont les producteurs de biens et de services. Qu'il produise ou non, le chef de famille assure la distribution des gains dans l'unité familiale, comme à l'extérieur, notamment sous forme de fêtes (Pačiv). La femme tient en règle générale les cordons de la bourse familiale, exerce éventuellement une activité professionnelle et assume, en tous cas, les tâches ménagères. Les enfants ne sont pas tenus en dehors des préoccupations des adultes. Progressivement, et dans la mesure où il le désire, le jeune garçon suivra les activités de son père. Très tôt, la jeune fille sera appelée à épauler sa mère dans les tâches qui lui sont dévolues. Dans cette situation, l'unité familiale fournit, à la fois, la main-d'oeuvre et éventuellement d'autres moyens de production (moyen de locomotion, outils, etc...) et s'approprie le produit de l'activité économique.

Dans le second cas, la production est assurée par des individus liés par la parenté ou par une affinité quelconque. Ils mettent en commun leur force de travail, leurs compétences spécifiques, parmi d'autres moyens, afin d'obtenir des ressources chez les Gadzé. Celles-ci sont partagées en fonction de modalités (souvent des parts égales) décidées à l'avance. Les partenaires mettent fin à leurs activités de commun accord.

Selon le type de résidence (immobilisation, itinérance), c'est dans la communauté locale ou au sein de la communauté de voyage (la Kumpania des Rom) que les associés seront de préférence choisis. La Kumpania (et les formes sociales équivalentes) joue à la fois un rôle économique complémentaire, par rapport à l'unité familiale de base, et un rôle social prédominant. Elle constitue, sur le plan social, l'instrument régulateur de la circulation des familles. Par là, elle peut être le théâtre des alliances entre groupes. Les liens qui s'y tissent contribuent largement au maintien et à la production d'un système relationnel générateur d'équilibre entre les groupes et leur environnement. Enfin, comme les unités familiales de base qui voyagent ensemble ne sont pas contraintes à une activité de production communautaire permanente, la Kumpania n'est pas pénalisée par leur va-et-vient.

En fonction de tout ce qui vient d'être présenté, nous pouvons dégager les trois conditions de la production tzigane : il faut des Gadzë avec qui les Tsiganes sont en rapport ; d'autres Tsiganes avec qui s'instaure une compétition parmi diverses relations ; un contexte de rareté relative des moyens de se procurer les ressources produites par les Gadzë. Ces conditions déterminent trois ordres de contraintes de la production. La première série de contraintes est liée à l'accession aux ressources produites par la société globale qui nécessite un savoir-faire technique, un savoir-faire relationnel et la coopération. La technique peut être très élaborée (dans certains spectacles du cirque, par exemple) ; elle est le plus souvent légère (le rémouleur peut se contenter d'une bonne pierre à aiguiser, le vannier a besoin d'un couteau et d'un peu d'eau, le maquignon doit connaître des procédés de camouflage et quelques remèdes, tous doivent être maîtres de processus de négociation et de persuasion). Notons qu'une part des biens acquis par les Tsiganes peut provenir d'une participation directe à la production des ressources de la société globale (notamment lorsqu'avec leurs activités de ramassage, ils se situent au niveau le plus bas d'un processus de transformation économique). En outre ils se montrent tout-à-fait capables d'utiliser à leur profit certaines ressources techniques de la société globale (gestion informatisée d'un stock de marchandises, importation par voie aérienne de tapis orientaux ou d'ivoire africain, réparation mécanique des chaises cannelées dans des entreprises spécialisées, etc...).

Le savoir-faire relationnel est incontournable. La majorité des activités économiques exercées par les Tsiganes nécessite l'établissement d'un contact immédiat avec les clients. Et la réussite de l'opération commerciale dépend en tout premier lieu de la qualité du contact établi. C'est la capacité de créer un réseau de relations sociales qui permet d'étendre ses débouchés et de découvrir les opportunités commerciales. En outre, la capacité d'acquérir des ressources qui seront appropriées comme marque de singularité culturelle sera largement facilitée par la constitution d'un capital de relations sociales à partir de Gadzé gagnés à la cause des Gens du Voyage et d'autres Tsiganes, les uns et les autres se montrant capables de jouer un rôle utile pour assurer la pérennité du groupe d'appartenance. Ce capital permettra à ceux qui en jouissent, de vivre leur "tsiganité" et de se spécifier sur un territoire qui leur sera acquis, par rapport aux autres populations, nomades ou sédentaires, qui s'y trouvent. Certains individus, certains groupes se montrent beaucoup plus habiles que d'autres à ce jeu relationnel, mais tous ont cette tendance. Le "capital relationnel" peut fructifier en un seul lieu privilégié, mais souvent plusieurs endroits sont préférables ; cela permet d'échapper aux situations conflictuelles d'un moment sans avoir à craindre de retomber dans une absence de relations, qui crée un vide social et des difficultés économiques. Nous avons déjà vu comment pouvait opérer la contrainte de coopération. Ajoutons que celle-ci sera très faible dans les activités de démarchage à domicile, réduite pour le ferrailage ou la brocante, plus aiguë pour la constitution d'orchestres, de troupes de comédiens, ou pour le travail de rétamage.

Le second ensemble de contraintes porte sur les capacités d'adaptation. La contrainte de diversification, tout d'abord, permet de passer d'une activité de récupération à la fourniture d'un service, par exemple, afin de répondre à la demande ou à l'offre pressenties chez les Gadzé, selon les circonstances et sans devoir quitter nécessairement un environnement auquel on est déjà bien adapté. La contrainte de dispersion, par contre, est liée à l'éclatement du groupe lorsque l'exercice d'une activité, ou d'un même faisceau d'activités est compromis sur le plan local, ou lorsque la vie collective devient trop difficile.

Le troisième ensemble se réduit à une contrainte d'ordre social. Nous l'appellerons contrainte de fluidité ; elle se traduit -pour reprendre Godelier- "par la variation rapide et fréquente" des effectifs des groupes et de leur composition sociale (5). Toutes ces contraintes s'influencent mutuellement et forment donc un système qui exprime les conditions matérielles et sociales du mode de production tsigane et agit -il faudra encore le montrer ultérieurement- sur toutes les autres instances de la société tsigane. En fait, ce système détermine la structure sociale spécifique des populations tsiganes.

### III - FLEXIBILITE ET MOBILITE

La flexibilité de la société tsigane émane du jeu des contraintes que nous avons dégagées. Elle est donc d'ordre structurel. Elle explique à la fois la permanence de cette entité sociale et la multiplicité des groupes qui la composent. En ayant à l'esprit l'ensemble des informations que nous venons de présenter, nous pouvons cerner les caractéristiques de la flexibilité tsigane, tant dans la diachronie que dans la synchronie. Le passage d'une activité à l'autre engendre une recombinaison des contraintes qui se traduit par de nouvelles exigences dans l'organisation quotidienne du travail, sans bouleverser la vie sociale ce qui entraînerait un risque de dilution dans le monde des Gadzé et la fin du système. Cela n'est rendu possible que par un certain nombre de mécanismes : une polyvalence technique élémentaire des individus, une souplesse dans la collaboration entre les agents économiques (hommes, femmes et enfants), l'adoption rapide d'activités économiques au gré des circonstances et des opportunités qui sont présentes, le non-enracinement dans un espace social restreint. La mobilité, perceptible à travers les cycles de déplacement, l'organisation résidentielle des lieux de halte, l'habitat, certaines activités économiques, le rythme des relations entre les groupes et avec les Gadzé apparaît, ainsi d'ailleurs que la sédentarisation volontaire, comme une modalité conjoncturelle d'exploitation des ressources disponibles, conditionnée par la flexibilité de la société tsigane.

NOTES

- (1) LIEGEOIS (J.-P.) - Tsiganes et Voyageurs. Conseil de l'Europe, Strasbourg, 1985, pp. 23-24.
- (2) WILLIAMS (P.) - Mariage Tsigane, une cérémonie de fiançaille chez les Rom de Paris. L'Harmattan/SELAF, Paris, 1984, 480 p.
- (3) GODELIER (M.) - "L'appropriation de la nature : Territoire et propriété dans quelques formes de sociétés précapitalistes". La pensée, 1978, n° 198, p. 16.
- (4) PIASERE (L.) - "L'organisation productive d'un groupe de Rom XoraXané". Etudes Tsiganes 1980, n° 4, 1-16.
- (5) GODELIER (M.) - "Une anthropologie économique est-elle possible ?", in Maurice Godelier. Un domaine contesté : l'anthropologie économique. Mouton, Paris/La Haye, 1974, pp. 332-333.

BIBLIOGRAPHIE COMPLEMENTAIRE

- HUBSCHMANNOVA (M.) - "Economic Stratification and Interaction : Roma, an Ethnic Jati in East Slovakia", Giessener Hefte für Tsiganologie, 1984/1985, n° 3/4, 3-28.
- OKELY (J.) - The Traveller-Gypsies. Cambridge University Press, Cambridge, 1983, 254 p.
- PIASERE (L.) - Mare Roma. Catégories humaines et structure sociale. Une contribution à l'ethnologie tsigane. Etudes et documents balkaniques et méditerranéens, n° 8, Paris, 1985, 274 p.
- REYNIERS (A.) - Le stationnement des populations nomades en France. Centre de Recherches Tsiganes/Fonds d'Action Sociale pour les Travailleurs Immigrés et leurs Familles, Paris, 1986, 363 p.
- SALO (M.T.) éd. The American Kalderas : Gypsies in the New World. Gypsy Lore Society, North American Chapter, 1, Hackettstown, 1981, 136 p.
- SUTHERLAND (A.) - Gypsies. The Hidden Americans. Tavistock Publications, London, 1975, 330 p.

D'UN CONTINENT L'AUTRE :  
LES ROM KALDERAS̃ DANS LE MONDE OCCIDENTAL

Patrick WILLIAMS  
(C.N.R.S. - Laboratoire d'Anthropologie Urbaine)

I - DONNEES HISTORIQUES

Les recherches historiques n'ont pas jusqu'à présent permis de décrire la genèse des Rom Kalderas̃. La thèse la plus couramment présentée est que leurs ancêtres comptent parmi les Tsiganes réduits en esclavage dans les principautés roumaines du 14e au 19e siècle. Esclaves de la Couronne et artisans spécialisés dans le travail des métaux (comme étymologie de "kalderas̃", on trouve : "caldera", "chaudron", en roumain), ils gardaient la possibilité de se déplacer et jouissaient d'une certaine indépendance dans l'organisation de leur économie. Le groupe particulier existait-il avant ou s'est-il constitué durant cette longue période ? Lorsque l'émancipation intervient, nombre d'entre eux se déplacent vers d'autres territoires, ils se font connaître alors comme "Rom Kalderas̃". L'apparition de nouveaux moyens de transport, le chemin de fer notamment, que les Kalderas̃ utilisent -ils possèdent des tentes qu'ils chargent sur les wagons- favorise leur mobilité. La dispersion se fait dans toutes les directions, avec un important mouvement vers le nord et le nord-est (la Pologne, la Russie... ; certains poussent jusqu'au Caucase, en Sibérie ; quelques familles atteignent la Chine, Changai). Une grosse partie de cette vague reflue vers l'ouest dans les premières années du 20e siècle et se répartit dans tous les états d'Europe occidentale (en 1912, E.O. Winstedt, un Britannique, publie un article intitulé "The Gypsy Coppersmith's Invasion"), des familles passent en Amérique du nord et du sud. Au cours du 20e siècle, le mouvement vers les Amériques se poursuit ainsi que la circulation entre toutes les régions où ils sont représentés.

Cette dispersion planétaire rend l'étude des Rom Kalderas particulièrement intéressante. En effet, ils se trouvent disséminés dans des sociétés très différentes les unes des autres ; cependant il existe bien une entité Kalderas unique, et qui ne tient pas seulement à l'héritage culturel commun accumulé durant les siècles de séjour en Roumanie mais à une activation contemporaine. Notre projet est ici de rendre compte de l'existence de cette entité à travers les notions de mobilité et de flexibilité. Par "mobilité", nous évoquerons la capacité de mouvement dans l'espace et les mouvements eux-mêmes ; en employant "flexibilité", nous viserons des phénomènes plus structurels, c'est-à-dire qui affectent ou qui tiennent à l'organisation même des Rom Kalderas.

## II - ACTIVITES ET RELATION AUX "SOCIETES D'ACCUEIL"

La majorité des Rom Kalderas se rencontre au sein des sociétés industrielles, dans les zones urbaines. Situation pour eux traditionnelle puisque dès leur arrivée en Europe occidentale, on les voit installer leurs campements près des agglomérations. De manière prépondérante, l'activité des hommes reste liée au travail des métaux et, bien que demeurant de type artisanal, a su s'adapter à l'évolution de l'industrie. La fabrication d'objets en cuivre ou en étain tient maintenant peu de place ; la plupart des services proposés par les Rom Kalderas pourraient être regroupés sous l'étiquette : remise en état ou réparation. Remise en état du matériel de cuisine dans les cantines et les restaurants, affûtage et rectification de l'outillage industriel, des appareils de levage automatique, mais aussi chromage, argenterie... La stratégie employée est celle de la sollicitation directe : les Rom "chinent", c'est-à-dire qu'ils proposent leurs services au porte à porte. Les travaux sont parfois effectués sur place, dans l'usine, l'atelier ou la cantine, plus souvent le matériel à rénover est emporté et la tâche artisanale s'effectue dans un foyer rom. Ces activités ne demandent ni un savoir technique sophistiqué ni un matériel important. Tous les hommes sont capables de les exercer ou, plus exactement, d'en proposer

l'exercice aux clients non-tsiganes. Un système très souple d'association au sein des communautés kalderas (par "communauté", nous entendons simplement : ceux qui séjournent au même endroit pendant une même période) permet en effet de trouver un partenaire qui possède la compétence nécessaire à l'accomplissement de la tâche. Ces associations (vortaca) regroupent rarement plus de quatre chefs de famille. Nulle obligation ne lie les partenaires au-delà de l'accomplissement d'une opération ponctuelle, libre à eux de se séparer ou de continuer à collaborer. En général, les compétences se distribuent entre les partenaires -tel s'occupant plutôt de la transaction commerciale, tel prenant en charge l'aspect artisanal -mais tous peuvent également participer à toutes les phases de l'opération. Les bénéfices sont répartis également entre les membres, quelle que soit la part du travail effectué par chacun. C'est le statut de Rom Kalderas qui est exclusivement pris en compte. Ainsi, même si nous observons une certaine spécialisation des individus, le système d'association (les vortaca se font et se défont rapidement et brassent tous les chefs de famille d'une même communauté) aboutit à une situation de non-spécialisation ou plutôt, à l'intérieur des domaines concernés, de compétence universelle : chacun peut répondre à toutes les commandes. S'il arrive que l'exécution d'un service dépasse effectivement la compétence des Rom ou nécessite un matériel dont ils ne disposent pas, ils font appel à un atelier non-tsigane. Celui-ci sera payé ponctuellement pour le travail qu'il effectue et il n'aura aucun contact avec l'entreprise qui a passé commande aux Rom. Tout ce que nous pouvons désigner comme la dimension ethnique de la transaction (la formation de la vortaca, la répartition des tâches et le partage des bénéfices) reste inaperçu des partenaires non-tsiganes. Dans de tels cas, tout (le produit, le savoir-faire et le matériel qui permettent de le transformer, donc de lui conférer une valeur) est tiré du milieu ; les Rom ne font que déployer une stratégie et un discours. On voit combien l'exécution d'une telle opération suppose une bonne connaissance du milieu mais aussi comment sa réussite peut procurer un sentiment d'extériorité. Faut-il préciser que cette réussite est un puissant support de l'affirmation d'identité ? On pense évidemment à une opération de cueillette puisqu'il n'y a là qu'un territoire où les ressources sont accessibles et des personnes prêtes à les acquérir, mais

la sophistication de l'opération, qui tient au passage d'un milieu naturel à un milieu social, rend l'emploi de cette notion inapproprié.

L'activité économique exercée par les femmes est elle aussi traditionnelle ; il s'agit, à l'exclusion de toute autre semble-t-il, de la bonne-aventure. Les modalités de son exercice sont diverses : sollicitation des passants dans la rue, fréquentation régulière d'endroits favorables : cafés, restaurants..., ouverture de boutiques, visite des clients à domicile... L'artisanat des hommes n'exige aucune collaboration de la part des femmes, par contre l'organisation de la bonne-aventure requiert souvent la participation des hommes, comme dans les villes d'Amérique du Nord où ils doivent s'occuper de la recherche et de la location d'un bâtiment dans un quartier favorable (populaire et passant - c'est souvent un quartier à caractère ethnique), établir un arrangement avec les autorités, organiser la publicité (annonces dans les journaux, prospectus dans les boîtes aux lettres, etc...). On voit se dessiner deux types de collaboration au sein d'une communauté :

- entre âges et sexes, qui s'exerce avant tout dans le cadre familial ; l'argent est distribué par le chef de famille selon sa volonté propre ;

- au sein des vortăca, dont les membres peuvent être ou ne pas être parents ; l'argent est partagé équitablement entre les partenaires.

La combinaison de ces deux circuits de distribution tend à uniformiser le niveau de vie des membres d'une même communauté. Cependant, entre les chefs de famille, il existe une course au prestige. Cette compétition ne remet guère en cause l'égalité économique puisque le prestige s'acquiert avant tout en effectuant des dépenses qui enrichissent la vie communautaire : organisation de fêtes, prise en charge de cérémonies, gratifications distribuées aux parents, distributions quotidiennes à travers les invitations au café, les sorties en ville, etc..., hospitalité... Il n'y a guère d'exemples de la recherche d'une prospérité individuelle qui éloignerait de la société kalderas en modifiant le rapport aux valeurs traditionnelles.

La prépondérance, voire l'exclusivité de l'activité des hommes ou de celles des femmes est fonction de la relation qui s'établit entre la communauté rom et la société non-tsigane ; seul un examen qui prend en compte cette relation mais aussi celles qui existent entre différentes communautés tsiganes représentées sur un même territoire permet de rendre compte de la spécificité de chaque situation. Selon les zones d'implantation, il existe une tendance à cultiver telle ou telle activité, par exemple l'étamage en France, la vente de tapis en Suède, la bonne-aventure aux U.S.A.. Il arrive que ces "spécialisations" apparaissent comme de véritables traditions au sein de l'univers tsigane ; ainsi l'étamage comme signe de l'identité kalderaś. Ce rôle définitoire attribué à l'activité peut en déterminer le choix: un Kalderaś ne fait pas ça parce que c'est la spécialité d'autres Tsiganes. Mais ces "spécialisations" n'indiquent qu'une prépondérance, le plus souvent elles prennent place au sein d'une multi-activité, elles sont liées -de même leur évaluation comme signes identitaires- à un moment et un contexte particuliers. Ainsi les Kalderaś de la banlieue de Paris considèrent que la vente de tapis au porte à porte n'est pas digne alors que c'est, pour ceux qui résident en Suède, une activité habituelle.

Les activités exercées et le rapport qu'elles induisent avec l'environnement non-tsigane déterminent la privatisation du territoire. Il semble que lorsque l'activité nécessite la mise en avant du caractère ethnique, telle la bonne-aventure, la tendance soit à fermer le territoire : les Rom en place cherchent à contrôler ou refusent l'entrée aux autres afin d'éviter toute saturation ; au contraire le territoire reste ouvert lorsque les activités, comme l'artisanat des hommes, s'accomplissent anonymement. Mais il existe des exceptions à cette règle. Toutes ces activités s'accrochent d'implantations longues (plusieurs années au même endroit) comme d'implantations brèves (des étapes de quelques jours) -phénomène dont il est parfois rendu compte de manière impropre en termes de "sédentarisation" et de "nomadisme". Il arrive que ce soit elles qui commandent les déplacements, elles peuvent alors déterminer l'organisation de cycles réguliers ; il est aussi possible de les exercer là où conduisent des déplacements effectués pour d'autres motifs. La

stratégie la plus couramment utilisée lorsque les ressources offertes par un territoire s'épuisent (le rapport entre les possibilités offertes par le milieu non-tsigane et le nombre de "chineurs" rom) est son extension : on va plus loin ; soit l'individu qui pratique la "chine" augmente l'étendue de ses déplacements quotidiens à partir de la "base" où se trouve sa famille, soit il se déplace avec femme et enfants. La multi-activité et l'adoption de nouvelles spécialités (par exemple, pour les Kalderas de la région parisienne, la remise en état des chariots-élévateurs en plus de l'étamage et de l'affûtage) constituent d'autres moyens de lutter contre cette saturation.

### III - DISPERSION, CONFIGURATIONS MULTIPLES ET CIRCULATION

A partir de la considération des activités exercées par les Rom Kalderas, il est possible de prendre vue à la fois sur leur situation au sein des sociétés non-tsiganes et sur leur organisation interne. Le choix de ces activités est-il le résultat du contact entre les formes d'organisation propres aux Rom et les formes d'organisation des "sociétés d'accueil" ? Une telle conception suppose une organisation kalderas immuable et des activités changeantes. Or l'observation montre que l'organisation se transforme alors qu'au delà de leur diversité apparente, c'est toujours le même rapport à la société environnante que les activités instaurent ou tentent d'instaurer. Comment caractériser ce rapport ? Une insertion qui ne compromet pas l'autonomie, une préservation de la dimension communautaire. D'une communauté à l'autre, ce n'est pas la même organisation qui se met en place, mais l'établissement de ces différences n'empêche pas la circulation des individus entre les communautés.

#### Organisations particulières

Il n'est pas possible d'établir une relation directe entre les formes d'organisation de la société globale et les formes d'organisation d'une communauté kalderas. Le montre bien le fait qu'au sein de sociétés

de type identique existent des communautés présentant des formes d'organisation variées. L'évocation d'exemples est sans doute la meilleure façon de faire comprendre ce que nous entendons par "configurations particulières" et de montrer comment elles se mettent en place. La comparaison des situations observables à Paris et à New-York, outre qu'elle peut s'appuyer sur des monographies déjà effectuées, a l'avantage de confronter deux organisations dissemblables au sein de deux sociétés proches l'une de l'autre, capitalistes et libérales.

L'implantation d'une communauté de Rom Kalderas dans la banlieue Est de Paris date de la fin de la deuxième guerre mondiale. Au fil des années, l'artisanat pratiqué par les hommes est devenu l'activité prépondérante ; ils exercent dans toute la région parisienne et le système d'association brasse tous les chefs de famille ; la richesse est ainsi à peu près équitablement répartie, les conflits graves sont rares, l'autorité traditionnelle (celle, précisément, des chefs de famille) est respectée, la composition des groupes familiaux reste stable et tous échangent des épouses, les fêtes et les cérémonies où la communauté se rassemble et affiche son harmonie sont fréquentes, le rapport à l'environnement peut être qualifié de paisible. Dans l'agglomération de New York, l'activité prépondérante est la bonne-aventure pratiquée par les femmes, activité illégale qui amène les Rom à rechercher des arrangements avec les autorités (la police locale), des leaders apparaissent qui cherchent à se constituer de véritables fiefs protégés, la compétition est exacerbée, l'autorité traditionnelle en crise, les conflits incessants et extrêmement âpres ; sous l'effet de ces conflits, les groupes familiaux ont éclaté, les échanges matrimoniaux présentent un déséquilibre (ceux qui ont réussi à établir leur souveraineté cherchent à accaparer les épouses) ; l'instabilité caractérise l'occupation des diverses zones.

"A Paris", la communauté a tendance à se fermer sur elle-même afin de préserver l'égalité des chefs de famille qui garantit à tous un partage harmonieux tant des épouses que des bénéfices tirés du travail. "A New York", les pouvoirs acquis par ceux qui ont imposé leur prépondérance dans une zone cherchent à s'affirmer immuables. Dans les deux

cas, le problème que les Rom ont à résoudre est le même : comment se perpétuer en tant que communauté kalderas̃ parmi les "Gaže" (non-tsiganes). Ainsi des formes d'organisation qui apparaissent comme des réponses possibles parmi d'autres, des propositions, tendent-elles à devenir des structures. Si la flexibilité demeure en dernière instance, c'est que ces communautés restent toujours en situation précisément de devoir répondre, leur existence même restant à la merci des soubresauts qui peuvent agiter les sociétés non-tsiganes.

Cette flexibilité, nous l'observons à travers la circulation des individus que ni la mise en place d'organisations particulières ni leur tendance à s'auto-renforcer n'empêche. Pourquoi passe-t-on d'une communauté à une autre ? Des causes externes : attitudes négatives de l'environnement non-tsigane, difficultés avec d'autres tsi-ganes, recherche de nouveaux débouchés économiques... ; des causes internes : conflits entre familles kalderas̃, recherche d'une bru, réactivation des relations de parenté, participation à un événement familial... Ces déplacements vont de quelques jours à plusieurs années, ils peuvent se présenter comme un voyage d'agrément ou bien une émigration définitive. Parmi les membres de la communauté des "kalderas̃ de Paris", certains ont longuement séjourné, au cours de ces vingt dernières années, à Stockholm, à Barcelone, à Bruxelles, à Buenos-Aires, à Mexico, à New-York, à Toronto...

### Circulation

Lorsque des individus passent d'une communauté à une autre, à chaque fois, même s'ils ne sont pas connus, ils savent se faire reconnaître, c'est-à-dire qu'ils entrent dans le jeu des relations (coopération, compétition, solidarités, conflits...) tel qu'il va là où ils arrivent.

Les groupes de parenté, chez les Rom Kalderas̃, les vitsi, se trouvent dispersés à travers le monde. Tous ne sont pas représentés dans chaque communauté. Et d'une communauté à l'autre, selon notamment les alliances de mariage, ce ne sont pas les mêmes groupes que nous voyons

s'agréger ou s'opposer. Au sein même d'une seule communauté, la distribution des groupes et des personnes peut varier. Tout individu est porteur d'un réseau de relations ; c'est l'importance relative accordée à chacune d'entre elles qui le situe par rapport aux autres ; son identité dans la société n'est rien d'autre que cette situation. Le "système kalderas" ne décide pas des rattachements de manière mécanique. Ce sont les modalités qui règlent l'alliance de ses parents qui donnent à un individu sa situation initiale, c'est-à-dire qui définissent l'importance respective des agnats et des utérins. Par exemple, lorsque, comme cela arrive le plus souvent, l'épouse va vivre chez le père de son mari, leurs enfants appartiennent au groupe de parenté des agnats ; ils appartiennent au groupe des utérins si, lors de l'arrangement qui préside à l'alliance, il est décidé que c'est le mari qui va vivre chez les parents de sa femme. Or ces modalités, qui font l'objet d'une négociation entre les parents des époux, sont bien souvent le reflet d'une situation contingente : la position des deux chefs de famille dans la course au prestige. Le temps passant, il arrive que la situation/identité que les modalités qui ont réglé le mariage de ses parents assignent à un individu ne corresponde plus à la réalité des rapports sociaux (par exemple, les positions de prestige entre les deux côtés de parents se sont inversés), il joue alors avec l'importance de ses relations de parenté, avec son identité. Selon qu'il choisit familiarité ou distance, intégration ou non à tel ou tel groupe, il mettra en avant tel ou tel lien. A l'intérieur d'une communauté, ce jeu se pratique à travers froissements, querelles et conflits. C'est bien sûr cette "modulation de l'identité", utilisée avec beaucoup de subtilité par les Kalderas, qui permet de passer d'une communauté à une autre ; i.e. : d'une configuration particulière de la société à une autre. Il est rare qu'un individu ne trouve pas des liens qui, mis en évidence, lui permettent non seulement de se rattacher à des éléments présents dans un nouveau territoire mais aussi de se donner la situation particulière qu'il souhaite occuper. S'il ne dispose pas de relations à faire valoir dans son réseau, il peut utiliser les liens de son conjoint ; sa position personnelle est évidemment alors différente mais l'agrégation se fait (il existe certainement un rapport entre la dispersion planétaire des Kalderas et le développement, plus grand chez eux que chez la plupart des Tsiganes, de la mémoire généalogique et de la

connaissance des collatéraux). Et si vraiment les liens dont on dispose ne sont pas suffisamment estimés, une stratégie peut être d'en créer en inaugurant des alliances.

Il est possible de décrire la circulation planétaire des Rom Kalderas comme une adaptation à différents milieux, mais il convient alors de remarquer que l'adaptation aux différentes sociétés non-tsiganes se fait toujours à travers l'intégration à une communauté kalderas. Au niveau de l'expérience individuelle, il n'y a même que cette intégration. En effet, à partir du moment où un individu ou une famille sont reconnus et invités à partager tous les gestes à dimension culturelle, se trouve à leur disposition l'ensemble des savoirs et des stratégies mis en oeuvre dans une communauté. C'est peut-être la force de la société kalderas que de savoir traiter en ses termes propres -l'identité de ses membres- les problèmes d'adaptation au milieu

#### IV - PLANETARISATION ET PROBLEMES CONTEMPORAINS

Nous pouvons maintenant établir le rapport entre la dispersion planétaire, la mobilité, la flexibilité et la capacité de perpétuation des Rom Kalderas.

Nous avons décrit deux sortes de flexibilité :

- celle qui permet aux communautés d'adopter différentes formules d'organisation face aux sociétés non-tsiganes ;

- celle qui permet aux individus de passer d'une communauté à une autre, ou d'occuper différentes situations au sein d'une communauté.

Il semble que l'adaptation aux divers milieux non-tsiganes soit rendue possible par la "modulation de l'identité", mais -nous l'avons vu- il s'agit d'un seul et même phénomène qui se traduit, pour les groupes, par la possibilité de s'agréger et de se désagréger selon les circonstances. Ces agencements sociaux apparaissent en perpétuelle recombinaison

et l'entité "Kalderas" n'existe, en tant que totalité, que dans la circulation de ses membres.

Y-a-t-il lieu alors de poser la question des difficultés liées à l'évolution historique contemporaine ? L'organisation que nous avons essayé d'analyser s'est constituée dans le monde contemporain, elle est apparue avec la dispersion planétaire des Kalderas, générée probablement par cette dispersion. Il est certain qu'un examen de caractère historique, si les données pouvaient en être rassemblées, considérant les transformations de l'organisation kalderas, de la localisation (s'accompagnant d'une certaine mobilité) dans les provinces roumaines à la planétarisation, fournirait de précieuses indications quant à la genèse de ce système ; ce serait les conditions d'apparition de la flexibilité qui seraient révélées. Nous n'observons plus aujourd'hui de migration massive mais une circulation entre des pôles dispersés et semble-t-il établis de façon durable. Avec la séparation de l'Europe en deux blocs, l'organisation politique du monde non-tsigane pèse cependant sur cette circulation. Les échanges entre Kalderas des pays capitalistes et Kalderas des pays socialistes, s'ils existent, restent fragmentaires et concernent peu d'individus. Il n'existe pas d'étude exhaustive sur des communautés de Rom Kalderas dans les pays de l'Est. Leur situation varie d'ailleurs d'un Etat à l'autre, ici engagés dans le travail salarié, là maîtres de choisir leurs activités. Il apparaît que, dans tous les cas, ils cherchent à préserver une autonomie et à conserver une dimension de vie communautaire. Leur expérience n'est en cela pas différente de celle des autres Kalderas ; si l'organisation de leurs communautés n'est jamais directement déterminée par celle de la société non-tsigane cotoyée, elle doit cependant s'inscrire dans les cadres que celle-ci définit. Il semble bien que, pour les Kalderas mais aussi pour tous les Tsiganes, la situation la plus inconfortable soit celle où les instances non-tsiganes prennent en compte leur existence et visent, par exemple, à travers des lois spécifiques, à organiser leur intégration.

REFERENCES

GODELIER Maurice - L'anthropologie économique, in L'Anthropologie, Science des Sociétés Primitives ? Copans, Godelier, Tornay, Bockès, Clément ed. Denoël. Paris, 1971.

GROPPER Rena C. - Gypsies in the City. The Darwin Press, Princeton 1975.

WILLIAMS Patrick - The invisibility of the Kalderas of Paris : some aspects of the economic and settlement pattern of the Kalderas Rom of Paris suburbs. Urban Anthropology XI,3, 4 (315-346), 1982.

- Mariage Tsigane. Une cérémonie de fiançailles chez les Rom de Paris. L'Harmattan-Selaf. Paris 1984.

- Paris - New-York : l'organisation de deux communautés tsiganes. L'Homme XXV, 3 (121-140), 1985.

**DES "INSTABLES" PRODUCTIFS<sup>1</sup>**  
**LES MARINS-PÊCHEURS D'ATLANTIQUE NORD**

**Aliette GRISTDOERFER**  
**(RCP Anthropologie Maritime - C.N.R.S.)**

Les marins-pêcheurs des littoraux nord-atlantiques (1) sont-ils, comme parfois encore on les étiquette, des "nomades de la mer" ? Car ils séjournent, qu'ils soient pêcheurs côtiers, pêcheurs au large ou pêcheurs hauturiers, pendant une grande partie de leur vie sur des navires en continuel déplacements. Sont-ils associables aux communautés terriennes, et donc reconnaissables comme des sédentaires ?

Nous allons, ici, exposer les natures et les rôles des facteurs écologiques, des systèmes techniques de production et des rapports sociaux de différentes communautés de pêcheurs en Atlantique-Nord.

Nous partons d'un a priori : il nous paraît impossible de ne pas considérer les marins-pêcheurs, sinon comme des "nomades", du moins comme des groupes mobiles et donc différents des groupes littoraux sédentaires.

**1 - CONDITIONS NATURELLES, TECHNIQUES ET ECONOMIQUES ET MOBILITE**

Les ressources marines exploitées par ces communautés, pour la plupart littorales, présentent des caractères particuliers qui les différencient des autres ressources naturelles.

---

1 - Ce sont les terriens qui jugent les marins-pêcheurs "instables"

Ces ressources sont de différentes natures, animales et végétales : les mammifères marins, les poissons, les crustacés, les mollusques, les céphalopodes et les algues. Les unes ont un habitat stable : les algues (2) et les mollusques (3), d'autres se déplacent dans une zone repérable : les crustacés et les derniers, les poissons, sont, pour la plupart, en continuelles migrations, plus ou moins vastes, temporellement et géographiquement ; celles-ci sont liées à leurs phases de croissance, à la recherche de nourriture, aux variations des conditions océanographiques (température, salinité, courants...). Ces migrations sont plus ou moins régulières (saisonniers). Plusieurs espèces qui font l'objet des principales exploitations humaines, sont de "grands" migrants (thon, morue, hareng, ...).

De ces espèces, l'habitat, le comportement, et donc les déplacements sont quasi invisibles (4) et n'ont pu être connus qu'expérimentalement par la pratique même de la pêche. La première méthode scientifique d'études des espèces marines, c'est la pêche.

En un point quelconque du littoral, ou en haute mer, circulent, à des rythmes réguliers ou irréguliers, des populations de poissons ; celles-ci sont variables en quantités, qualités (espèces) et aussi quant aux périodes et aux dates d'arrivée et de départ, aux durées des séjours, des passages, des absences et aussi parfois quant aux lieux des séjours. Les types des formations, des rassemblements peuvent aussi varier : les poissons seront en bancs, denses ou non, par petits groupes...

En effet, chacun des facteurs, qui déterminent la présence ou l'absence des espèces, varie à des rythmes réguliers ou irréguliers :

- réguliers : par 24 heures, les marées, les courants,
- irréguliers : les conditions atmosphériques et leurs influences sur la mer et ses habitants,
- saisonniers : les variations des conditions océanographiques (salinité, température), la présence des espèces qui servent de nourriture aux espèces exploitées...

Variations, quant aux espèces, qui, dans une zone donnée, à un moment donné, peuvent cohabiter, se succéder, chacune ayant des conditions particulières de passage et de séjour et donc de départ et d'absence.

Ce sont les espèces migratrices qui représentent le plus fort pourcentage des espèces exploitées commercialement.

Un deuxième ensemble de facteurs détermine des déplacements en mer et entre la mer et la terre : ce sont les conditions atmosphériques et les mouvements de la mer. La mer est "un milieu" très instable. En Atlantique Nord, la topographie littorale et sous-marine, les marées, les courants et les vents deviennent des facteurs qui peuvent s'associer pour rendre l'exploitation de la mer plus ou moins possible, plus ou moins impossible.

Les facteurs biologiques, atmosphériques, aussi déterminants qu'ils soient, ne jouent que le rôle que les sociétés leur assignent. Les communautés de pêcheurs ont mis en place des systèmes techniques d'aménagement du littoral, de navigation, de pêche, de conservation et transformation du poisson.

Les déplacements sont de deux natures différentes. D'une part, les pêcheurs doivent quitter et réaborder une zone terrienne en passant par un rivage, zone mitoyenne, plus ou moins aménagée à cet effet (quai, plan de halage, port, ...) et cela pour embarquer dans un navire et pour en débarquer. D'autre part, à bord de ces embarcations les hommes doivent se déplacer sur la mer, vers le large, le long du littoral, vers un autre continent...

Ces déplacements vont connaître des durées, des fréquences de variabilités déterminées, comme on l'a vu, par les facteurs biologiques et climatiques, mais surtout déterminées par les systèmes techniques utilisés par chaque groupe et qui comprennent quatre ensembles :

- les connaissances naturalistes des pêcheurs, les systèmes de repérages des fonds de pêche, leurs représentations du monde marin,...

- les techniques de navigation (et d'accostage),
- les techniques de pêche (fixes, mobiles...),
- les techniques de conservation et de transformation du poisson.

Les déplacements des pêcheurs vont être imposés, aussi, par des facteurs économiques et de politique des pêches.

Le principal facteur est le fait que les pêches, aujourd'hui, en Atlantique Nord, sont toutes des pêches commerciales. Les pêches à seule fonction vivrière ne sont pratiquées que par des pêcheurs à pied ou des pêcheurs retraités... aussi, les déplacements vont avoir pour fonction première :

- soit l'augmentation de la production : la productivité (pêche intensive),
- soit la recherche de certaines espèces (pêche extensive),
- soit la multiplication de différentes pêches (la pluriactivité).

Les déplacements sont donc une des stratégies des pêcheurs, qui doivent répondre aux exigences des marchés et aux contraintes écologiques. En particulier, quand, pour des raisons "naturelles" ou non, une espèce (exemple, le hareng dans le Golfe St Laurent) disparaît, quand les organismes internationaux interdisent la pêche d'une espèce en voie de surexploitation (le hareng de la Mer du Nord), quand une espèce disparaît atteinte par une maladie (huître plate dans la Baie du Mont St Michel), quand une autre ne trouve plus dans ses fonds habituels des conditions optimales (la morue à St Pierre)...

Les valeurs commerciales, les conditions de commercialisation, de transformation des espèces aquatiques évoluent, les pêcheurs doivent s'y adapter et pour cela ils vont aller chercher là où elles se trouvent les espèces commercialisables : autrefois la morue "venait" de Terre-Neuve, d'Islande, aujourd'hui la coquille St Jacques par des pêcheurs qui viennent de Cancale, St Malo ; en Mer d'Irlande les pêcheurs bretons du Golfe de Gascogne se retrouvent pour pêcher les crustacés, la Mer du Nord réunit les pêcheurs d'Europe Nord et Sud qui veulent pêcher les espèces

de fond demandées sur les marchés : morue, merlan, lieu jaune, lieu noir, lingue, merlu... Mais cela, dans la mesure où les conditions techniques d'exploitation le permettent. Certains pêcheurs, au lieu de changer de lieux de pêche, et de modes de pêche, vont se déplacer à la recherche d'un lieu de vente plus favorable à la production qu'ils ont à écouler que celui auquel ils ont l'habitude de revenir.

## 2 - UN DOMAINE PUBLIC - LA MER

Ces déplacements entre la terre et la mer, sur la mer, ne sont possibles que parce que la mer a un statut très particulier, qui lui est original ; la mer et une partie du littoral appartiennent à l'Etat riverain, elles ont le statut de DPM - Domaine Public Maritime -. La mer c'est-à-dire depuis 1979, la "zone" définie comme "économique exclusive" (ZEE) qui s'étend sur deux cents milles du rivage. La mer est "libre", c'est-à-dire que tout citoyen, moyennant, dans certains pays, une déclaration aux administrations maritimes, en possession d'embarcation peut aller en mer et pêcher des "ressources publiques". Les uns, ceux dont nous parlons, le font "pour vivre", d'autres pour occuper leurs loisirs.

La mer ne peut être privatisée ; étant donné la mobilité des espèces à exploiter, il n'a jamais été possible de réaliser des cantonnements, des bornages. Puisque la mer est "libre" d'accès, qu'elle n'est pas divisée en parcelles réparties entre des exploitants privés, on pourrait croire que tout un chacun peut s'installer là où il veut en mer pour pêcher. Les fonds de pêche, sont identifiés quant à leurs caractéristiques biologiques, et certains ont été historiquement répartis entre les communautés de pêcheurs qui "possèdent", par mémorisation, le cadastre des fonds de pêche de "leur territoire".

### 3 - DIFFERENTES FORMES SOCIALES DE MOBILITE

Deux caractéristiques particularisent les communautés de pêcheurs du littoral Nord-Atlantique. Seuls les hommes font la pêche. Cela ne signifie pas que les femmes ne pratiquent pas certaines pêches côtières, celles des espèces utilisées comme appâts et pour la consommation familiale, en bateau ou à pied, qu'elles ne participent pas à la production, préparation et transformation du poisson, ... mais jusqu'à aujourd'hui aucun équipage composé de femmes n'a été connu. Autre caractéristique : ces gens ne sont pas des "nomades de la mer", puisqu'ils passent, les hommes, une partie de leur vie à terre avec leur famille qui y demeure. Certains pêcheurs possèdent des maisons, des terres, d'autres ne sont que locataires et "sans terre".

Malgré cette installation et cette séparation momentanée, plus ou moins longue des familles, on reconnaît, cela est prouvé dans différentes régions, que les pêcheurs sont des "instables" comme disent certains terriens. Aucune étude systématique n'a été faite. Les pêcheurs vont devoir se déplacer à la recherche des ressources, à la recherche d'embarquement.

#### A terre

- Ce sont des migrations saisonnières, de groupes de pêcheurs, de même origine géographique, qui, voulant profiter du passage ou de la présence, en un lieu éloigné de chez eux, d'espèces dont l'exploitation viendra compléter les pêches locales qu'ils pratiquent

- les pêcheurs de St Brieuc viennent à Cancale en avril et mai pêcher la seiche dans la Baie du Mont St Michel,
- les pêcheurs cancalais et malouins partent en hiver à Erquy pêcher les coquilles St Jacques...

Les navires sont à quai dans les ports d'exploitation ; soit les hommes y vivent durant la pêche, rentrant chez eux, par terre, en fin de semaine ou les jours de "débauchage", soit ils rentrent chaque soir. Ce

sont les bateaux qui ont été déplacés et demeurent fixes, les hommes font des "navettes".

Ce type de déplacement, des individus ou des groupes professionnels (équipages) peuvent les faire à la recherche d'embarquement, quand, "chez eux", ils sont "débarqués" pour des raisons économiques. Ainsi, aujourd'hui, les pêcheurs à la Grande Pêche de St Malo, rejoignent les derniers embarquements à la Grande Pêche de Bordeaux, (En 1986, il n'y a plus à St Malo que trois chalutiers à la Grande Pêche).

- Ce sont des migrations saisonnières des familles vers les lieux de pêche. Depuis la scolarisation, la mise en hospices des "anciens", etc... cette forme de mobilité a disparu. Autrefois, les "anciens", les enfants, les femmes, participaient à la préparation et à la transformation artisanale et industrielle du poisson (5) : au salage, séchage, mise en boîte.... Les familles, en saison de pêche, quittaient leur habitat d'hiver pour occuper des habitats temporaires sur les rivages près du débarquement du poisson, des grèves de séchage, de l'eau pour le lavage, etc... Certains de ces villages temporaires reproduisent les villages permanents, d'autres étaient la réunion de familles d'origines diverses - mais qui s'unissaient pour un temps.

- Ce sont des migrations définitives d'individus à la recherche de travail (embarquement, armement), de familles isolées, de communautés, qui doivent, face à une catastrophe écologique -disparition d'une espèce- la fermeture d'une usine... déplacer leurs bateaux et leurs "pénates" vers des lieux plus favorables. Ceci est d'autant plus fréquent que les pêcheurs, nous ne l'avons pas encore prouvé, furent pendant longtemps des gens "sans terre", sans "biens fonciers" qui les retiennent en leurs pays d'origine :

- L'Île aux Marins, en face de la commune de St Pierre (en St Pierre et Miquelon) a été peuplée quasiment par des pêcheurs venus là faire la Grande Pêche, pêcheurs originaires de la Manche, des Côtes du Nord, de l'Ille et Vilaine = misère pour misère !

## En mer

### - Communautés littorales

Pour pouvoir accéder aux zones marines, lieux de vastes déplacements, les marins-pêcheurs doivent traverser une zone particulière, le littoral, zone grâce à laquelle ils accèdent à leur embarquement - principal outil de pêche et de navigation. Dans cette zone "la côte" ("on va à la côte, on longe la côte..."), se retrouvent, et vivent plus ou moins longtemps ensemble ces marins pêcheurs en attente d'un embarquement ou venant de débarquer. Ils y travaillent aussi, y rencontrent les autres communautés de marins-pêcheurs et une partie des terriens.

### - Equipages

Les marins-pêcheurs, pour travailler en mer vont plus ou moins longtemps se séparer de leurs familles, de leurs communautés, pour se regrouper en équipages - groupes professionnels particuliers dont la forme et la durée d'existence sont excessivement variées et évoluent très rapidement. Ces équipages vont devoir vivre, travailler à bord d'embarcations de gabarits et techniquement très différentes les unes des autres.

Le navire (ou les navires) (6) sur lequel se retrouve, pour un jour, une ou deux semaines, un mois, trois mois, l'équipage, est un ensemble technique de navigation, de pêche, mais c'est surtout un espace social dans lequel il faut travailler, vivre chaque jour, ensemble et séparés. Il va être un outil symbolique qui représente pour les pêcheurs eux-mêmes, et pour les terriens, un ensemble de contradictions : sécurité - danger, entraide - conflit, famille - étranger, autorité - désordre, plaisir - souffrance...

Ces navires vont entreprendre des déplacements, selon les conditions techniques qu'ils remplissent, très variées, quant aux aires qu'ils vont parcourir, et à des rythmes différents.

#### 4 - ETENDUES ET RYTHMES DES DEPLACEMENTS

L'étendue et le rythme des déplacements en mer sont déterminés par l'ensemble des facteurs que nous avons envisagés : écologiques, techniques... Celui qui est essentiel c'est le fait que la mer est théoriquement "libre", que les ressources marines sont "publiques" ; théoriquement, car, dans la pratique, nous verrons que cela est différent.

En fonction des durées des pêches et de l'étendue du voyage d'accès à la zone de pêche, en France, on définit quatre types de pêches :

- la petite pêche, un jour de mer, on ne perd pas une terre de vue,
- la pêche côtière, de 1 à 3 jours, on ne perd pas une terre de vue,
- la pêche au large, 1, 2, ou 3 semaines, on change de pays,
- la grande pêche, de 1 à 5 mois, on change de continent.

Dans la zone de pêche vont se multiplier les déplacements, d'une part pour la manipulation des engins, qu'ils soient mobiles (chaluts, dragues, lignes traînantes...) ou fixes, il faut les "mouiller" et les "lever" (casiers, filets maillants, tramails...) et d'autre part, pour la recherche des ressources, des bancs de poissons, des fonds de crustacés...

Les modifications des conditions atmosphériques, fréquemment, obligent les navires à trouver des zones de pêche "à l'abri", et même à accoster.

Aujourd'hui, la glace et les cales réfrigérées permettent la conservation à bord, pendant plusieurs heures, plusieurs jours, des espèces pêchées ; jadis, les rythmes des voyages terre/mer étaient fonction des capacités des espèces à se conserver ou à se détériorer rapidement (crustacés).

La fréquence d'avaries matérielles, ne pouvant pas être réparées en mer, (perte d'un chalut, matériel électronique brisé), d'accidents humains ne pouvant pas être soignés en mer, (jambe dans un treuil, fracture du crâne,...) oblige les navires à accoster au plus près, à rentrer au port d'attache ou à appeler du secours quand ils ont à bord des radios.

L'étendue et les rythmes des déplacements, dans des conditions techniques données (moyens techniques de navigation, pêche et conservation du poisson) ont pour fonction la production d'espèces marines commercialisables. Etant donné la variabilité des facteurs écologiques, que nous avons vus, et les exigences des marchés, ces déplacements, - leurs étendues et leurs rythmes - sont caractérisés par la variabilité, l'irrégularité, l'imprévisibilité, quotidiennes, saisonnières. Si on peut comptabiliser l'étendue parcourue par la dépense en "fuel", on ne peut pas connaître le rythme de la mobilité.

En outre, il ne faut pas oublier que les pêcheurs sont à la recherche d'une ressource presque toujours (exception faite des mammifères) invisible ; l'usage, aujourd'hui, de "fish loop", "sondeur", "sonar"... Decca, Toran... sur les chalutiers et même sur les embarcations côtières permet de lire le fond de la mer et de suivre les déplacements des poissons.

Les pêcheurs ne vont pas pouvoir se déplacer "librement" sur l'ensemble des zones de pêches.

## 5 - CADRES POLITIQUES DES DEPLACEMENTS

Depuis plusieurs siècles (dès le XVe) la mer côtière et le littoral ont été administrés par les autorités locales (seigneuries, évêchés...) et nationales (administration nationale des pêches) ; une politique nationale des pêches maritimes s'est peu à peu mise en place. Aujourd'hui, l'intervention de l'Etat dans le développement des pêches est importante dans le domaine technique, économique et tout particulièrement dans celui du contrôle de l'exploitation des ressources. Cette intervention est internationale. Aussi les déplacements des marins-pêcheurs dans la plupart des zones de pêche sont réglementés par les autorités administratives locales, nationales, internationales qui "gèrent" ressources et milieux marins. Peuvent être réglementés :

- la durée des pêches en jours par an, en heures par jour, afin de restreindre et de contrôler les prélèvements sur des stocks menacés (coquilles St Jacques, praires, encornets, huîtres sauvages...) ;
- les déplacements, certaines zones sont interdites à la pêche, (Sud Morbihan : langoustines, zones des trois mille côtiers...), d'autres vont être cantonnées, pour les espèces sédentaires (Baie de St Brieuc,...) ;
- les prélèvements sur certaines ressources, dont la pêche va être limitée, voire interdite, (le hareng en Mer du Nord).

Dans certaines régions les pêcheurs eux-mêmes ou ceux qui détenaient un pouvoir traditionnel local interdisaient de pêcher sur certains fonds, reconnus comme "réserves" (Corse...), certaines espèces, et à des époques de l'année, afin de préserver les ressources.

A l'intérieur de ce cadre institutionnel réglementant l'exploitation de ressources maritimes et le déplacement des marins-pêcheurs, il y a le cadre socio-économique dans lequel les formes de mobilité vont être déterminées par les conditions d'appropriation des territoires de pêche et des ressources maritimes.

## 6 - MODES D'APPROPRIATION DE LA MER ET DES RESSOURCES

Les ressources maritimes, les fonds de pêche, sont de nature "publique" ; leur répartition entre les exploitants réels et à venir ne vas pas se faire de manière égalitaire ; en Atlantique Nord, chaque riverain n'aura pas un "lot" à exploiter ni un quota (7) à respecter.

La mer "appartient" à ceux qui, seuls, savent l'exploiter, à ceux qui y séjournent et la connaissent. Les pêcheurs ont acquis, depuis des siècles, dans certaines régions, des droits d'usages exclusifs sur certaines zones de pêches ou fonds de pêches. Pour tous les pêcheurs, il y a, pratiquement, des "frontières" sur la mer. La mer n'est pas "libre", elle est composée de "territoires", invisibles -on ne borne pas des portions de mer- mais identifiables par les pêcheurs. A quoi correspondent ces "frontières" idéales ? Elles séparent des "territoires" de pêche de nature différente. Les déplacements sur ceux-ci ont donc lieu en fonction des conditions d'appropriation et de gestion des domaines maritimes.

Ces conditions d'appropriation des domaines maritimes sont différents selon :

- les zones d'exploitation : côtières ou hauturières,
- les techniques employées : fixes ou mobiles,
- les espèces à pêcher : sédentaires ou migratrices.

Elles sont déterminées par les systèmes sociaux mis en place pour leur exploitation et donc pour la transmission des connaissances -celles des situations des fonds de pêche- celles dont dépend directement l'exploitation halieutique. Ce sont des systèmes :

- communautaires,
- familiaux,
- corporatistes,
- privés.

Une communauté littorale de marins-pêcheurs peut ainsi acquérir des droits d'usages exclusifs sur la bande maritime qui borde le rivage. Dans cette zone côtière communale, des familles vont, soit se répartir les fonds de pêche (pour pêcher des espèces sédentaires et pour pêcher avec des engins fixes), soit des zones, (pour pêcher des espèces migratrices, et avec des engins fixes ou mobiles). Les fonds de pêche peuvent devenir un "bien" transmissible de générations en générations.

Cette mobilité, socialement déterminée, peut être techniquement limitée.

Pour celui qui ne possède pas d'instruments de sondage, il y a une limite à l'étendue de sa zone de pêche, celle de ses connaissances des fonds de pêche et de leurs qualités. Chaque pêcheur apprend, de son père, d'un patron, les alignements qui lui permettent de naviguer et de localiser les fonds de pêche dans des zones données, celles exploitées par son père, son patron, la communauté à laquelle il appartient. On peut voir des pêcheurs côtiers, face à l'appauvrissement de leurs zones traditionnelles, familiales de pêche, désespérés et devant redécouvrir, réexpérimenter de nouvelles zones de pêche : les Saint-Pierrais obligés d'aller pêcher le long de la côte sud de Terre-Neuve inconnue pour un certain nombre d'entre eux.

A la pêche au large, dans certains cas de pêches côtières, ces limites techniques sont aujourd'hui contournées par l'usage des outils de repérage et de navigation plus ou moins sophistiqués, qui relaient les connaissances empiriques.

La mobilité en mer, nous avons vu que les pêcheurs l'ont acquise grâce à des moyens techniques et sociaux particuliers. A la nécessité de cette mobilité "écologique" les communautés répondent différemment, non seulement en fonction :

- des conditions écologiques locales ou lointaines,
- de leur histoire sociale et culturelle (droits d'usages...),

mais aussi en fonction du contexte économique général, auquel leur production, à caractère "sauvage", va devoir participer. Cette

participation, nous parlons toujours des communautés d'Atlantique Nord actuelles, va se faire en tenant compte de cette mobilité nécessaire, de sa variabilité, de son irrégularité.

Cette mobilité, contrainte écologique et technique, nécessaire, va devenir, transcrite en un système économique capitaliste, pour une production halieutique de ce type, une mobilité imposée, technique, mais aussi sociale et économique, qui, de contrainte, devient un moyen de neutraliser la contradiction existante entre exploitation de type capitaliste des ressources marines et productions "sauvages" que demeurent les pêches maritimes.

Pour qu'en système de production de type capitaliste, des ressources marines -sauvages et publiques- deviennent propriétés privées et marchandises, il faut développer cette mobilité, plutôt la transformer en une flexibilité technique, sociale et économique.

## 7 - MODES DE REPARTITION DES RESSOURCES MARITIMES

Si les zones et fonds de pêche ne sont pas répartis entre les exploitants institutionnellement, hors les mesures administratives que nous avons vues, les ressources mobiles pour la plupart, le sont encore moins aisément. De même que les droits d'usage sur les fonds de pêche étaient traditionnellement, sont encore là où ils sont encore pratiqués, déterminés par les rapports sociaux de travail (familiaux, communautaires...), de même la part des ressources maritimes, que "chacun" va pouvoir prélever, va dépendre, alors, de la situation qu'il occupe dans un système de rapports de production.

En système capitaliste, la concurrence existe entre les entreprises de pêche ; cette concurrence va jouer dans trois secteurs :

- pour la répartition des ressources (publiques et non privatisées où chacun possède sa terre, sa mine,...),
- pour l'exploitation de celles-ci et,
- pour leur distribution face à des marchés instables.

La concurrence, contrairement aux autres secteurs de production, joue, dès l'occupation des lieux de travail et exprime des relations de rivalités quasi-constantes entre :

- bateaux d'un même armement ou d'armements différents,
- communautés de pêcheurs,
- patrons pêcheurs et équipages...

et par l'établissement d'une hiérarchie entre ces exploitants.

Tous les pêcheurs, en effet, ont des droits égaux sur l'ensemble des ressources qu'il s'agit de récupérer en quantités et qualités supérieures à celles du voisin réel ou potentiel. Pour s'approprier une part, de plus en plus, il faut, non agir, sur les ressources, en partie incontrôlables, mais agir sur les moyens techniques et sociaux de production, c'est-à-dire acquérir la propriété de ceux-ci : techniques et hommes. Face à une ressource, publique, incontrôlable et, nous l'avons vu, d'accès très irrégulier et variables en temps et lieux, il y a, non seulement appropriation privée des moyens techniques de production, de transformation et de distribution, mais aussi des moyens sociaux : marins-pêcheurs, matelots, ouvriers, employés...

L'exploitation des fonds marins occupe deux catégories de marins-pêcheurs et une de terriens :

- les armateurs ou sociétés d'armement possèdent des navires et leurs gréements et embauchent des équipages ;
- les patrons-artisans sont propriétaires ou copropriétaires d'un ou deux navires, sur lesquels ils travaillent en tant que patron avec des matelots ;
- les matelots, qui possèdent rarement leurs engins de pêche, travaillent à bord des navires pour le patron-pêcheur armateur ou l'armement.

Celui, patron-pêcheur, armateur, matelot (faux participant à l'entreprise) qui veut tirer profit de l'exploitation des ressources maritimes, fluctuantes et incontrôlables, tant à la production qu'à la vente, dans un contexte économique de concurrence doit appliquer et pratiquer la mobilité et la flexibilité du travail et de la rémunération.

Du fait que la production halieutique ne repose pas sur des biens tangibles, améliorables, accumulables, transmissibles, mais sur des ressources "naturelles" publiques, inappropriables de manière constante, variables et incontrôlables, elle demeure caractérisée par "une instabilité". Sa participation au système économique dominant, capitaliste, ne va pouvoir se faire que par la mise en place de rapports sociaux de travail caractérisés par une flexibilité afin que soient neutralisés, à tout moment, les effets contradictoires (économiquement) de cette production "sauvage", tant pour les marins-pêcheurs, que pour les armateurs, et pour que les rapports sociaux de production, qui existent entre armateurs et pêcheurs, soient maintenus, ceux que détermine ce système économique, qui sont, qu'on le veuille ou non, (8), des rapports d'exploitation, même si la forme n'est pas celle qui correspond à ce type de rapports dans d'autres systèmes de production. Ce sont, encore aujourd'hui, les armateurs qui s'enrichissent et peuvent transmettre à leurs descendants un patrimoine, ce ne sont, toujours pas, les matelots !

Les différents composants permettant cette flexibilité sont :

- la mobilité des postes de travail,
- la mobilité des métiers,
- la rémunération à la part,
- la participation aux frais de fonctionnement de l'entreprise pêche,
- la vente aux "enchères" de tous (9) les produits marins.

### 8 - COMPOSANTES DE LA FLEXIBILITE DES RAPPORTS SOCIAUX DE TRAVAIL

#### Rapports sociaux de travail

Une formule, souvent répétée par n'importe quel pêcheur, illustre, simplement l'organisation du travail à bord d'un navire, chalutier, ligneur, caseyeur : "c'est le poisson qui commande". La durée du travail à bord des chalutiers à partir de 20 mètres est définie dans une convention, mais pas toujours respectée. Ainsi les durées, les rythmes du

travail vont dépendre directement de l'abondance ou de l'absence du poisson. A des passages et à des séjours irréguliers du poisson ne peut correspondre un horaire fixe et établi du travail. La production, c'est-à-dire les rémunérations, étant directement liée au travail, tant à la pêche elle-même qu'à la recherche des fonds propices, il est évident que les pêcheurs ne "comptent" pas les heures. L'"espoir" est fondé sur le travail, sur les capacités du commandant, l'efficacité et la sécurité du matériel. Aucune comptabilité des heures de travail (cela fait sourire les pêcheurs), aucune rémunération à l'heure de travail, mais au produit vendu. Ainsi les marins pêcheurs peuvent travailler plusieurs jours pour de très faibles rémunérations quand la pêche est "mauvaise", le travail a pourtant été fourni par eux : filer et virer un chalut vide ou quasi-vide réclame plusieurs heures de travail.

Ainsi il n'y a pas de prix de revient fixe d'un kilo, d'une tonne de poisson ; une tonne peut être produite en 24 heures, en une semaine ; cela va dépendre, nous l'avons vu, des rapports, qui, au cours d'une "marée" vont s'établir entre techniques, équipages et conditions océanographiques et météorologiques. Ce sont bien ces variations des coûts de revient du poisson que les armateurs, qu'ils soient patrons-artisans ou sociétés, ne vont pas subir en payant les hommes "à la part" et en les faisant participer aux frais "communs". Entre les hommes à bord d'un navire, différents types de relations sont établis et s'établissent : familiaux, hiérarchiques, ... quelles que soient la taille des embarcations et la composition des équipages : 3, 7, 15, 50 hommes ; chacun est en charge de fonctions, occupe, pour vivre et travailler, différents lieux, parfaitement connus et respectés. "Chacun à son poste de travail" est une réalité ; cependant, il y a une mobilité des hommes nécessaire que tous acceptent, sans discuter (10). Elle est souvent indispensable pour assurer la sécurité du groupe, pour faciliter une pêche exceptionnelle. Plus l'embarcation est petite, plus les marins-pêcheurs sont "polyvalents" et peuvent exécuter l'ensemble des gestes nécessaires pour : manipuler le gréement de pêche, conduire le bateau (11), établir un message radio, réparer un objet défectueux... Ceci est indispensable ; en mer vont être fréquents, incidents, accidents, réclamant une intervention rapide qui ne peut être prise en charge que par quelqu'un

"du bord". Ainsi, si à bord d'un petit chalutier côtier (12 à 15 m), le chalut est relevé déchiré, le patron ramendra avec les autres, par contre, si le patron, qui a en charge "la route" est malade, un matelot le relaie... A bord d'embarcation beaucoup plus importante (50 à 70 m), la même disponibilité doit exister et est appliquée : un coup de chalut exceptionnel va mettre en oeuvre l'équipage, même si pour certains, c'est la période de repos. On ne perd pas du poisson.

La composition des équipages va aussi connaître une certaine instabilité. Les marins-pêcheurs sont, en France, "Inscrits maritimes", statut particulier qui leur permet de naviguer et d'être engagés par un patron. Les patrons, les armateurs, qui constituent les équipages peuvent à n'importe quel moment débarquer un matelot, un marin, pour embarquer quelqu'un qui a des qualités supérieures... Il y a ainsi dans certains ports, pour certaines catégories de pêche, des va-et-vient constants des matelots entre les bateaux. Cela dépend du matelot, mais aussi "du bateau" ; un matelot est à la recherche d'un bon bateau, d'un bon patron, qui "pêche bien" et lui permettra de gagner "bien".

La stabilité d'un équipage à la petite pêche est cependant souvent la garantie d'un "bon patron", "bon pêcheur". A la pêche semi-industrielle et industrielle, les hommes doivent accepter la mobilité d'un bateau à un autre, doivent travailler là où il y a une embauche.

Hors cette mobilité réelle et observable, il y en a une autre, qui touche les patrons-artisans et leurs équipages, qui est déterminée par un certain nombre de facteurs plus ou moins tangibles. Un bon patron, peut, plus ou moins rapidement, devenir un "mauvais" pêcheur et perdre son statut, tant social qu'économique. A la vue :

- de l'ensemble des facteurs "naturels" de variabilité que nous avons envisagés,
- des facteurs de concurrence existante entre les bateaux aujourd'hui (qualité, quantité, rapidité...),
- des facteurs économiques, (crédits, rémunérations, frais...), un patron-artisan, je ne parle pas des sociétés d'armement, n'a pas "une marge d'action" très grande et une succession de "marées" manquées peut entraîner un déficit irréversible.

Cette compétitivité et cette concurrence entre bateaux, entre armements, entraînent d'autres formes de mobilité. Pour vendre, il faut s'adapter aux demandes des marchés du poisson et donc passer d'un "métier" (12) à l'autre : du filet tramail on passe au chalut... afin de produire des espèces commercialisables et à haute valeur marchande. En outre, les embarcations doivent devenir, comme on dit aujourd'hui, "performantes".

Les patrons-pêcheurs doivent renouveler leur équipement de pêche, de navigation, au fur et à mesure où il apparaît sur le marché des équipements "plus performants" et pour maintenir "sa place" parmi les autres pêcheurs avec lesquels ils sont en compétition ; cela devient d'autant plus déterminant pour les résultats de la production que les équipages sont de moins en moins qualifiés.

Si la mobilité entre postes de travail, métiers, équipements techniques, est une stratégie obligatoire que les patrons-pêcheurs doivent aujourd'hui pratiquer pour neutraliser les variations des ressources naturelles à l'amont, celles des marchés à l'aval, le mode de rémunération des pêcheurs et la vente aux enchères des produits marins sont des facteurs de flexibilité sociale permettant aux armateurs de ne pas payer le travail improductif et donc, à chaque "marée", de redéfinir le coût de la force de travail des marins-pêcheurs, permettant aux acheteurs, à chaque vente, en fonction du marché local, régional, national, de redéfinir le prix du poisson.

### Rémunération à la part

Nous ne développerons pas ce paragraphe, car cela a déjà été fait, nous donnerons les éléments de compréhension de cette forme de rémunération. Que cela soit l'armateur - société ou le patron-pêcheur - artisan, ils paient leur équipage sur le produit de la vente du poisson - la part de chacun étant calculée selon ses fonctions à bord. Le commandant embauché ou patron, ayant seul toujours deux parts. En outre de la

somme récupérée de la vente des produits, avant le partage, l'armement récupère sa part (30, 40, 55 %), puis les "frais communs", ceux de fonctionnement de l'embarcation : fuel, huile, frais de port, congés payés... Ces proportions, la qualité des "frais communs" diffèrent d'un armement à l'autre, surtout d'un type de pêche à l'autre, d'une région à l'autre. Seuls les pêcheurs à la pêche industrielle gagnent un salaire fixe minimal mensuel, (ceci est récent). Sous la forme d'une "participation" à une entreprise, l'armement fait payer aux marins-pêcheurs les frais de fonctionnement et d'entretien de ce qui est, pour lui, un "capital", fragile, mais commercialisable, transmissible, accumulable...

Pour cette raison, les pêcheurs ont tout intérêt à pêcher et à travailler, à la limite parfois de leurs forces et d'une certaine sécurité, puisque leurs taux de rémunération sont fonction directement des quantités et qualités débarquées. Il paraît qu'en enrichissant l'armement, le marin-pêcheur s'enrichit ! Il y a confusion entre les deux procès de travail.

Les taux des rémunérations sont aussi fonction directement des prix de vente de leurs cargaisons, au port, lesquels vont changer chaque jour (ou non) puisqu'ils ne sont pas fixés à l'avance et dépendent (pas uniquement) des quantités débarquées dans les autres ports, des prix de la veille, etc... C'est Jacqueline Matras-Guin qui peut développer cet aspect de la production halieutique (13). Ainsi les rémunérations des marins-pêcheurs sont soumises à l'amont aux variations de la production, au coût de fonctionnement de l'outillage, à l'aval aux irrégularités des marchés des produits marins.

La participation, en un système économique de type capitaliste, d'une activité telle que la pêche maritime, exploitation de ressources naturelles publiques, mobiles, incontrôlables, variables, en temps et lieu... pratiquée dans plusieurs régions de l'Atlantique Nord, peut se faire grâce à la flexibilité des rapports sociaux de travail et à celle

du statut économique des marins-pêcheurs. Ainsi, des rapports sociaux caractéristiques d'un mode de production capitaliste peuvent se maintenir : l'armateur propriétaire des moyens techniques de production peut s'approprier les fonds de pêche et les ressources marines publiques par l'achat, à des prix variables, de la force de travail "d'engagés" non salariés.

NOTES

- 1 - Je parle ici des communautés de l'Atlantique-Nord, car c'est aux Iles de la Madeleine (Québec), à St Pierre et Miquelon et sur la côte nord bretonne que je travaille.
- 2 - Les algues connaissent des déplacements quand elles sont en dérive après avoir été arrachées, par le courant, des roches sur lesquelles elles sont implantées.
- 3 - Les mollusques se déplacent, mais les trajets sont généralement courts.
- 4 - Les pêcheurs vont développer des connaissances pour repérer à la surface et dans l'eau le comportement des bancs de poissons. Seuls les mammifères marins sont observables.
- 5 - Quand nous écrivons, poisson, ce terme est employé de façon générique et désigne l'ensemble des espèces marines exploitées : poissons, crustacés, mollusques.
- 6 - Pour certaines pêches, il faut deux types d'embarcations, un "bateau-mère" et des embarcations annexes : grande pêche en goélettes et doris autrefois, la pêche au thon, aujourd'hui, avec des senneurs.
- 7 - Des quotas sont établis dans certaines zones et pour certaines espèces au cours d'accords internationaux ; certains pays, le Québec, envisagent d'affecter des quotas par entreprise de pêche.
- 8 - Beaucoup de gens refusent de voir dans ces rapports, des rapports d'exploitation, car les pêcheurs s'engagent "librement" dans ce métier et soi-disant par attrait personnel, par tradition...

- 9 - Certaines espèces, crustacés et coquillages, ne passent pas "sous criées", sont vendues directement à des mareyeurs ou à des commerçants de détails.
- 10 - Les marins-pêcheurs défendent leurs catégories professionnelles et leurs spécialités, mais ils connaissent comme tous les marins la notion d'urgence.
- 11 - C'est la conduite d'un bateau qui demande une connaissance que n'ont pas tous les matelots.
- 12 - Les différents métiers de la pêche sont toujours identifiés et désignés par l'engin de pêche utilisé : le métier des lignes, des casiers...
- 13 - Jacqueline Matras-Guin est chercheur, ethnologue au CNRS à Paris et travaille depuis plusieurs années sur les "criées" françaises.



**MOBILITE ET FLEXIBILITE PASTORALES  
FACE A LA SECHERESSE.**

**Edmond BERNUS  
(ORSTOM - Département "Milieux et Sociétés")**

Ces deux termes doivent d'abord être définis ; pour bien fixer le sens qui leur sera donné dans le texte qui va suivre :

- mobilité est entendue dans le cadre restreint de mobilité spatiale. On néglige une définition plus large, telle que mobilités sociale ou professionnelle qui recouperait la notion de flexibilité.

- flexibilité signifie une capacité de changement sans rupture avec ses racines, avec ses attaches (spatiales, familiales, culturelles, linguistiques). La flexibilité n'est pas seulement adaptation aux contraintes climatiques ou écologiques ; elle se manifeste comme une forme de régulation permanente de la part d'une société en mutation, soumise à des pressions ou à des influences toujours nouvelles.

Il s'agit dans ce court texte d'examiner comment les éleveurs sahéliens ont évolué au cours des dernières décennies et plus particulièrement de savoir si leur mobilité et leur flexibilité ont été significatives au cours de la récente sécheresse.

**I - MOBILITE**

Mobilité, transhumance, nomadisme tels sont les mots-clés qui régissent l'élevage sahélien et que les gouvernements voudraient remplacer par fixité, sédentarité, élevage, dans le but avoué de supprimer les nomades pour en faire des éleveurs mieux insérés dans l'Etat et dans une économie moderne.

Il faut cependant distinguer plusieurs formes de mobilité. La première s'exerce selon un schéma presque invariable à l'intérieur d'un territoire dont on exploite successivement plusieurs secteurs au cours d'un cycle annuel : c'est un schéma qui se renouvelle d'année en année tant que les conditions pluviométriques restent relativement stables. La seconde forme de mobilité est liée à des contraintes nouvelles qui peuvent être variées : disputes avec d'autres éleveurs, exigences administratives jugées insupportables ou le plus souvent baisse brutale du potentiel fourrager ne permettant plus la survie du troupeau. Cette dernière mobilité n'est pas régulée dans un cycle, mais prend figure de fuite ou de migration.

Cette mobilité migratoire a souvent été observée chez les Peuls nomades, beaucoup plus que chez d'autres peuples pasteurs, Touaregs, en particulier. On a souvent expliqué que les Peuls nomades ont constitué des groupes indépendants, fuyant toute organisation étatique centralisée contraignante : ils se sont historiquement séparés des Peuls sédentaires, villageois ou citadins qui ont formé des chefferies puissantes ou qui ont pris le pouvoir sous le couvert de la guerre sainte. On a même souvent opposé ces "Peuls archaïques" aux Peuls sédentaires : chez les WoDaaBe du Niger comme chez les Bororo du Cameroun, le chef n'est qu'un guide (ardo), "il n'est que le conducteur d'un petit groupe de parents et par des contacts directs, il doit pouvoir résoudre les problèmes qui se posent tant à l'intérieur de sa fraction que dans les rapports avec les populations voisines. S'il ne parvient pas à se faire accepter des populations autochtones sur les terres desquelles il transhume, il n'a de recours que dans la fuite". (Dupire, 1962 : 291).

De nombreux cas, qui illustrent cette forme de migration, ont pu être observés au cours des cinquante dernières années et on peut donner deux exemples particulièrement éclairants.

Les Peuls WoDaaBe ont fait un lent mouvement vers la zone pastorale touarègue du Niger à partir de 1940 et ils ont atteint les frontières du Sahara. Cette "transhumance-migration" s'est effectuée par étapes successives : "c'est un déplacement lent et saccadé de forme amiboïde : le groupe abandonne ses pâturages de saison sèche et adopte son secteur de déplacement

d'hivernage pour y passer les saisons sèches suivantes : la migration est le résultat de modifications successives de ce type, apportées dans les déplacements saisonniers". (Dupire 1970 : 222-223).

Après des contacts et des accords réalisés avec des chefs de campement ou de famille, les Peuls WodaaBe, par petits groupes, se sont infiltrés dans cette zone occupée par les Touaregs depuis plusieurs siècles. En 1963, ils formaient 18 % de la population totale de la région et ils possédaient un cheptel bovin atteignant les 2/3 de celui des Touaregs.

Un mouvement de même type s'est opéré un peu plus tardivement vers le pays Senoufo du Nord de la Côte d'Ivoire. A partir du Mali et du Burkina Faso (plaines du Gondo), cette migration peule s'est amorcée vers les années 1950 pour prendre une ampleur considérable entre 1970 et 1980 : de 57 000 zébus dans le nord de la Côte d'Ivoire en 1967, on est passé à 110 000 en 1973 et 230 000 en 1980.

Autrement dit, ces mouvements peuvent prendre deux formes différentes : fuite lorsque les causes du départ (vexation administrative, baisse brutale des ressources fourragères) exigent une réponse rapide, ou lent glissement qui s'échelonne sur plusieurs années. Les deux exemples donnés ici, il faut le souligner, se sont réalisés (Niger) ou ont débuté (Côte d'Ivoire) au cours d'une période climatiquement favorable ; la migration en pays Senoufo s'est cependant brutalement accélérée après la sécheresse, mais la pompe des départs vers le nord ivoirien était déjà amorcée.

Ces glissements vers des zones nouvelles écologiquement différentes de celles du départ -plus arides au nord et plus humides au sud- inconnues ou mal connues des hommes et des animaux, ont donc souvent été motivés par des facteurs qui n'étaient pas directement liés au déficit pluviométrique. Il s'agissait le plus souvent de l'abandon d'espaces saturés et de la recherche de parcours encore disponibles pour les troupeaux.

C'est à partir de 1969, que la sécheresse et le déficit en fourrage qui en résulte, ont suscité des mouvements nouveaux, souvent brutaux, en amplifiant dans certains cas des migrations déjà esquissées. Cette période de

sécheresse qui s'étire de 1969 à aujourd'hui a connu deux phases aiguës où les troupeaux ont péri en grand nombre : la première se situe entre 1969 et 1973, alors que la seconde se manifeste après l'été 1984. C'est en 1970 que les Peuls WoDaaBe quittent en masse la zone pastorale du Niger qu'ils avaient envahie, alors que les Touaregs restent sur place, montrant par là une plus forte intégration sociale et politique et une crainte d'affronter des régions inconnues. Les conditions s'étant stabilisées au cours des années suivantes, tous les éleveurs regagnent les parcours abandonnés. En 1984, cependant, la saison des pluies fut tellement désastreuse qu'il apparut immédiatement que les ressources fourragères ne permettraient pas la survie des troupeaux. Tenant compte des expériences passées, tous les éleveurs, Touaregs compris, partent vers la zone agricole méridionale, ne laissant sur place que quelques familles avec des laitières pour les nourrir. Les crises successives rendent mobiles les Touaregs qui jusque là s'étaient refusés au départ, préférant cette fois le risque de la fuite à celui de la résistance passive sur place. Ce mouvement global n'a pas encore été suivi d'un retour total.

CLANET (1985) signale des mouvements comparables vers le sud des arabes du Tchad central et des Peuls GaoBe et DjelgoBe de l'Oudalan au Burkina Faso. Avant 1970 ces éleveurs utilisaient les parcours de trois zones différentes : parcours de la zone sahélienne où ils vivaient la majeure partie de l'année, ceux de la soudanienne où ils se rendaient à la rencontre des pluies et ceux de la zone pré-saharienne qu'ils rejoignaient une fois les pluies bien établies.

A trois reprises, ces éleveurs durent modifier leurs déplacements. D'abord les temps de pacage furent prolongés en zone soudanienne et écourtés en zone sahélienne (1973), puis les aires pastorales se décalèrent vers le sud une première fois de 100 km (1979), une seconde de 200 à 300 km (en 1984), avec évacuation totale de la zone sahélienne. Cette période de sécheresses récurrentes a provoqué un glissement général vers le sud des éleveurs et un abandon accentué de toute une zone vouée au nomadisme pastoral. Mais cette mobilité s'est-elle accompagnée de flexibilité ?

## II - FLEXIBILITE

Chez les éleveurs la flexibilité se manifeste comme la possibilité de passer successivement à des activités de production différentes ou de mener simultanément des activités variées. Les agro-pasteurs possédant au départ des ressources diversifiées peuvent passer des tâches pastorales aux tâches agricole ou commerciale sans trop de difficultés. Les éleveurs, qui bien souvent ne connaissent que les techniques pastorales et n'ont d'intérêt que dans l'élevage, se tournent plus difficilement vers d'autres secteurs d'activités.

Cette flexibilité pose problème aux sociétés hiérarchisées : les "hommes libres" répugnent au travail de la terre ou au travail salarié en général alors que des groupes anciennement serviles diversifient facilement leurs activités en occupant tous les espaces libres disponibles, en s'adonnant à toutes les tâches qui se présentent, agricoles, pastorales, commerciales, salariales, etc...

Chez les Peuls le passage de l'élevage à l'agriculture, c'est-à-dire du nomadisme à la sédentarité est souvent observé. Au Niger, on a cité une telle évolution chez des Peuls de presque toutes les régions : Torodi, Tahoua, Dakoro, Tanout, Mainé Soroa (Dupire, 1955). Mais cette évolution n'est pas à sens unique et il existe de nombreux exemples de "retour à la vie nomade ou simplement aux valeurs pastorales" comme par exemple chez les Peuls WoDaaBe ou UGa'en.

La sécheresse récente a montré de nombreux cas de flexibilité : vers les années 1971-72 au Niger, des Touaregs ont mis en culture les alentours des mares, des puits et des forages et des Arabes ont vendu leurs troupeaux avant qu'il ne soit trop tard pour créer des boutiques dans de nombreuses villes.

Au Mali, on note des changements, des attitudes nouvelles entre 1979 et 1982. A. MARTY (1985) montre que les éleveurs, pour la première fois, ont mis en doute la possibilité de vivre de leurs seuls troupeaux et ont pensé qu'une diversification de leurs ressources s'imposait. Beaucoup se sont

lancés dans des activités de commerce, de transport ou de maraîchage : pour la première fois, ils ont construit des maisons en banco. L'élevage a cessé d'être pour eux un modèle exclusif, vers lequel on revient après l'exercice provisoire d'autres activités.

La sécheresse de 1984 a été plus sévère encore que celle de 1971-72. Cette fois-ci cependant les éleveurs se laissent moins surprendre : ils quittent très vite la zone pastorale, vendent rapidement une partie de leurs troupeaux et se lancent dans des activités agricoles. Au Niger et au Mali, après 1972-73, on rencontrait des charniers d'ossements d'animaux morts d'inanition : ce n'a pas été le cas en 1984-85. L'expérience a instruit les éleveurs : ils ont compris que le plus grand risque consistait à être lié à une seule ressource et que l'équilibre entre les troupeaux et les potentialités fourragères restait toujours fragile.

Le problème posé par les sécheresses récentes réside dans le fait que la fixation des éleveurs par l'Etat, leur insertion dans des activités de "contre saison", va à l'encontre de cette mobilité, de cette flexibilité qui permet de moduler les activités, de diversifier les ressources selon les années, selon des circonstances toujours imprévisibles. L'agriculture irriguée ne peut être une réponse exclusive : elle n'est qu'un volet dans la gamme des activités nouvelles à trouver.

SOURCES UTILISEES

- BERNADET P., 1984 - Association agriculture - élevage. Les Peuls semi-transhumants de Côte d'Ivoire. Paris. L'Harmattan.
- CLANET J. C., 1985 - Systèmes pastoraux et sécheresse (Burkina-Faso, Tchad 1984-85). Colloque "Comparaison des sécheresses dans le Nordeste Brésilien et le Sahel Africain". Paris janvier 1985.
- DUPIRE M., 1962 - Peuls nomades. Etude descriptive des WoDaaBe du Sahel Nigérien, Paris - Institut d'Ethnologie.
- DUPIRE M., 1970 - Organisation sociale des Peuls. Etude d'ethnographie comparée. Paris. Plon.
- DUPIRE M., 1972 - Les facteurs humains de l'économie pastorale. Etudes Nigériennes n° 6.
- MARTY A., 1985 - Stratégies pastorales et logiques d'intervention face à la sécheresse. Colloque "Comparaison des sécheresses dans le Nordeste Brésilien et le Sahel Africain". Paris janvier 1985.

- carte extraite du Mémoire O.R.S.T.O.M. n°94 (E. BERNUS - TOUAREGS nigériens - 1981 PARIS)

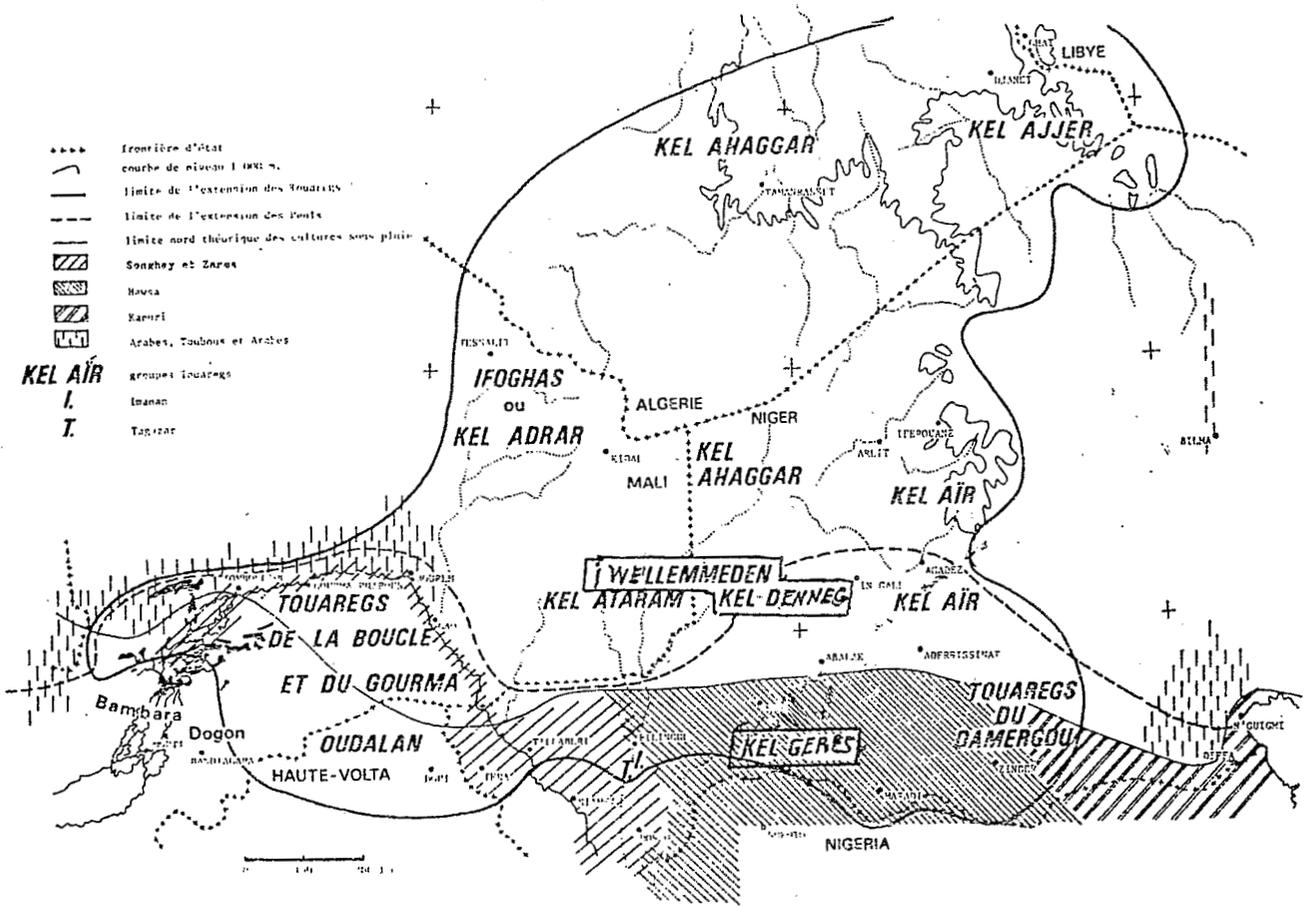


Fig. 1 : Le pays touareg et ses abords

L'HERBE ET LE GLAIVE : DE L'ITINERANCE A L'ERRANCE.  
 (La notion de territoire chez les Touaregs)

André BOURGEOIS  
 (C.N.R.S. - Laboratoire d'Anthropologie Sociale).

Quatre groupes politiques touaregs (les Kel (1) Ahaggar de l'extrême sud algérien, les Kel Owey de l'Air oriental au Niger, les Kel Adagh du Mali septentrional et les Kel Gossi du Gourma central malien) serviront de références, ou de repères, à l'analyse des transformations de la mobilité et de la flexibilité chez les Touaregs, pasteurs-nomades sahariens et saharo-sahéliens. Les Kel Ahaggar et les Kel Owey constitueront la trame majeure de référence comparative située dans une approche anthropologique "classique", tandis que les Kel Adagh et les Kel Gossi relèveront davantage d'un mode d'investigation ciblé sur l'étude de la situation actuelle de ces pasteurs-nomades (2).

Cependant, ce décalage n'interdit pas l'analyse des processus tendanciels d'évolution et de transformation sociales car il s'agit de discerner une perspective d'évolution dégagée d'un examen des probabilités au vu de certaines réalités régionales et concrètes. Cette précision vise à écarter une démarche déductive qui conduirait à des généralisations hâtives. Il semble pourtant que l'ensemble des populations touarègues soit placé, à des degrés variables, et en fonction des singularités locales et régionales, dans ces processus actuellement en oeuvre. Ces populations se caractérisent par une unité culturelle incontestable, assortie de diversités non négligeables (E. Bernus, 1981) dont il ne s'agit pas ici de présenter la genèse.

## I - DU DROMADAIRE AU POLITIQUE : LA NOTION DE TERRITOIRE

"...Quoique souvent chaque terrain de parcours ait été délimité par l'usage de telle sorte qu'il puisse suffire à la vie pastorale complète de sa tribu, qu'il possède tous les éléments nécessaires au cycle d'alimentation du chameau, pâturage salé, pâturage doux, pâturage d'été, pâturage d'erg, pâturage de plaine et pâturage de montagne." (C. Kilian, 1925, p. 132). De cette longue citation, il ressort que le cycle alimentaire du dromadaire nécessite une grande variété d'espèces végétales ce qui oblige à de larges espaces. Il en découle que les besoins alimentaires du dromadaire concourent à structurer un terrain de parcours socialement contrôlé, ipso facto, par les propriétaires de ce type de bétail, en l'occurrence, les aristocrates.

En outre, le dromadaire utilisé à des fins de soumission et d'extorsion de biens par la pratique des guerres et des rezzous, de protection militaire associée à la détention d'armes blanches (glaives, lances, poignards), concourt en même temps à définir un espace politique. Le dromadaire contribue à définir un "grand nomadisme" qui ne peut se réaliser que dans le cadre des rapports de protection (fondé sur la force et le pouvoir militaire), des rapports d'alliance et des rapports tributaires (3).

Ces rapports de domination (protection, tributaire, alliances politiques et matrimoniales) générant des statuts politiques diversifiés, s'exercent sur l'ensemble des groupes de descendance (tawshit) qui composent l'ettebel (groupement politique à la tête duquel se trouve l'amenokal) ainsi que sur d'autres groupes sociaux appartenant à d'autres ettebel.

En tant que moyen de transport, le dromadaire définit également des espaces de commerce (trafic saharien et transsaharien) qui recouvrent les espaces politiques. L'existence de ceux-ci se matérialise (4) par un système de redevances (droit de passage, droit de pâture autorisant l'accès aux ressources naturelles) et d'un système de taxes-prestations (prélèvement par charge de chameau et en fonction de la nature des marchandises transportées : esclaves, étoffes, épices, céréales, etc...). La

satisfaction des contraintes alimentaires conjuguée à l'utilisation du dromadaire à des fins de conquête et de transport structurent un territoire politique qui n'oblige pas à une contiguïté territoriale mais qui renvoie à l'histoire de la formation sociale touarègue.

Par contre, le pastoralisme des petits ruminants (ovins et caprins) dont les besoins nutritionnels sont moindres et nécessitent moins de diversité dans les espèces végétales appétibles qui composent les niches écologiques, est un pastoralisme plus casanier. En effet, les mouvements d'amplitude sont plus limités. La production pastorale des petits ruminants est destinée à la satisfaction des besoins alimentaires du groupe, à l'accomplissement des rites sociaux constitutifs de troupeaux (dons à la naissance, au premier pantalon, au premier voile de tête, etc...) et au respect des sacrifices religieux (Aïd es seghir, Aïd el kèbir, Moulund, aumônes diverses, etc...). Ce type de pastoralisme s'inscrit dans les rapports tributaires.

L'inscription territoriale est organiquement liée à la genèse des structures sociales, très hiérarchisées. Il s'ensuit une organisation territoriale qui correspond à l'organisation sociale. Celle-ci affecte aux tributaires des terrains de parcours géographiquement circonscrits (5).

Toute activité économique (chasse (6), élevage, agriculture) réalisée et issue de ces territoires est assortie d'un prélèvement opéré par l'amenokal que lui confère d'ailleurs sa prééminence foncière. Ce prélèvement, proportionnel aux richesses contenues sur ce territoire, correspond à une forme de rente foncière annuelle qui se caractérise par une fonction de nature (éhéré-n-amadal) effectuée sur l'ensemble des produits que procure ce territoire politique : il ne s'agit donc pas d'une "prestation-location". Il apparaît que les animaux domestiqués ou sauvages ainsi que les hommes deviennent de simples accessoires du territoire.

La stratégie des aristocrates vise à contrôler des espaces territoriaux par le biais des hommes et des animaux : en plaçant les hommes dans une relation de dépendance-soumission, les aristocrates maîtrisaient les animaux et contrôlaient un territoire. Il en découle que chez les Touaregs,

les rapports politiques permettent le contrôle de la base matérielle de la société.

En résumé, le territoire chez les Touaregs cités, à quelque variante près, est un espace géographique aux limites fluctuantes qui relève de l'organisation sociale laquelle favorise une plus ou moins grande flexibilité y compris dans ses aspects économiques. La configuration spatiale et territoriale est implicitement contenue dans la genèse de la forme que prennent à un moment donné les rapports de dépendance, notamment les rapports tributaires, dominants chez les Kel Ahaggar et les rapports d'affranchissement chez les Kel Owey. Cette configuration souligne simultanément la forme du prélèvement économique, l'impôt et l'impôt-rente, opéré sur les tributaires et autres dépendants.

De cette brève et indicative genèse, il en ressort que les groupements politiques touaregs, à l'exception des Kel Owey et des Kel Geress ont développé des structures sociales très hiérarchisées avec une centralisation du pouvoir politique. Dans tous ces groupements, il existe quatre couches (classes ?) sociales principales, à savoir : les aristocrates (imajeqhen, sg. amajeqh ou ihaqqaren, sg. ahaqqar pour les Kel Ahaggar) ; les tributaires (imqhad, sg. amechid), qui représentent "toute une partie de la population, les plébéiens, (qui) est appelée Kel Oulli (gens de chèvres) plutôt qu'imrad -ce dernier terme étant méprisant alors que le premier ne l'est pas" (C. Kilian, ibid, p. 136) ; les affranchis (ichawelen, sg. achewel ou haratin sg. hartani en Ahaggar) et les esclaves (iklan, sg. akli).

Les deux premières catégories sociales sont elles-mêmes hiérarchisées en rangs sociaux. En outre, dans l'ensemble des catégories sociales, s'insèrent le cas échéant, des religieux (ineslimen, sg. aneslim) organisés d'une manière autonome.

L'ensemble de cet édifice social et des relations entre ces diverses couches constituent l'ettebel, le tambour symbolisant le commandement détenu par l'aménokal (pl. imenokalen). Le pouvoir de celui-ci se transmet soit en voie matrilineaire (fils aîné de la soeur aînée) au sein

du Kaskab chez les Kel Ahaggar (R.P. Foucauld, 1952; p. 916), ou en voie patrilineaire (fils aîné du père). L'amenokal (ou ettebel) ne dispose pas de pouvoirs coercitifs sous la forme d'une garde prétorienne ou d'une armée. Il détient des droits politiques (droits de passage, amendes, part du butin razzia, etc...) et économiques qui résultent de la prééminence foncière exercée sur l'ensemble du territoire contrôlé politiquement, prééminence que lui confère son titre d'amenokal.

Les aristocrates sont des guerriers détenteurs de dromadaires se livrant à un "pastoralisme guerrier" tandis que les tributaires possédaient essentiellement des petits ruminants assurant ainsi le "pastoralisme alimentaire". Les esclaves, considérés comme biens matériels, transmis en voie utérine, relevaient de l'esclavage domestique (E. Bernus, P. Bonte, A. Bourgeot in Cl. Meillassoux éd., 1975). Les unions matrimoniales sont endogames et le mariage préférentiel s'effectue avec la cousine croisée matrilatérale.

Les Kel Owey ("ceux du boeuf"), agro-pasteurs et grands caravaniers, se distinguent des précédents par l'inexistence d'une couche de tributaires, un grand nombre d'affranchis et par l'influence exercée par l'islam à travers la Khalwatiya (J.P. Triaud, 1983). Placés dans l'orbite du sultanat d'Agadez (D. Hamani, 1986) depuis le XVe siècle, ils ont développé une structure sociale moins hiérarchisée que dans les exemples précédents. De surcroît, il existe un brassage social fondé sur des alliances matrimoniales nouées avec leurs propres esclaves. Enfin, les productions pastorale, caravanrière et agricole ne ressortissent pas d'une spécialisation des fonctions facilitant ainsi une grande flexibilité.

## II -LA MOBILITE DANS LA FLEXIBILITE : DE LA METHODOLOGIE A LA PROBLEMATIQUE

Le long détour qui a précédé ce chapitre est nécessaire à la manière d'appréhender ces deux notions de mobilité et de flexibilité : deux constats qui apparaissent immédiatement quand on observe les pasteurs-nomades touaregs ; deux pratiques que la littérature scientifique a véhiculé. Par delà l'apparence de ces deux pratiques, il s'agira d'en analyser leurs fondements.

L'utilisation de ces notions nécessitent des précisions : j'entends par mobilité un système de déplacements dont la structure dominante repose sur des cycles annuels induits par les conditions écologiques (végétal et minéral) et climatiques, constituant pour les premières, le support matériel. Dans des conditions normales, ce système de déplacements vise à une occupation animale et humaine rationnelle de l'espace afin de préserver les conditions de reproduction des ressources naturelles (tapis végétal, pâturages aériens, ressources en eau).

Cet espace, défini socialement, conditionne les limites fluctuantes des terrains de parcours sur lesquels évoluent des campements dont la taille se caractérise par une flexibilité imposée par des contraintes et des choix divers (écologiques, parentaux, amicaux, sociaux, par la nature et la composition des troupeaux : petits ruminants, gros bétail, laitières, etc...).

La "mobilité-système de déplacements" met en oeuvre un ensemble de techniques de production qu'elle incorpore et qui sont générées par le système économique. En ce sens, on peut considérer que la mobilité, aspect particulier des activités humaines et animales, est elle-même une technique de production. Elle concentre et synthétise (transforme) d'autres techniques maîtrisées par le berger (gardiennage, utilisation du chien, des cris, connaissances du "milieu", etc...), et inhérentes aux comportements du troupeau domestiqué (instinct grégaire, rôle de l'animal leader, connaissance des pâturages (8), autant de comportements encore plus développés dans les troupeaux non domestiqués).

Il va de soi que la technique, encore plus précisément chez les pasteurs-nomades qu'ailleurs, ne se réduit pas à l'outil et l'on doit s'extraire d'une conception instrumentaliste, voire fétichiste, de la technique.

La mobilité traduit d'une part un niveau élevé de domestication des animaux, c'est-à-dire une maîtrise des processus et d'autre part, elle illustre un aspect irrégulier et permanent du rapport profond du pasteur-nomade à la nature, rapport médiatisé par l'animal.

Une des formes les plus achevées et les plus organisées de la "mobilité-système de déplacements" serait probablement la transhumance. Il s'ensuit que la mobilité n'est pas assimilable uniquement à des cycles annuels. Ceux-ci constituent les formes les plus apparentes de la mobilité se situant aux seules considérations écologiques et climatiques.

La plupart des écrits sur le pastoralisme-nomade tendent à caractériser la flexibilité par des phénomènes d'adaptation aux fluctuations écologiques et climatiques. Cette interprétation, réductrice, est une variante terminologique de la mobilité, qui interviendrait dans des conditions de déséquilibre. La flexibilité semble plutôt s'intégrer dans un système économique au sein duquel les rapports sociaux de production assurent un rôle prépondérant qui conditionne simultanément l'amplitude spatiale de la flexibilité et les niveaux sociaux où elle s'exerce. La flexibilité chez les Touaregs est subsumée et régie par les rapports politiques ce qui entraîne chez les Kel Ahaggar une très grande flexibilité pour les groupes aristocratiques alors qu'elle est nettement moins importante pour les groupes dépendants. Cette flexibilité conditionnée par les rapports sociaux de production entrave ou force selon les cas la mobilité des dépendants. Ceci se répercute au niveau économique, notamment dans la production pastorale des tributaires soumise à des systèmes de taxes, de prélèvements et d'obligations diverses.

Par contre, chez les Kel Owey, agro-pasteurs sans tributaires, la flexibilité s'exerce d'une manière très poignante dans deux domaines fondamentaux.

- Dans celui des stratégies matrimoniales. En effet, le mariage préférentiel se manifeste avec toutes les cousines car le système de parenté, très nettement indifférencié, contrairement aux autres touaregs qui distinguent les cousines parallèles des cousines croisées, confond structurellement ces deux types de cousines. Cependant, les Kel Owey accordent un penchant pour les cousines croisées matrilatérales à cause de l'influence exercée par les modalités de transmission des biens indivis, inaliénables, qui circulent dans les lignées utérines descendantes ou collatérales.

- Dans celui des activités de production. Bien que les activités agricoles soient socialement dévalorisées, tout Touareg, aristocrate ou affranchi peut passer invariablement des travaux agricoles à des activités pastorales ou caravanières selon une répartition du travail au sein de la famille.

Enfin, chez ces agro-pasteurs, les formes de propriété, privative, voire privée du foncier à travers les jardins et les palmeraies conditionnent une fixité plus grande et transforme la terre en objet de travail, ce qu'elle n'est pas dans le pastoralisme-nomade.

La combinaison organique de la mobilité et de la flexibilité, composantes du système économique pastoral en oeuvre chez les Touaregs cités, concourt à définir un territoire politique, aux limites fluctuantes, soulignant ainsi l'existence de zones géographiques non contiguës, évoluant dans la mouvance politique d'un groupe le plus influent, car militairement le plus puissant. Ce système économique intègre les réseaux migratoires issus des dynamiques internes secrétées par ces sociétés.

L'utilisation du concept de système économique ne vise pas à se démarquer de celui de mode de production auquel il renvoie nécessairement. Elle souligne les difficultés à caractériser rigoureusement le mode de production au sein duquel ces sociétés touarègues ont évolué. Le flou qui entoure le concept nécessiterait de le délimiter par rapport à ceux de mode de production et de formation sociale impliquant ainsi une recherche théorique particulière qui dépasse largement le cadre et l'optique de cet article.

Quoiqu'il en soit, j'entends par système économique la combinaison organique d'un système de techniques de production spécifique au pastoralisme-nomade (sevrage, gardiennage, cure salée, composition en troupeau, composition végétale des niches écologiques, "mobilité-système de déplacements", etc...) qui s'exercent à l'aide de moyens de production (le bétail : petits ruminants, gros bétail et asiniens) appropriés d'une manière privative et médiateurs de l'exploitation des ressources naturelles (végétal, minéral) appropriées sur des bases communautaires. L'ensemble

conditionne des rapports sociaux de production. Ces structures assurent, dans le système précapitaliste, une production sociale dont les finalités ne sont pas orientées vers le marché. Il s'agit donc d'un ensemble d'imbrications interactives qui renvoie à un ordonnancement des structures éclairant la compréhension des rapports internes essentiels de ces sociétés touarègues.

Le recours à l'ordonnancement des structures précise que le concept de système économique ne désigne pas un "tout nébuleux" tel que le non-fonctionnement, le "dysfonctionnement", ou la ruine d'une de ses composantes conduirait à la destruction de l'ensemble. Il s'agit d'un tout dont les composantes sont régies par un ordre hiérarchique, à travers lequel les différentes structures tiennent leur rang et assurent leurs fonctions.

Dans le cas du système économique des Touaregs cités, la structure dominante se construit sur le gros bétail, notamment le dromadaire, utilisé à des fins de transport et de conquête, approprié d'une manière privative et, à l'origine exclusive, par les aristocrates, générant des rapports de domination exercés sur les tributaires et autres dépendants.

S'appuyer sur les dynamiques du système économique (système de production, finalité de celle-ci, les contradictions qu'il contient) permet d'éclairer la plasticité (la flexibilité) et la compatibilité des structures quand le système fonctionne. Elles permettent de montrer en même temps l'incompatibilité des structures internes quand ces sociétés sont en crise, c'est-à-dire de mettre à jour l'impossibilité d'évolution, de transformation, de "dépassement" du système selon les dynamiques qui le régissent. En outre, cette approche permet d'appréhender l'incompatibilité de ces structures confrontées à un autre système économique.

### III - DU "SEIGNEUR" AU LOMPEN-NOMADE : L'ERRANCE

Cette dernière partie s'attachera essentiellement à analyser les transformations actuelles chez les Kel Ahaggar sahariens (extrême sud algérien) et les Kel Adagh saharo-sahéliens (Mali septentrional).

## 1 - Les Kel Ahaggar :

Il s'agira de présenter l'analyse des processus qui ont conduit à dresser un constat d'assimilation généralisée des Kel Ahaggar dans l'Etat-nation algérien. Les principales constatations sont les suivantes :

- disparition irréversible des activités caravanières et déclin très sensible de la production pastorale qui tend nettement à se limiter à la petite production pastorale (les caprins) assurée par les femmes et procurant un complément économique aux ressources familiales.
- transformations de la culture matérielle touarègue.
- insertion des hommes dans les rapports salariaux (administration, tourisme, travaux publics, etc...) et son contraire : le chômage.
- assimilation culturelle aux valeurs arabes.
- sédentarisation.

Ces constatations ont permis la mise à jour de certains processus dont l'aboutissement se manifeste par deux transformations majeures qui interviennent à deux niveaux sociaux différents : celui de la société touarègue (9) et celui de la société algérienne qui agissent selon deux logiques qui leur sont particulières.

### - Le dromadaire : la formation d'un prestige-symbole.

Dans les structures précapitalistes, le dromadaire assure des valeurs d'usage et d'échange qui correspondent à des besoins et utilités sociales, économiques, satisfaites d'une part à travers le commerce saharien et transsaharien jusque dans le début des années soixante, et d'autre part, à l'aide des pratiques de rezzou qui ont dû cesser vers les années 30. Toutes ces activités, nobles par excellence, confèrent au dromadaire une valeur de prestige intégrée, socialement reconnue et véhiculant une idéologie de la supériorité.

Par contre, dans la situation actuelle d'insertion, voire d'assimilation dans les structures socio-économiques mises en place depuis 1962, le dromadaire, pour une large part de la population, n'incorpore plus ces valeurs d'usage et d'échange aptes à satisfaire un besoin social généré par le système économique précapitaliste. D'utilité sociale et économique, les transformations dans les activités de production et dans les rapports au travail, engendrent un glissement vers la satisfaction d'un besoin social de prestige autonomisé, coupé de ses autres composantes, et qui prend la forme d'une monnaie "fétichisée". De moyen de production et d'échange, le dromadaire tend à devenir un symbole de prestige.

Ces processus en oeuvre transforment le dromadaire en marchandise en tant qu'objet et en même temps, en tant que rapport social. Cette transformation de moyen de production en marchandise se révèle dans sa forme la plus visible et la plus reconnue socialement, c'est-à-dire comme objet de prestige. Celui-ci s'hypertrophie et agit comme symbole incorporant l'ensemble des valeurs passées.

**- un détournement : du symbole au folklore-marchand**

Les conséquences de cette transformations sont doubles :

Au niveau du système de représentation construit dans le système économique précapitaliste mais qui se maintient dans un autre système dont la logique est différente, le dromadaire se transforme en un symbole matériel et vivant dont le signifiant devient un référent culturel : il réactive, d'une manière illusoire, le passé, et constitue une imagerie identitaire dans laquelle les Kel Ahaggar se reconnaissent.

Les représentations, idéales et sublimées, les valeurs passées, encore actives dans un contexte social et économique radicalement différent, attribuent au dromadaire une survalorisation marchande qui se manifeste par un prix très élevé de la "marchandise-symbole".

Au niveau des structures socio-économiques générées par l'Etat, la logique de celles-ci utilise ce symbole en lui reconférant des valeurs d'usage et d'échange dont les finalités et utilités sociales répondent aux besoins locaux de l'Etat. Ce processus confirme que le dromadaire détient une valeur d'échange marchande dont la forme la plus apparente se réalise dans le folklore, vendu aux touristes ou exhibé lors des cérémonies officielles. Cette dimension folklorique est idéologiquement active car elle fait la démonstration, certes illusoire, qu'il existe des expressions culturelles locales.

Quels que soient les niveaux auxquels on se situe, celui des dynamiques sociales internes aux Kel Ahaggar ou à celui des "logiques" étatiques, le dromadaire tend à se "fétichiser". De pasteur-nomade, l'homme dans la plupart des cas, devient un salarié dans les différents secteurs de l'économie nationale tandis que certaines femmes assurent une petite production pastorale et artisanale au sein d'une économie familiale, vestige du passé.

Il en découle que, mobilité et flexibilité (tout comme le dromadaire) n'ont plus la même pertinence sociale interne. Cependant elles s'exercent dans les secteurs de "l'économie moderne" sous des formes nouvelles qui illustrent les aspects vivaces de ces pratiques nées d'un système économique mais qui ne se limitent pas à celui-ci. C'est aussi dans ce sens que mobilité et flexibilité ne sont pas seulement des techniques de production, au sens techniciste de l'expression, mais aussi les composantes constitutives du système de représentation. Celui-ci survit à la disparition des rapports sociaux antérieurs et au déclin de la base matérielle qui ont structuré la mobilité et la flexibilité, ce qui est un fait banal.

Quoiqu'il en soit, le dromadaire ne concourt plus à définir un terrain de parcours et un territoire politique : il devient une marchandise qui circule dans un territoire national, intégrée dans une économie nationale, sous des formes qui lui sont particulières et qui correspondent aux nouvelles réalités locales.

En résumé, et en dehors de toutes appréciations morale et/ou politique qui appartiennent à un autre ordre de réflexion, les Kel Ahaggar ont pu disposer d'une alternative sociale et de nouvelles perspectives économiques (10).

## 2 - Les Kel Adagh

Par delà les problèmes culturels, les causes et les conséquences des transformations sociales chez les Kel Adagh, Touaregs du Mali septentrional, sont tout autres.

En effet, l'héritage colonial, incluant la rébellion et la répression qui s'en suivit au début des années soixante, fut extrêmement destructeur. Les Kel Adagh ont évolué dans un "isolat ethnique" et géographique qui contribue à les placer actuellement dans une situation particulière (zone pénitentiaire, militaire). A cet héritage, se sont ajoutées les sécheresses de 1969-73 et 1983-85 qui ont considérablement accéléré les processus d'éclatement notamment à travers la disparition, par famine ou épizooties, de nombreuses têtes de bétail.

Dans un contexte de pressions économiques internationales et de crise généralisée, les sécheresses ont eu des conséquences dramatiques. En effet, une large partie des Kel Adagh n'a plus ni les capacités matérielles de leur reproduction sociale ni, a fortiori, les possibilités de s'inscrire dans un processus de transformation du bétail. Celui-ci ne peut opérer une mutation qui conduirait à son utilisation sous la forme de marchandise-objet. Cette absence de transformation provoque un blocage qui dévalorise le bétail lui-même car ce n'est plus le moyen qui permet d'instaurer la marchandise comme rapport social.

L'absence de bétail a "libéré" une main-d'œuvre et une force de travail qui sont potentiellement utilisables sous une forme marchande. Mais, l'absence de qualification de cette main-d'œuvre disponible conjuguée à l'absence d'un marché du travail ne permet pas d'utiliser cette

force de travail disponible (cf. A. Bourgeot, 1982). Ces phénomènes ont provoqué un éclatement social qui demeure, en partie, géographiquement orienté dans les réseaux migratoires instaurés au moment où la production pastorale et les rapports de protection assuraient une fonction sociale stabilisatrice (Algérie). Ces réseaux sont actuellement vidés de leur contenu et s'élargissent par ailleurs à d'autres réseaux tissés par une main-d'oeuvre à la recherche d'une occupation rémunérée ou d'un travail salarié (Côte d'Ivoire, Nigéria, Libye).

Il ne s'agit plus ni de mobilité, ni de flexibilité tel qu'il a été tenté de les définir mais d'une "extraversion" obligée ce qui les dénature fondamentalement. Cette extraversion se manifeste par une errance qui illustre le résultat d'une rupture et de blocages successifs.

Ceux-ci résultent de la conjonction de plusieurs facteurs. D'abord, de la perte du bétail, et ensuite, de l'impossibilité de transformer le bétail en marchandise susceptible de s'insérer dans un autre système économique, et aussi de l'impossibilité d'utiliser une main-d'oeuvre disponible. Cette situation, met en jeu la reproduction du système économique généré par les dynamiques internes de ce "groupe social" et n'autorise pas à une insertion dans un autre système.

Il se dégage de cette situation qu'il ne s'agit plus d'un processus de transition qui autoriserait à des formes combinées d'interactions entre deux systèmes économiques, mais d'un processus de disparition qui se ramifie dans l'ensemble du corps social. La crise économique généralisée, multipliée par le sous-développement et des aléas climatiques, provoquent une série d'effets conjugués dont les conséquences mettent en péril cette société.

Dans ce contexte, le système économique "traditionnel" devient "archaïque" car il ne détient plus les ressources intrinsèques qui lui permettraient de s'insérer dans un nouveau système économique. De surcroît, cette insertion n'est pas favorisée par les politiques étatiques.

Enfin, cette "archaïsation" du système est secrétée en même temps par les modèles de développement, leurs logiques, leurs finalités et leurs capacités à assimiler ou rejeter les sociétés selon que celles-ci détiennent ou non les possibilités de satisfaire aux besoins de ce "développement" (rentabilité, qualification, production marchande, etc...).

Ces blocages successifs génèrent la formation d'un "lumpen-nomade" qui évolue paradoxalement dans un "nomad's land" sans nomade ni territoire, si ce n'est celui défini par les frontières héritées de la décolonisation. Ces frontières ont divisé des terrains de parcours homogènes et nécessaires à la réalisation du procès de production pastorale en les répartissant sur plusieurs Etats-nations.

A l'inverse du cas des Kel Ahaggar chez lesquels il y a une assimilation, les Kel Adagh sont placés dans une situation de forclusion provoquée par les conditions politiques, économiques et sociales particulières.

Par contre, dans les deux cas, ces processus tendanciels (blocage et assimilation) ont créé une nouvelle différenciation sociale fondée sur de nouvelles fonctions (salariés, convoyeurs, guides, gardiennage divers, fonctionnaires, etc...) et la formation, dans une fraction non négligeable de la population Kel Adagh, d'un "lumpen-nomade" (11), sans bétail ni territoire, bouc émissaire des politiques étatiques.

Peu susceptibles de s'insérer dans des alliances politiques nationales car ils ne représentent pas une force sociale et politique utilisable, les Kel Adagh sont d'autant plus dans une situation de forclusion qu'ils ne détiennent pas de richesses économiques qui pourraient éveiller l'intérêt d'un quelconque projet de développement, même humanitaire.

NOTES INFRAPAGINALES

- (1) Kel est un nominal touareg signifiant : "les gens de, ceux de."
- (2) Les différences de temps passé sur le terrain (long chez les Kel Ahaggar et les Kel Owey, plus court chez les Kel Adagh et les Kel Gossi) ajoutées à des préoccupations scientifiques d'ordre différent, induisent un décalage entre les données recueillies sur ces terrains respectifs et une graduation dans la connaissance de ces sociétés.
- (3) La distinction opérée entre rapport de protection et rapport tributaire pose un problème, à savoir : l'essence du rapport de protection est-elle porteuse de sa transformation en rapport tributaire ? S'agit-il simplement d'un rapport tributaire avorté sous l'effet de conditions historiques particulières ? Une genèse des formes des rapports de dépendance pourrait éclairer ce problème.
- (4) Le temps utilisé est le présent de narration : il ne correspond donc pas à des réalités actuelles.
- (5) Arbres, rochers, dunes, oueds constituent les "limites" des terrains de parcours ; elles ne s'assimilent, en aucun cas, à des frontières et ne sont qu'indicatives. Par ailleurs, elles sont franchies régulièrement sans avoir conscience de ce franchissement.
- (6) Le territoire de chasse relève d'une appropriation privative, individualisée, identifiée à un nom de personne. Par contre, les terrains de parcours ressortissent d'une appropriation communautaire. Les territoires de chasse étaient protégés afin de permettre la reproduction des animaux sauvages (cf. J. Nicolaisen, 1963, p. 170).
- (7) Par exemple certains aristocrates ne possèdent pas de tributaires. Ces derniers sont quelquefois des guerriers notamment dans le Gourma central malien.

- (8) Une des raisons qui contribue à la stabilité et à la non dispersion du troupeau réside dans le fait que les troupeaux ont une grande connaissance du territoire qu'ils pâturent. Le déplacement artificiel des troupeaux ou celui provoqué par des sécheresses entraînent souvent des pertes en bétail. En effet, lorsque le bétail ne connaît pas le territoire sur lequel il est placé, il est désorienté et se livre à l'errance. Pour contrecarrer cette dispersion, l'homme introduit quelques animaux locaux dans le troupeau ou, en l'absence d'animaux leaders, il se contraint à un gardiennage plus vigilant et plus permanent.
- (9) Peut-on encore parler de société touarègue dans le sens où une société est un ensemble structuré, une "totalité" ? Il semble plus prudent d'utiliser l'expression "fourre-tout" de groupe social qui, dans ce cas, illustre assez fidèlement l'état des Kel Ahaggar dans l'Etat.
- (10) Le propos n'est pas ici d'analyser les conséquences culturelles et politiques de ces alternatives et perspectives nouvelles qui sont l'objet d'une autre étude.
- (11) A cet égard, Patricia Ferté fait observer que cette analyse, nécessaire, demeure insuffisante car elle n'aborde pas les nouvelles structurations en oeuvre dans ce "lumpen-nomade", notamment à propos de la mobilité et de la flexibilité qui agissent sous des formes nouvelles qu'il faudrait caractériser. Cette remarque appelle effectivement à l'analyse d'une autre réalité dont l'objet sera les rapports des sociétés nomades dans les Etats-nations auxquels ils appartiennent.

BIBLIOGRAPHIE

- BERNUS E. - Touaregs nigériens. Unité culturelle et diversité régionale d'un peuple pasteur.  
Paris, Mémoire ORSTOM N° 94, 1981, 507 p., index, cartes.
- BOURGEOU A. - "Production pastorale et pénétration capitaliste : anthropologie ou sociologie ?"  
Paris, Revue Tiers-Monde, t. XXIII, N° 90, avril-juin 1982 : 345-366.
- BOURGEOU A. - "L'espace pastoral du Gourma malien : l'occupation humaine et animale"  
in L'Avenir des Peuples Pasteurs, Ottawa, IDRC, 1983, 432 p. : 181-200.
- CASAJUS D. - La tente et l'essuf. Parenté et mariage dans une fraction touarègue du nord du Niger.  
Thèse de 3e cycle, Université de Paris VII, 1979, T. I, 241 p., T. II, 244 p., dactylogr.
- KILIAN C. - Au Hoqqar (Mission de 1922).  
Paris, Sociétés d'éditions géographiques, maritimes et coloniales, 1925, 186 p., cartes, photos, planches H.T.
- MEILLASSOUX CL. - L'esclavage en Afrique précoloniale.  
Paris, F. Maspéro, 1975, 582 p.
- NICOLAISEN J. - Ecology and culture of the Pastoral Tuareg.  
Copenhague, The National Museum of Copenhagen, 1963, 548 p. photos, index.

## INDEX DES REVUES CITEES DANS L'INTRODUCTION

- Etudes Tsiganes  
2, rue d'Hautpoul  
75019 - Paris
  
- Cahiers du CETMA "Anthropologie Maritime"  
Centre d'Ethno-Technologie en Milieux Aquatiques  
Museum National d'Histoire Naturelle-Ichtyologie  
43, rue Cuvier - 75005 Paris
  
- Lacio Drom/Centro Studi Zingari  
Arco della Pace n° 5  
00186 - Roma
  
- Network Pastoralist  
Overseas Development Institute  
10-11 Percy St.  
London W1P 0JB
  
- Nomadic Peoples  
Department of Anthropology  
McGill University  
855 Sherbrooke St West  
Montréal - Québec  
Canada H3A 2T7
  
- Production Pastorale et Société  
recherches sur l'écologie et l'anthropologie des sociétés pastorales  
Maison des Sciences de l'Homme  
54, boulevard Raspail  
75270 Paris Cedex 06

LISTE DES PARTICIPANTS AU GROUPE DE TRAVAIL

\*\*\*\*\*

Edmond BERNUS

André BOURGEOT

Patricia FERTE

Aliette GEISTDOERFER

Henri GUILLAUME

Jacques IVANOFF

Anne JOUIN-LAMBERT

Alain REYNIERS

Patrick WILLIAMS

François ZACOT